

BANQUE MONDIALE RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

BULLETIN D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION MENA

UNE NOUVELLE ÉCONOMIE

POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

OCTOBRE 2018

RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

**Rapport de suivi de la situation économique au
Moyen-Orient et en Afrique du Nord**

Une nouvelle économie pour le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord

Octobre 2018

Groupe de la Banque mondiale

© 2019 International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Telephone: 202-473-1000; Internet: www.worldbank.org

Some rights reserved

1 2 3 4 22 21 20 19

This work is a product of the staff of The World Bank with external contributions. The findings, interpretations, and conclusions expressed in this work do not necessarily reflect the views of The World Bank, its Board of Executive Directors, or the governments they represent. The World Bank does not guarantee the accuracy of the data included in this work. The boundaries, colors, denominations, and other information shown on any map in this work do not imply any judgment on the part of The World Bank concerning the legal status of any territory or the endorsement or acceptance of such boundaries.

Nothing herein shall constitute or be considered to be a limitation upon or waiver of the privileges and immunities of The World Bank, all of which are specifically reserved.

Rights and Permissions



This work is available under the Creative Commons Attribution 3.0 IGO license (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>. Under the Creative Commons Attribution license, you are free to copy, distribute, transmit, and adapt this work, including for commercial purposes, under the following conditions:

Attribution—Please cite the work as follows: Rabah Arezki, Lili Mottaghi, Andrea Barone, Rachel Yuting Fan, Amani Abou Harb, Omer M. Karasapan, Hideki Matsunaga, Ha Nguyen, and Francois de Soyres. 2018. “A New Economy in Middle East and North Africa” *Middle East and North Africa Economic Monitor* (October), World Bank, Washington, DC. Doi: 10.1596/978-1-4648-1366-5. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Translations—If you create a translation of this work, please add the following disclaimer along with the attribution: *This translation was not created by The World Bank and should not be considered an official World Bank translation. The World Bank shall not be liable for any content or error in this translation.*

Adaptations—If you create an adaptation of this work, please add the following disclaimer along with the attribution: *This is an adaptation of an original work by The World Bank. Views and opinions expressed in the adaptation are the sole responsibility of the author or authors of the adaptation and are not endorsed by The World Bank.*

Third-party content—The World Bank does not necessarily own each component of the content contained within the work. The World Bank therefore does not warrant that the use of any third-party-owned individual component or part contained in the work will not infringe on the rights of those third parties. The risk of claims resulting from such infringement rests solely with you. If you wish to re-use a component of the work, it is your responsibility to determine whether permission is needed for that re-use and to obtain permission from the copyright owner. Examples of components can include, but are not limited to, tables, figures, or images.

All queries on rights and licenses should be addressed to World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA; e-mail: pubrights@worldbank.org.

ISBN (electronic): 978-1-4648-1367-2
DOI: 10.1596/978-1-4648-1367-2

Table des matières

Remerciements	iv
Sigles et abréviations	v
Résumé	1
Partie I. Une nouvelle économie pour le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord	3
Chapitre 1. La « Nouvelle économie » : un programme d’émancipation économique des jeunes et des femmes	5
Chapitre 2. Le piège du revenu intermédiaire au Moyen-Orient	27
Chapitre 3. Les Bases de la Nouvelle Economie : Une Approche Visionnaire	40
Chapitre 4. L’internet au Moyen-Orient et Afrique du Nord	46
Chapitre 5. Repenser le rôle de l’État au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	57
Partie II. Évolution économique récente et perspectives	73
Chapitre 1. Évolution de l’économie mondiale	75
Chapitre 2. Moyen-Orient et Afrique du Nord	80
Liste des encadrés	
Encadré I.1 Exploiter les compétences numériques des femmes arabes pour contribuer à l’avènement d’une quatrième révolution industrielle	8
Encadré I.2 La mutation numérique de l’agriculture au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	11
Encadré I.3 L’utilisation de la technologie dans les situations de fragilité et de conflits	14
Encadré I.4 M-PESA : la transition réussie du Kenya à l’argent mobile	18
Encadré I.5 Le piège du revenu intermédiaire au Moyen-Orient : données empiriques	29
Encadré I.6 La mutation numérique des services financiers au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	43
Encadré I.7 Repenser la protection sociale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	60
Encadré I.8 La promesse de l’administration numérique : la transformation numérique au service de la gouvernance	63
Encadré I.9 Solutions numériques dans les marchés publics	66

Encadré I.10 La réglementation des géants technologiques	69
Encadré II.1 L'impact des sanctions américaines sur l'économie iranienne	90
Encadré II.2 La hausse des prix du pétrole et le devenir des réformes des subventions dans la région MENA	91
Encadré II.3 L'impact de la hausse des taux d'intérêt américains sur les économies de la région MENA	92
Encadré II.4 Liens économiques entre la Turquie et les pays de la région MENA	93

Liste des figures

Graphique I.1. La population féminine instruite dans la région MENA	21
Graphique I.2 Instruits mais sans employ	25
Graphique I.3 Le piège du revenu intermédiaire	29
Graphique I.4 Croissance prévue des recettes par région	31
Graphique I.5 Dynamique projetée des entrées du marché du travail	34
Graphique I.6 La fuite des cerveaux	39
Graphique I.7 L'Internet mobile haut débit dans la région MENA	48
Graphique I.8 L'Internet fixe haut débit dans la région MENA	49
Graphique I.9 Téléchargement avec accès Internet fixe haut débit	50
Graphique I.10 Réseaux sous-marins autour de la région MENA	50
Graphique I.11 Réseaux terrestres au Levant	51
Graphique I.12 La maturité technologique de la région MENA	55
Graphique II.1 Perspectives de croissance à l'échelle mondiale	75
Graphique II.2 Évolution des marchés internationaux	77
Graphique II.3 Évolution des prix du pétrole	78
Graphique II.4 Perspectives et enjeux économiques de la région MENA	81
Graphique II.5 Apports étrangers dans la région MENA	83
Graphique II.6 Liens économiques avec la Turquie	92

Liste des tableaux

Tableau I.1 Statut des opérateurs historiques de télécommunications de la région MENA	52
Tableau II.1 Perspectives macroéconomiques de la région MENA, 2016-2020	84

Remerciements

Le Rapport de suivi de la situation économique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA) est produit par le bureau de l'économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, dirigé par Rabah Arezki, en collaboration avec des collègues de différents départements de la Banque mondiale.

La partie I s'inspire de travaux réalisés par différents auteurs : Rabah Arezki et Hafez Ghanem pour le chapitre 1 ; Rabah Arezki et Ferid Belhaj pour le chapitre 2 ; Rabah Arezki et Hafez Ghanem pour le chapitre 3 ; Carlo Maria Rossotto pour le chapitre 4 ; et Rabah Arezki et Mahmoud Mohieldin pour le chapitre 5. La partie II a été préparée par Lili Mottaghi, Ha Nguyen et Amani Abou Harb.

L'encadré I.1 a été préparé par Fawah Ngeniform Akwo et Samantha M. Constant ; l'encadré I.2 par Eva Hasiner ; l'encadré I.3 par Omer M. Karasapan, Hideki Matsunaga et François de Soyres ; l'encadré I.4 par Caroline Cerruti et Leah Kiwara ; l'encadré I.5 par Rachel Yuting Fan et Ha Nguyen ; l'encadré I.6 par Nadine Chehade et Peter McConaghy ; l'encadré I.7 par Hana Bixi, Gustavo Demarco, Johannes Koettl, Cristobal Ridao-Cano et Ruslan Yemtsov ; l'encadré I.8 par Kimberly D. Johns, Ismail Radwan et Paul Welton ; l'encadré I.9 par Nora Mc Gann et Yolanda Tayler ; et l'encadré I.10 par Andrea Barone.

James Lester Rowe Jr a dirigé la publication du rapport. Isabelle Chaal-Dabi et Amani Abou Harb ont présidé à sa mise en page et ont fourni un soutien administratif.

Maquette de couverture: Gregory Thomas Wlosinski.

Sigles et abréviations

APD	Aide publique au développement
BRI	Banque des règlements internationaux
CBK	Banque centrale du Kenya
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CSIS	Center for Strategic and International Studies
É.A.U.	Émirats arabes unis
É.-U.	États-Unis
EAP	Asie de l'Est et Pacifique
ECA	Europe et Asie centrale
FAI	Fournisseur d'accès Internet
Fed	Réserve fédérale américaine
FMI	Fonds monétaire international
FTTH	fibre optique jusqu'à l'abonné
GAFSP	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
GSMA	Association GSM
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IA	Intelligence artificielle
IDE	Investissement direct étranger
KES	Shilling kenyan
LAC	Amérique latine et Caraïbes
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
NIOC	National Iranian Oil Company
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OEC	Pays exportateurs de pétrole de la région MENA hors pays du CCG
OIC	Pays importateurs de pétrole de la région MENA
OIT	Organisation internationale du travail
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PTF	Productivité totale des facteurs
STIM	Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques
TI	Technologies de l'information
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WEF	Forum économique mondial

Résumé

Les pays de la région MENA ont toutes les caractéristiques nécessaires pour brûler les étapes du développement numérique. La jeunesse instruite a déjà adopté les nouvelles technologies numériques et mobiles, mais celles-ci sont encore balbutiantes et les jeunes de la région se heurtent à des obstacles pour les utiliser à des fins productives. Le défi actuel est de créer les conditions nécessaires au développement et à la multiplication de ce potentiel. Il est essentiel que les pays de la région deviennent des « sociétés apprenantes », ce qui pourrait entraîner la création d'une vigoureuse économie de services numériques. De gros efforts seront nécessaires pour saisir les opportunités que l'économie numérique offre à la région. Les décideurs devront travailler sur de multiples fronts, tout en utilisant au mieux tous les outils disponibles. Plus tôt ils commenceront, plus les jeunes d'aujourd'hui auront de chances d'éviter l'exclusion économique et de réaliser leur plein potentiel ainsi que celui de leur région. Le présent rapport expose les principes d'une nouvelle économie numérique pour la région MENA qui englobe l'innovation et l'esprit d'entreprise.

Bien que la croissance globale semble vigoureuse, le rythme de la reprise dans la région est encore lent. Des défis, tels que la lenteur des réformes, la tentation de revenir à des politiques budgétaires procycliques à la suite de la hausse des prix du pétrole, l'augmentation des niveaux d'endettement et les taux de chômage élevés chez les jeunes et les femmes, restent à relever et pourraient décourager la reprise économique et entraver les perspectives de croissance à long terme. Pour accélérer la croissance et créer des emplois pour des millions de jeunes chômeurs, les pays de la région MENA ne peuvent espérer suivre la voie traditionnelle du développement qui repose sur les exportations de produits manufacturés, mais devront plutôt développer une économie numérique qui tire parti de sa main-d'œuvre jeune et instruite. Cela nécessitera, avant tout, l'adoption de nouvelles technologies et la fourniture de « biens publics numériques », comme un accès rapide et fiable à l'Internet haut débit et des solutions de paiement numérique.

La croissance économique de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) devrait rebondir à 2 % en moyenne en 2018, après avoir atteint 1,4 % en moyenne en 2017. Le léger rebond de la croissance régionale reflète l'impact positif des réformes et des politiques de stabilisation entreprises dans de nombreux pays, ainsi que le récent accroissement des prix du pétrole et de la demande extérieure. La croissance économique de la région MENA devrait s'améliorer modestement en 2019-2020 pour atteindre une moyenne de 2,6 %. Les exportateurs de pétrole bénéficieront considérablement de l'accroissement des prix des hydrocarbures et de la demande extérieure de pétrole qui restera probablement élevée, ainsi que des réformes intérieures. Les importateurs de pétrole devraient bénéficier des réformes, de l'augmentation des échanges commerciaux avec l'Europe et la Chine et des apports financiers des exportateurs de pétrole de la région.

Partie I.

Une nouvelle économie pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Chapitre 1.

La « nouvelle économie » : un programme d'émancipation économique des jeunes et des femmes

Les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) ont toutes les caractéristiques nécessaires pour brûler les étapes du développement numérique. Ils comptent d'importantes populations de jeunes instruits qui ont déjà largement adopté les nouvelles technologies numériques et mobiles et leur population féminine est fort instruite (voir encadré I.1). Si ces caractéristiques représentent un immense potentiel de croissance et de création d'emplois, la question qui se pose est de savoir si la région peut s'adapter à une nouvelle réalité économique.

Les dépenses publiques, moteur historique du développement de la région, ont atteint leurs limites. Parce que le secteur public ne peut plus absorber le nombre croissant de diplômés universitaires, la région MENA a aujourd'hui l'un des taux de chômage des jeunes les plus élevés au monde. Pour diverses raisons, culturelles surtout, les femmes très instruites restent à la maison et leur taux d'activité est l'un des plus faibles au monde.

L'économie numérique laisse entrevoir de nouvelles possibilités, mais elle est encore balbutiante et les jeunes se heurtent à des obstacles pour utiliser la technologie à des fins productives. Malgré la généralisation des connexions Internet et des appareils portables dans la région, ces outils servent avant tout à accéder aux médias sociaux plutôt qu'à créer de nouvelles entreprises.

Mais ce potentiel ne demande qu'à être exploité. Par exemple, l'application VTC (voiture de transport avec chauffeur) Careem est passée d'une startup à une entreprise d'un milliard de dollars et a créé des milliers d'emplois dans 80 villes de la région MENA, ainsi qu'au Pakistan et en Turquie. De nouvelles plateformes numériques relient déjà demandeurs d'emploi et employeurs, offrent une formation professionnelle et hébergent des pépinières d'entreprises. Le défi actuel est de créer les conditions nécessaires au développement et à la multiplication de ce potentiel.

La première étape essentielle est que les pays de la région MENA deviennent des « sociétés apprenantes », une expression inventée par Joseph E. Stiglitz, lauréat du prix Nobel d'économie, pour décrire les pays où le partage du savoir stimule l'innovation, et favorise ainsi le développement. Dans le cas de la région MENA, cette innovation pourrait entraîner la création d'une vigoureuse économie de services numériques.

Cette évolution passera par la réforme des systèmes éducatifs. Pour les jeunes de la région, le programme d'études est plus souvent une source de frustration que d'avancement. Selon le concept de « prime aux compétences » — qui fait référence à la différence de salaire entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés —, un niveau d'instruction plus élevé devrait conduire à une rémunération et à une sécurité de l'emploi accrues. Mais on observe le contraire dans la région MENA où les diplômés

universitaires ont beaucoup plus de chances d'être au chômage que les travailleurs n'ayant qu'une éducation de base.

Deux facteurs pénalisent les jeunes de la région. Premièrement, les écoles sont toujours orientées vers la préparation à des carrières dans de grandes administrations, ce qui signifie qu'elles accordent moins d'importance à des domaines tels que les mathématiques ou les sciences. Deuxièmement, les secteurs publics hypertrophiés évincent le secteur privé, qui pourrait sinon être une importante source d'emplois hautement qualifiés et bien rémunérés.

Parce que l'économie future aura besoin de travailleurs technologiquement compétents, les programmes d'études devraient être réorientés vers les STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) aux dépens des études sociales qui ont longtemps été privilégiées par les employeurs du secteur public.

Les systèmes éducatifs devraient en outre s'efforcer d'encourager une plus grande ouverture à l'innovation et à la prise de risques, soit une véritable rupture avec les attitudes reproduites dans le cadre d'un système de soutien du secteur public. Concrètement, l'évolution vers une « société de l'apprentissage » novatrice exigera des étudiants qu'ils développent leur sens critique et leurs compétences de gestion dans le cadre de modalités de travail coopératives.

Outre les compétences, l'économie numérique aura également besoin d'infrastructures techniques. La connectivité est une condition préalable à la prestation de nouveaux services mobiles et numériques dans les domaines du commerce électronique, de la formation professionnelle, des soins de santé et des finances, qui pourraient tous contribuer à l'amélioration sensible du bien-être général. Les pays de la région doivent donc se concentrer sur l'élargissement de l'accès à l'Internet haut débit.

L'éducation et une infrastructure Internet axée sur l'utilisation productive pourraient constituer le fondement d'une nouvelle économie.

La région peut également utiliser la technologie numérique pour améliorer son agriculture (voir encadré I.2) tandis que les personnes touchées par les conflits et la violence — y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays — peuvent également voir l'horreur de leur situation quelque peu atténuée grâce aux progrès technologiques (voir encadré I.3).

L'assurance d'une croissance soutenue dans la région passe également par l'amélioration des systèmes financiers. L'économie numérique repose sur l'existence de systèmes de paiement conviviaux et largement répandus, mais aussi dignes de confiance. Le développement de systèmes de paiement efficaces, comme le système [M-PESA](#) du Kenya (voir encadré I.4) — qui ne nécessitent pas d'intermédiaire financier comme une banque — sera essentiel à l'essor des plateformes numériques d'autopartage, de travail à la demande et d'autres services.

En dehors des pays du Conseil de coopération du Golfe, qui disposent de systèmes de paiement relativement avancés, la qualité des services financiers dans la région MENA est en retard par rapport à la plupart des autres pays du monde. Sauf amélioration du système financier, et du secteur bancaire en particulier, le potentiel du vaste capital humain de la région ne se réalisera pas.

Enfin, les gouvernements devront élaborer une approche de la réglementation qui encourage l'innovation plutôt que de l'inhiber. S'il est essentiel d'instaurer la confiance, en particulier dans les systèmes financiers, la réglementation doit également être assortie de politiques qui stimulent la concurrence, pour que les jeunes entreprises puissent facilement entrer sur le marché et tester de nouvelles idées. Il est important de créer un environnement propice à la réussite d'un plus grand

nombre d'entreprises comme Careem. Les décideurs devraient s'inspirer du modèle kenyan, où la réglementation allégée mais efficace a favorisé la croissance rapide de M-PESA.

De gros efforts seront nécessaires pour saisir les opportunités que l'économie numérique offre à la région. Les décideurs devront travailler sur de multiples fronts, tout en utilisant au mieux tous les outils disponibles. Plus tôt ils commenceront, plus les jeunes d'aujourd'hui auront de chances d'éviter l'exclusion économique et de réaliser leur plein potentiel ainsi que celui de leur région.

Encadré I.1. Exploiter les compétences numériques des femmes arabes pour contribuer à l'avènement d'une quatrième révolution industrielle

Partout dans le monde, la numérisation perturbe les marchés et les secteurs existants, entraînant des mutations rapides des modes de vie et des comportements. La perspective d'économies plus intelligentes et plus solidaires reliées par un réseau mondial de technologies de l'information et de la communication (TIC) est au cœur de cette perturbation et de cette mutation numériques. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), cette « quatrième révolution industrielle » offre l'occasion de stimuler la participation des femmes aux secteurs des TIC et de la technologie au sens large, mais aussi aux autres marchés et secteurs où elles sont largement absentes. Les technologies numériques peuvent également améliorer la voix et la puissance d'agir des femmes en leur fournissant des moyens interactifs de participation aux débats publics et d'expression de leurs opinions.

L'émergence d'une nouvelle économie hautement sophistiquée et technologique dans la région MENA nécessitera une main-d'œuvre ayant des compétences en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) plus solides que celles existant actuellement. Ce déficit de compétences peut être comblé en attirant davantage de femmes dans le secteur des technologies, où elles ne représentent que 24 % de la main-d'œuvre mondiale des TIC, selon un rapport du Forum économique mondial. On estime que l'augmentation du taux d'activité des femmes pourrait ajouter 2,7 billions de dollars au PIB de la région MENA à l'horizon 2025. La région aurait beaucoup à gagner à réduire l'écart entre les sexes dans le secteur technologique et tous ceux qui sont touchés par la technologie, c'est-à-dire pratiquement tous.

Dans les pays arabes, les étudiantes sont en moyenne plus nombreuses que les étudiants et la proportion de femmes diplômées en STIM y est la plus forte du monde. Selon l'UNESCO, 34 à 57 % des diplômés en STIM de ces pays sont des femmes, soit nettement plus qu'aux États-Unis ou en Europe. Mais le taux d'activité féminine y est aussi parmi les plus faibles, ce qui signifie que ce réservoir de compétences en STIM est inexploité et sous-utilisé. De nombreuses diplômées restent à la maison en raison de la désapprobation générale qu'elles suscitent sur le marché du travail. Par exemple, jusqu'à 75 % des hommes et au moins 50 % des femmes en Égypte, au Liban, en Cisjordanie et à Gaza, et au Maroc estiment que le rôle le plus important d'une femme est de rester au foyer (Promundo et ONU Femmes 2017). Il s'ensuit que, malgré leur niveau d'éducation élevé, les femmes arabes ne représentent que 21 % de la population active de la région MENA, soit nettement moins que dans toutes les autres régions ayant un niveau de développement économique comparable (World Bank 2017).

Comme les autres femmes actives, celles qui travaillent dans le secteur des technologies ont du mal à trouver des services abordables de garde d'enfants et de soins de personnes à charge, et souffrent également de l'inégalité des salaires et de la discrimination des employeurs (World Bank 2017). Les normes restrictives qui régissent les attentes de la société concernant les lieux de travail mixtes ont également une incidence sur leurs décisions en matière d'emploi, tout comme les questions de mobilité et de sécurité des transports jusqu'au lieu de travail. Les femmes arabes citent également le manque d'accès au crédit et au soutien à long terme lors de la création d'entreprises, ainsi que la nécessité d'un cadre réglementaire pertinent plus favorable à la famille (World Bank 2018). Les attentes concernant la responsabilité des femmes en matière de garde d'enfants signifient qu'il est encore courant qu'elles arrêtent de travailler lorsqu'elles se marient ou ont des enfants. Les femmes du secteur des technologies subissent de surcroît la pression de travailler dans un domaine dominé par les hommes.

Ce secteur pourrait aplanir certains obstacles à la participation des femmes en assouplissant les conditions de travail, en connectant les femmes à leur lieu de travail et en créant de nouvelles possibilités dans les domaines du télétravail, du commerce électronique et de l'économie de partage (Rapport sur le développement humain dans le monde 2016). Au lieu de cela, les disparités entre les sexes en matière d'accessibilité et d'utilisation des technologies sont considérables dans de nombreux pays de la région MENA et réduisent le rôle que les technologies numériques peuvent jouer dans l'autonomisation économique des femmes. Plus de la moitié des ménages des États arabes n'ont pas accès à Internet à la maison (ITU 2017) et l'utilisation d'Internet est plus élevée chez les hommes (47,7 %) que chez les femmes (39,4 %). Les disparités entre les sexes sont également importantes en ce qui concerne l'accessibilité et l'utilisation de la téléphonie mobile. Dans la région MENA, 48 % des femmes ne possèdent pas de téléphone mobile, soit 8 % de moins que les hommes. Cet écart varie selon les pays : il est presque nul en Égypte mais atteint 21 % en Jordanie. Les femmes de ces pays sont confrontées aux mêmes contraintes en matière de propriété et d'utilisation productive des appareils mobiles. Elles citent le coût, la qualité et la couverture du réseau, la sécurité et le harcèlement, le faible niveau de confiance des agents et des opérateurs, ainsi que le manque de connaissances techniques et d'assurance comme principaux obstacles. Les normes sociales responsables de leur autonomie financière restreinte et de leur faible pouvoir de décision limitent également leur accès aux technologies mobiles. Des études montrent que les attitudes concernant l'utilisation des médias électroniques demeurent restrictives, parce que les nouvelles technologies offrent aux femmes la possibilité de participer à des forums publics dont elles sont traditionnellement exclues. En Égypte, par exemple, 12 % des femmes ont déclaré qu'elles n'utilisent pas plus souvent Internet parce qu'elles le jugent inapproprié, et plus de 8 % parce qu'elles craignent la désapprobation de leur famille ou de leurs amis (GSMA 2015).

Alors que la quatrième révolution industrielle devrait alléger le travail domestique, il est de plus en plus important de réduire la fracture numérique entre les sexes (c'est-à-dire l'écart en pourcentage entre la présence en ligne des hommes et des femmes) et d'encourager les femmes arabes ayant des compétences en STIM à participer à l'économie formelle. Les interventions du secteur public — notamment la promotion de la culture numérique et de la confiance des filles et des femmes — sont essentielles pour réduire cette fracture numérique, qui est de 17,3 % pour les pays arabes (ITU 2017). Ce faisant, les pays de la région MENA pourraient libérer le pouvoir transformateur des technologies numériques et leur contribution à l'émergence d'une nouvelle économie dynamique. La transformation numérique promet d'automatiser les tâches ménagères, avec pour effet de soulager les femmes du double fardeau que sont le travail formel et la garde d'enfants et, potentiellement, de repenser la répartition des tâches au foyer (WEF 2016). Pour encourager les femmes, en particulier les diplômées en STIM, à participer à la vie active, les pays de la région peuvent systématiquement déployer des stratégies qui favorisent des modalités de travail souples : lever les lois restrictives, améliorer l'accès des femmes au crédit et promouvoir des lieux de travail présentant un meilleur équilibre entre les sexes.

Les femmes entrepreneures de la région démontrent déjà le potentiel de transformation régionale et de leadership dans la quatrième révolution industrielle. Une startup sur trois de la région MENA est fondée ou dirigée par des femmes, quand bien même le financement qu'elles reçoivent est inférieur de 23 % à celui dont bénéficient les startups appartenant à des hommes (Ommundsen and Kteily 2018 ; OECD 2018). À l'échelle de la région, les entreprises dirigées par des femmes embauchent plus que celles dirigées par des hommes et recrutent plus de femmes pour des postes de direction. En outre, les sociétés de capital-risque ayant un ou plusieurs partenaires de sexe féminin sont deux fois plus susceptibles d'investir dans des startups dont l'équipe de direction compte des femmes et trois fois plus susceptibles d'investir dans des entreprises dirigées par des femmes. Ces chiffres montrent que la promesse de la participation des femmes à la quatrième révolution industrielle de la région MENA et à l'évolution rapide du monde du travail peut être facilitée

en grande partie grâce aux opportunités créées par d'autres femmes dirigeantes et entrepreneures de la région.

Références :

GSMA (2015). Bridging the Gender Gap: Mobile Access and Usage in Low- and Middle-income Countries.

ITU (2017). ICT Facts and Figures 2017.

Artley, J. How to be a leader in the Fourth Industrial Revolution (World Economic Forum 2018).

OECD (2018). Empowering Women in the Digital Age: Where Do We Stand?

Ommundsen, K. and Khaled, K. (2018). How women are transforming the Arab World's Startup Scene. World Economic Forum. Consulté le 3 août 2018

Promundo and UN Women (2017). Understanding Masculinities. Results from the International Men and Gender Equality Survey Middle East and North Africa.

World Bank (2017). Progress towards Gender Equality in the Middle East and North Africa Region.

Banque mondiale (2016). Rapport sur le développement dans le monde 2016 : les dividendes du numérique.

World Bank (2018). Why Aren't More Lebanese Women Working?

World Economic Forum (2016). The Industry Gender Gap: Women and Work in the Fourth Industrial Revolution.

Encadré I.2. La mutation numérique de l'agriculture au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Depuis l'introduction de la charrue tirée par des bœufs à l'époque néolithique jusqu'au premier tracteur à essence en 1901, en passant par le déploiement des hybrides, des engrais chimiques et des pesticides de la Révolution verte dans les années 1970, la technologie n'a cessé de stimuler la croissance de la productivité agricole. L'augmentation de la productivité de la terre et de la main-d'œuvre a entraîné une baisse significative des taux de pauvreté en zone rurale au cours des dernières décennies (Timmer 2009). Il n'en reste pas moins que 80 % des pauvres du monde et 70 % de ceux du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord vivent en zone rurale (Castaneda and others 2016 ; GAFSP 2014).

Un nombre toujours croissant d'applications technologiques à faible coût et à forte intensité de données sont utilisées dans les exploitations ou en dehors de celles-ci avec d'importants avantages potentiels pour l'agriculture. Dans les exploitations, des innovations telles que les tracteurs autonomes et les implants sous-cutanés qui surveillent la santé du bétail améliorent la productivité agricole. Mais les avantages potentiels des nouvelles applications agricoles existent à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, dans les exploitations comme en dehors de celles-ci. Le système de production alimentaire est complexe et fait intervenir de nombreux acteurs qui échangent de grandes quantités d'informations. Il est difficile de mettre les agriculteurs en contact avec les consommateurs ou des entreprises en amont, comme les producteurs d'engrais et de semences, ou en aval, comme les transformateurs de denrées alimentaires. Mais la technologie numérique peut sensiblement réduire les coûts encourus pour mettre en relation acheteurs et vendeurs, sans parler des coûts liés aux défaillances du marché, omniprésentes dans le système agroalimentaire, tels que l'emprise sur le marché, l'asymétrie de l'information et les coûts de transaction. Si ces technologies connaissent un grand succès à l'échelle mondiale, leur adoption reste lente dans la région MENA malgré les avantages qu'elle pourrait en tirer.

Le rôle du secteur public

Pour garantir une distribution efficace, équitable et écologiquement viable des dividendes du numérique liés à la transformation agricole de la région MENA, le secteur public doit jouer un rôle dans l'identification des biens collectifs, des politiques et des investissements publics. Les États de la région devraient créer des incitations pour que le secteur privé développe et fournisse des technologies numériques, facilite l'adoption de ces technologies par les agriculteurs, atténue les risques à la baisse et conçoive un cadre régissant la propriété et le transfert des données agricoles. Une attention particulière devrait être accordée à la production et à la diffusion de données qui encouragent l'innovation et la concurrence tout en réduisant les possibilités d'emprise sur le marché.

Les agriculteurs de la région n'ont généralement pas accès au capital physique ou aux services de vulgarisation dont ils ont tant besoin, et ne peuvent donc être formés aux meilleures pratiques par les fonctionnaires. L'accès aux principales formes de capital physique (tracteurs, matériel d'irrigation) est essentiel à la croissance de la productivité agricole. Les technologies numériques redéfinissent la façon dont les agriculteurs accèdent au capital physique : elles leur permettent de louer facilement du matériel qu'ils devaient auparavant acheter ou auquel ils n'avaient tout simplement pas accès. Au Nigeria, au Ghana et au Kenya, Hello Tractor permet aux propriétaires de tracteurs et aux petits exploitants agricoles qui ont besoin d'un tracteur de communiquer par messages texte. Les services de vulgarisation peuvent par ailleurs inculquer aux agriculteurs de nouvelles compétences qui améliorent la productivité de la main-d'œuvre et des terres. Mais l'offre de services de vulgarisation est souvent insuffisante et ne répond pas aux besoins changeants des agriculteurs de la région. Les plateformes numériques telles que Digital Green ou Plantix peuvent considérablement accroître la productivité agricole en facilitant l'acquisition de compétences par les

agriculteurs. Digital Green coordonne la production et la diffusion de vidéos sur les bonnes pratiques présentées par des exploitants agricoles. Plantix offre un outil de diagnostic et de surveillance qui permet aux agriculteurs de partager des photos de plantes malades, puis utilise ces photos pour identifier les maladies, les ravageurs ou les carences nutritionnelles, et renvoie ces informations aux utilisateurs. Ces technologies ont une incidence directe sur la productivité et peuvent créer des possibilités d'emploi tout au long de la chaîne de valeur agroalimentaire.

Amélioration de la gestion des ressources

Les ressources en eau s'épuisent à un rythme alarmant dans les pays de la région MENA, une situation vouée à s'aggraver du fait du changement climatique. L'épuisement de ces ressources assombrit les perspectives à long terme de l'agriculture et limitera sa capacité à répondre à la demande future de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux et de fibres. Les technologies de précision telles que les systèmes d'irrigation laissent espérer que le capital naturel pourra être utilisé plus efficacement tout en réduisant la pollution. En Israël, Tevatronic a développé un système d'irrigation entièrement autonome qui vise à augmenter le rendement et à optimiser l'utilisation de l'eau et qui peut être contrôlé directement via une interface Web. Mais les gains d'efficacité de l'agriculture de précision ne se matérialiseront que si le prix des ressources telles que l'eau est correctement fixé. Dans le cas contraire, la région MENA ne pourra pas tirer le meilleur parti de son eau précieuse, comme Israël a su le faire.

Fort potentiel en dehors des exploitations

Alors qu'une emprise peut être exercée sur les marchés en amont, intermédiaires et en aval, les plateformes numériques peuvent stimuler la concurrence dans tous ces marchés et faire baisser les prix. Au Ghana, Esoko utilise des messages texte et des appels téléphoniques pour fournir des informations sur les prix du marché, et peut ainsi influencer sur la demande et donc sur les prix. Les technologies numériques peuvent en outre réduire l'asymétrie de l'information entre les agriculteurs et les consommateurs, ainsi qu'entre les agriculteurs et les banques. Les startups agroalimentaires prometteuses peuvent obtenir des prêts auprès de banques commerciales, car les technologies numériques produisent rapidement des informations sur la capacité des exploitations ou des entreprises agroalimentaires à rembourser leurs prêts. Au Kenya, FarmDrive produit des notes de solvabilité en recourant à la téléphonie mobile, à des sources de données alternatives et à l'apprentissage automatique pour combler les déficits d'information. Ces notes de solvabilité améliorées permettent aux banques d'obtenir suffisamment d'informations pour accorder des prêts à des petits exploitants agricoles qu'ils auraient autrement refusé de financer. Les outils numériques offrent également la possibilité de regrouper des producteurs disséminés sur de vastes territoires de manière transparente et souple, et de réduire ainsi leurs coûts de transaction. Une action groupée peut modifier la répartition des avantages entre les producteurs et les acheteurs. La correction des défaillances du marché a d'importantes conséquences pour le secteur public de la région MENA. Le partage équitable des dividendes du numérique pourrait permettre aux gouvernements de réduire les subventions à l'agriculture et à la consommation et de supprimer les contrôles des prix, lourds à gérer. L'expérience montre que la densité démographique est essentielle au succès des plateformes électroniques et la région MENA, fort peuplée, est prête à en tirer parti.

Une jeunesse férue de technologie

La région a une population jeune : 30 % de ses habitants ont entre 15 et 29 ans. Alors que le taux de chômage des jeunes, situé entre 28,2 et 30,5 %, y est le plus élevé du monde, la main-d'œuvre du secteur agricole est vieillissante et a grand besoin d'être reconstituée (ILO, 2014). Les technologies numériques agricoles représentent des opportunités exceptionnelles pour les jeunes

de la région MENA et peuvent accroître l'attractivité du secteur. Qui plus est, la région abrite un secteur technologique florissant, bien qu'à des degrés divers selon les pays, et connaît une pénétration croissante des smartphones (McKinsey, 2016). Alors qu'elle subit déjà des pressions croissantes sur ses rares ressources en eau, liées à une mauvaise gestion et au changement climatique, sa jeune population et le développement de son secteur technologique offrent des possibilités inattendues au secteur agricole.

Références :

Castaneda, A., Doan, D., Newhouse, D., Nguyen, M.C., Uematsu, H., Azevedo, J.P. (2016). Who are the Poor in the Developing World? World Bank Policy Research Working Paper 8744.

GAFSP (2014). Reducing hunger, Increasing Incomes. GAFSP Annual Report, Washington, DC.

ILO (2014). Global Employment Trends for Youth 2015. Scaling up Investments in Decent Jobs for Youth. International Labor Office, Geneva.

McKinsey (2016). Digital Middle East: Transforming the Region into a Leading Digital Economy.

Timmer, P. (2009). A World without Agriculture: The Structural Transformation in Historical Perspective. American Enterprise Institute, No. 43120, Washington, D.C.

Encadré I.3. L'utilisation de la technologie dans les situations de fragilité et de conflits

Dans les pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence, les difficultés liées à l'adoption de technologies de rupture, telles que la biométrie et la chaîne de blocs, sont nettement plus grandes que dans le reste du monde.

Le manque d'infrastructures fiables dans ces pays représente un obstacle majeur. Dans de nombreux pays en conflit ou sortant d'un conflit, la couverture Internet n'est pas fiable et les technologies utilisées accusent un net retard sur le reste du monde, souvent en raison de l'impossibilité de transmettre de grands volumes de données. Et la fiabilité douteuse de l'approvisionnement en électricité n'arrange pas les choses. Mais bon nombre de ces obstacles peuvent être surmontés grâce aux nouvelles technologies et à l'utilisation novatrice des ressources existantes.

De fait, la pire crise des déplacements forcés depuis la Seconde Guerre mondiale a donné lieu à des utilisations particulièrement ingénieuses des technologies pour résoudre les problèmes rencontrés dans les situations de fragilité, de conflits et de violence. Notre planète compte aujourd'hui 66 millions de personnes déplacées par la force, dont 40 millions à l'intérieur de leur pays et 26 millions de réfugiés ayant fui leur pays¹. Le Moyen-Orient, qui a dû absorber 6 millions de réfugiés syriens, est l'une des régions les plus touchées. Un autre million de personnes ont demandé l'asile en Europe. À cela s'ajoutent des millions de personnes déplacées dans leur propre pays : 6,3 millions en Syrie, 5,4 millions en Iraq, 2 millions au Yémen et plus de 300 000 en Libye.

Ces déplacements massifs ont de profonds effets sur l'économie. Ceux-ci comprennent les dépenses publiques et humanitaires, les dépenses affectées au développement économique, les flux monétaires associés aux réfugiés et le trafic illicite d'êtres humains et de biens. Comme dans toute activité économique aujourd'hui, la technologie y occupe une place grandissante et un « écosystème » spécifique développe de nouvelles technologies pour relever les défis propres aux situations de fragilité, de conflits et de violence.

Par exemple, les progrès de l'identification biométrique et de la chaîne de blocs peuvent aider à relever certains défis urgents, tels que l'approvisionnement et la distribution de nourriture dans les zones sinistrées. Le Programme alimentaire mondial a déjà mis en place, en partenariat avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), un système innovant de paiement par reconnaissance de l'iris dans le camp de réfugiés de Zaatari en Jordanie. Ce système permet à 75 000 réfugiés syriens d'acheter de la nourriture dans les supermarchés du camp en se faisant scanner l'œil plutôt que d'utiliser des espèces, des bons ou des cartes électroniques. Parallèlement, la chaîne de blocs peut être utilisée pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des transferts monétaires, en réduisant les coûts et en offrant une protection accrue des données des bénéficiaires tout en contrôlant les risques financiers. Certaines organisations étudient comment utiliser cette technologie pour gérer l'identité numérique des mouvements transfrontaliers des personnes déplacées.

¹ Selon un rapport annuel du HCR, les déplacements forcés dans le monde entier sont à leur plus haut niveau depuis des décennies.

L'accessibilité des téléphones portables bon marché, smartphones inclus, l'élargissement de l'accès à l'Internet, les médias sociaux et les innombrables applications mobiles font que la connectivité devient de plus en plus indispensable. Selon l'ONG Mercy Corps : « cela ne signifie pas que l'aide conventionnelle sous forme de nourriture, d'eau et de médicaments n'est plus vitale, au contraire, mais dans cette crise, tout particulièrement, il se trouve que la technologie et l'information sont des vecteurs puissants et efficaces dans l'apport de cette aide ».

S'il est pratiquement impossible de se tenir à jour de toutes les applications et technologies numériques concernées, il est toutefois possible d'en cerner les usages les plus courants. Dans une publication intitulée « The Importance of Mobile for Refugees », l'association GSMA, qui représente les opérateurs de téléphonie mobile et autres entreprises du secteur à travers le monde, dénombre cinq catégories d'usage.

Le premier concerne la connectivité, à savoir l'accès et le recours des populations réfugiées et déplacées dans leur pays à ces technologies, ainsi que leur accessibilité financière.

Le deuxième concerne les outils et plateformes numériques, tels que les applications de traduction instantanée² et les nombreuses solutions qui fournissent une aide plus large à l'intégration³.

Le troisième concerne les outils de reprise de contact familial comme les services RapidFTR de l'UNICEF et Refunite proposés par Refugee United.

Le quatrième concerne les applications éducatives développées, entre autres, par Coursera, Google, Microsoft et Pearson. L'université du Massachusetts observe une multiplication des programmes d'éducation privés en faveur des réfugiés, dont 49 % à caractère technologique, face à laquelle les donateurs et pouvoirs publics ont du mal à suivre.

Le cinquième concerne les outils de subsistance et l'argent mobile, qui jouent un rôle essentiel, tant l'utilisation massive de la technologie mobile modifie la façon dont l'aide est fournie, à l'image des transferts d'argent numérique, dont certains utilisent la chaîne de blocs qui garantit la sécurité de l'identification. Les services d'argent mobile ne sont pas toujours disponibles dans le contexte des populations réfugiées ou déplacées ; il existe toutefois des applications plus accessibles d'aide à l'emploi ou au logement ou encore de soutien à l'entrepreneuriat⁴.

Techfugees, un groupe de bénévoles qui coordonne la mobilisation de la communauté technologique internationale en réponse aux besoins des réfugiés, articule également ses travaux autour de cinq axes privilégiés. Ceux-ci comprennent : l'infrastructure et la nécessité d'assurer l'accès à l'Internet, à l'instar de Geecycle qui se consacre à la collecte de téléphones usagés ; l'éducation avec sa large palette d'outils et d'applications ; les questions liées à l'identité des réfugiés, qui bénéficient entre autres du système d'identification mondial mis au point par Microsoft

² Voir, par exemple, « Hello Hope », qui enseigne les langues, offre un service de traduction instantanée, des conseils en matière d'enregistrement et d'autres services essentiels.

³ Voir, par exemple, Ankommen, dont l'objet est d'aider les demandeurs d'asile à trouver leurs marques pendant leurs premières semaines en Allemagne

⁴ Par exemple, l'initiative finlandaise « Startup Refugees » vise à « tirer parti du capital humain des réfugiés, à mobiliser l'esprit d'entreprise local et à créer de nouvelles opportunités ainsi que des emplois pour tous ».

et Accenture, élargies à la reconnaissance des diplômes et des certificats ; la santé avec, par exemple, la réalisation d'analyses médicales de base à partir de photos prises avec un téléphone grâce à l'application LUCAS de l'université de Californie à Los Angeles et l'existence de multiples applications dédiées à la santé mentale et au soutien psychologique, telles que le programme Karim ou encore le Crisis Info Hub ; et, enfin, l'inclusion, axée sur les moyens de subsistance et l'intégration.

Les nouvelles technologies peuvent également être exploitées pour fournir de meilleurs services publics et sociaux dans les pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence et pour développer le capital humain. Dans ces pays, l'insécurité est le principal obstacle à la prestation de services efficaces par les pouvoirs publics et à l'apport d'aide par les agences humanitaires et de développement. L'insécurité réduit la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, car elle entraîne le déplacement de personnes et la fuite des cerveaux. L'adoption des nouvelles technologies dans la santé et l'éducation peut permettre de surmonter une partie de ces obstacles. Dans le secteur de la santé, un système de livraison de fournitures médicales urgentes a déjà été utilisé avec succès au Rwanda. La même technologie peut être adoptée dans les situations de conflit, par exemple pour livrer des fournitures essentielles et urgentes dans les zones assiégées.

Les drones jouent un rôle important. Le HCR les utilise pour suivre les populations déracinées et évaluer leurs besoins. Ils permettent aussi de suivre les demandeurs d'asile en mer Méditerranée et en mer Égée et de leur apporter secours. Les drones permettent de relier les camps de réfugiés et les populations déplacées à un réseau Wi-Fi et participeront bientôt à la fourniture d'aide humanitaire, notamment aux populations déplacées à l'intérieur de leur pays, qui sont souvent plus isolées que les réfugiés. Ils sont même testés pour le transport de personnes : peut-être, verrons-nous bientôt des secouristes acheminés et des blessés évacués par voie aérienne.

D'autres technologies plus simples et innovantes sont également exploitées. Les Syriens déplacés dans leur pays produisent du diesel à partir de sacs et de déchets en plastique portés à ébullition dans des fourneaux en métal et en pierre, puis distillés pour propulser des véhicules ou alimenter des générateurs. Les téléviseurs, les radios, les téléphones et les ordinateurs portables se rechargent par pédalage électrique ; les panneaux solaires, dont certains sont fabriqués en Syrie, foisonnent, tout comme les éoliennes de fortune. Les Yéménites ont adopté les panneaux solaires en masse : les modèles proposés à 20 dollars permettent d'alimenter deux à trois ampoules, les installations familiales vendues 80 dollars assurent l'éclairage et le fonctionnement d'un lave-linge et d'un téléviseur et certains filtres à eau sont solaires. Tous ces équipements stimulent la croissance d'un nouveau secteur économique.

Les nouvelles technologies peuvent aider à surmonter les problèmes liés aux infrastructures essentielles qui freinent l'économie numérique dans les pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence. À l'instar des panneaux solaires, qui peuvent être utilisés pour compenser les carences du réseau électrique national, les innovations futures concernant les réseaux satellitaires pourraient considérablement accroître la couverture Internet ainsi que les capacités de communication en cas de catastrophes naturelles. Outre le fait qu'elles permettront d'éviter les goulets d'étranglement infrastructurels, ces interventions pourraient modifier les relations entre les citoyens et les États en les ouvrant sur le monde et leurs communautés sans ingérence ou contrôle de l'État. Si la technologie peut permettre une plus grande liberté et faciliter l'organisation, comme on a pu le voir lors du printemps arabe 2011, elle peut aussi aider les gouvernements à renforcer leur contrôle, par exemple en bloquant l'accès et en identifiant les dissidents.

La technologie n'est pas une panacée à tous les problèmes humanitaires, mais les quelques exemples fournis ici montrent qu'elle peut aider les personnes touchées par les conflits et la

violence. Sa portée ne pourra être élargie que grâce à la participation accrue des acteurs privés qui sont souvent réticents à intervenir dans des situations de fragilité, de conflits et de violence. C'est pourquoi les organisations internationales telles que la Banque mondiale et les organismes de l'ONU doivent collaborer avec les gouvernements et les acteurs locaux pour jeter les bases d'une participation élargie du secteur privé. Les appareils d'État et les structures qui régissent les organismes bailleurs de fonds devront gagner en souplesse et maîtriser les technologies lorsqu'il s'agira de rectifier un dispositif, comme l'autorisation d'une utilisation plus large des ondes et de l'espace aérien, même si leurs prérogatives en la matière sont moindres. Ils devront également se conformer à une approche basée sur le droit, en mettant l'accent sur la confidentialité des données et en garantissant aux plus vulnérables de n'être pas exclus des progrès technologiques.

Encadré I.4. M-PESA : la transition réussie du Kenya à l'argent mobile

M-PESA est une plateforme kenyane de services financiers mobiles visant tout particulièrement les zones rurales mal desservies et éloignées des agences bancaires en dur.

Lancé en mars 2007 par Safaricom, le principal opérateur de téléphonie mobile du pays, M-PESA a révolutionné la façon dont de nombreux Kenyans effectuent leurs transactions financières.

Le système bancaire kenyan était alors sous-développé, en particulier en zone rurale⁵. Le pays est généralement peu peuplé et il n'était donc pas rentable pour les banques de construire des succursales dans les régions où l'activité anticipée ne générerait pas assez de revenus pour couvrir les coûts fixes associés.

Le transfert d'argent par SMS a été le premier service offert par M-PESA (pesa signifie « argent » en swahili). Les utilisateurs pouvaient envoyer et retirer des fonds par voie électronique (appelés « e-money » ou « e-float ») directement depuis leur téléphone mobile (un smartphone n'est pas nécessaire). L'échange d'argent (dépôt par l'expéditeur et retrait par le destinataire) se fait par l'intermédiaire d'un réseau d'agents qui jouent plus ou moins le rôle de guichets automatiques (le pays compte 110 000 agents, soit 40 fois plus que de guichets automatiques). Le succès de M-PESA tient au fait que ses agents sont des entreprises ayant une présence physique dans les régions desservies : petits commerces, stations-service, bureaux de poste et même succursales bancaires traditionnelles. Leur participation au réseau M-PESA leur permet d'accroître leurs revenus sans encourir de coûts fixes supplémentaires.

Comme pour toute plateforme qui permet à plusieurs types d'acteurs de participer à des échanges, le succès de M-PESA dépendait de l'intérêt qu'il pouvait susciter auprès de tous ces acteurs (en l'occurrence les émetteurs, les récepteurs et les agents). La structure des prix devait donc correspondre aux avantages pouvant être tirés du service par ces différents acteurs — concrètement, les agents principaux recevaient environ 30 % des commissions payées par Safaricom tandis que les agents de détail en recevaient 70 %. Les dépôts en espèces n'entraînent aucun frais tandis qu'une commission dégressive est perçue soit lorsque l'argent électronique est envoyé, soit lorsqu'il est retiré en espèces. Les agents empochent une fraction de la valeur des transactions (dépôts et retraits en espèces). M-PESA permet d'envoyer des fonds à des non-abonnés, mais les frais sont alors sensiblement plus élevés, ce qui les encourage à ouvrir un compte sur la plateforme.

Depuis son lancement, M-PESA a élargi son offre de services de détail et est aujourd'hui un instrument de paiement numérique et une plateforme de microcrédit à part entière. Au début, l'argent électronique pouvait uniquement être utilisé pour acheter du temps de communication pour les appels mobiles, pour payer les factures des services publics et pour régler les frais scolaires dans les établissements qui acceptaient cette forme de paiement. En 2013, Safaricom a lancé Lipa Na M-PESA (« lipa na » signifie « payer avec » en swahili), un service qui permet aux commerçants de créer un compte assorti d'un numéro de caisse que leurs clients peuvent utiliser pour transférer de l'argent de leur compte M-PESA afin de régler leurs achats de biens et services. Fin 2012, M-PESA

⁵ Selon les données de la Banque mondiale, le pays comptait en 2006 moins de trois succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes.

a lancé M-Shwari (« shwari » signifie « améliorer » en swahili), un ensemble de services bancaires permettant aux usagers d'ouvrir un compte d'épargne rémunéré et d'obtenir des prêts à court terme. M-PESA offre ce service bancaire en association avec la Commercial Bank of Africa.

Début 2017, Safaricom a lancé une plateforme de téléphonie mobile qui permet aux petits exploitants agricoles de se mettre en rapport avec des fournisseurs d'intrants (engrais, semences, aliments pour animaux), des agronomes fournissant un soutien technique et des services d'information et, à compter de 2018, des marchés sur lesquels ils peuvent vendre leurs récoltes. Bien que l'accès à la plateforme soit gratuit pour les agriculteurs, ceux-ci utilisent leur compte M-PESA pour régler leurs achats d'intrants et pour obtenir des prêts le cas échéant. De plus, les nombreuses informations sur leur exploitation (taille, type de cultures, présence de bétail) demandées lors de leur enregistrement sont partagées avec le gouvernement en vue de la création d'une base de données nationale sur les activités agricoles.

M-PESA se développe

Après un an d'activité, M-PESA avait 1,2 million de clients. Au moment de son dixième anniversaire, en mars 2017, il comptait 30 millions de clients et un réseau de 287 400 agents répartis dans 10 pays. Aujourd'hui, 96 % des ménages vivant en dehors de la capitale Nairobi ont au moins un compte M-PESA. En 2016, le service a traité 6 milliards de transactions. M-Shwari compte plus de 21 millions de déposants et emprunteurs et a prêté plus de 30 milliards de dollars en shillings kenyans (KES) au cours de ses cinq premières années d'activité. Selon la Commercial Bank of Africa, les utilisateurs ont fait preuve de sérieux dans le remboursement de leurs prêts. Le montant moyen des prêts est de 3 300 KES et l'épargne s'élève à 21,6 milliards de KES.

Selon certaines estimations⁶, M-PESA aurait permis à 194 000 ménages kenyans (2 %) de sortir de l'extrême pauvreté. Ces chiffres, qui sont plus élevés dans le cas des ménages dirigés par une femme, semblent être en partie liés à l'amélioration de la situation financière des ménages. Ceux-ci sont moins vulnérables à de brusques chutes de leurs revenus, car ils épargnent plus et peuvent plus facilement recevoir des transferts de fonds. L'amélioration des taux de pauvreté est également due au fait que M-PESA a réussi à créer des conditions financières qui permettent à ses clients, et en particulier aux femmes, de quitter l'agriculture et d'occuper des emplois plus productifs dans d'autres secteurs.

Si la croissance de M-PESA témoigne de l'esprit d'entreprise de Safaricom, elle a également été possible grâce à la position adoptée par la Banque centrale du Kenya (CBK), qui a décidé de ne pas s'opposer à l'entrée de l'opérateur de télécommunications sur le marché financier, à condition qu'il offre des garanties suffisantes. De fait, la CBK a activement participé au développement de M-PESA depuis ses premières phases pilotes, en 2004, et a collaboré avec Safaricom à l'élaboration d'un modèle offrant la sécurité prudentielle requise en imposant que tous les fonds des clients soient déposés dans une institution financière réglementée et en permettant directement à la banque centrale d'examiner les mesures de sécurité de la plateforme.

Outre l'approche de la CBK privilégiant l'expérimentation plutôt que la réglementation, d'autres facteurs ont contribué au succès de M-PESA : la facilité de création d'un compte (qui est gratuit et

⁶ Voir Suri and Jack (2016).

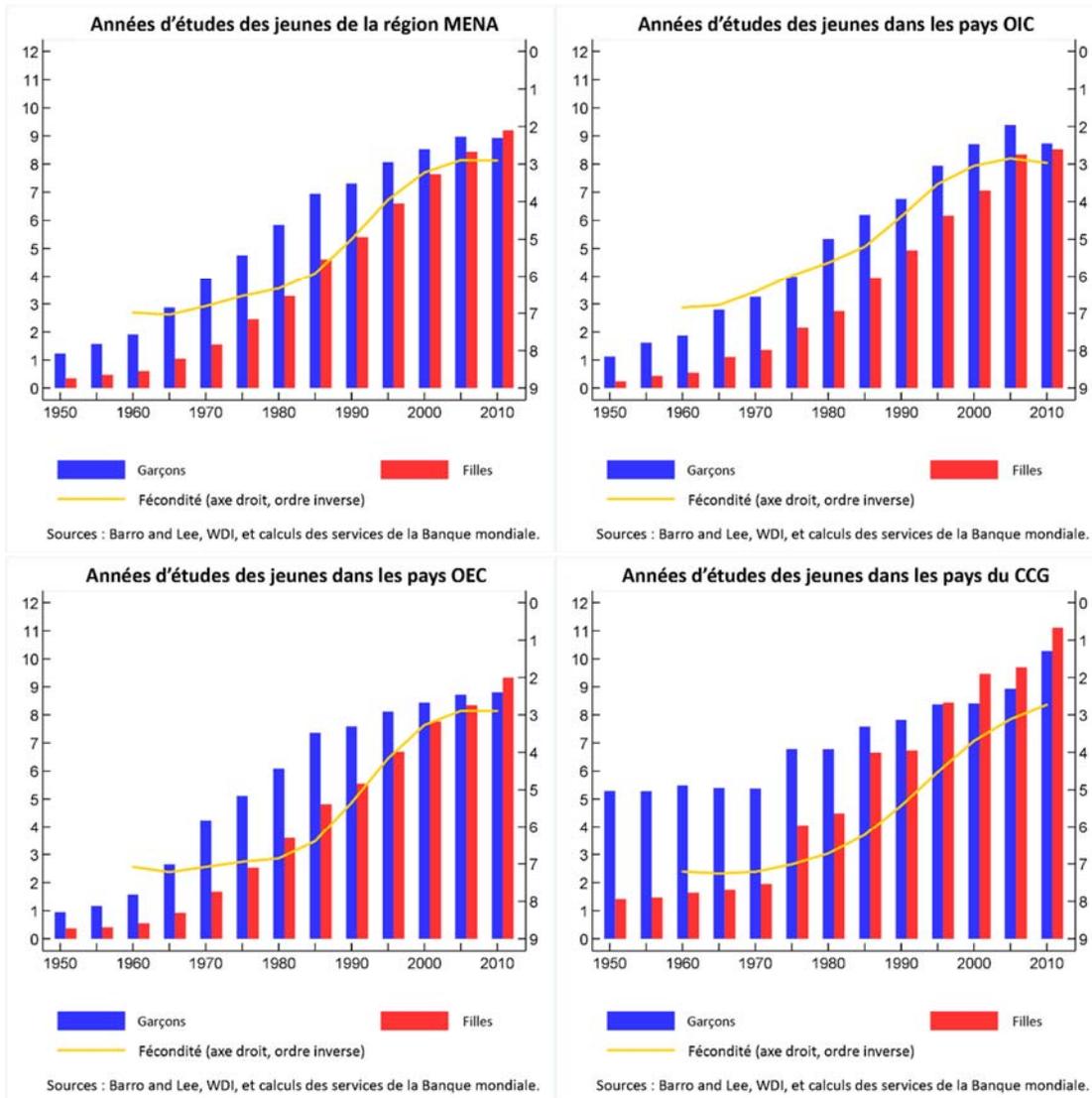
ne nécessite qu'une pièce d'identité officielle), sa simplicité d'utilisation, son prix abordable même pour les plus démunis, le taux élevé d'alphabétisme de la population et la forte pénétration des téléphones mobiles (55 % de la population). De plus, l'accès extrêmement limité aux services financiers (19 % seulement des adultes avaient un compte bancaire officiel en 2006) signifiait qu'une grande partie de la demande n'était pas satisfaite.

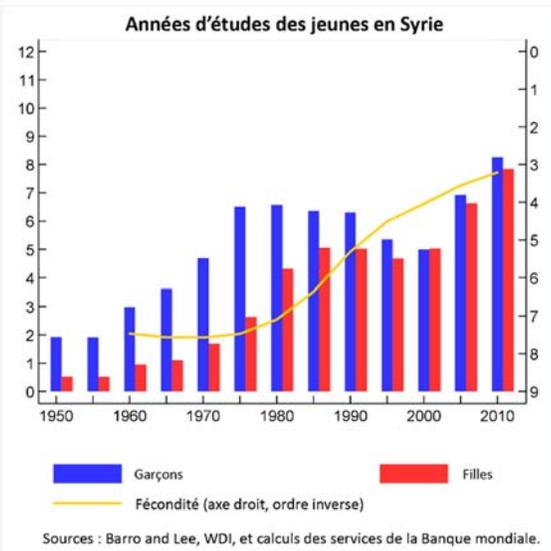
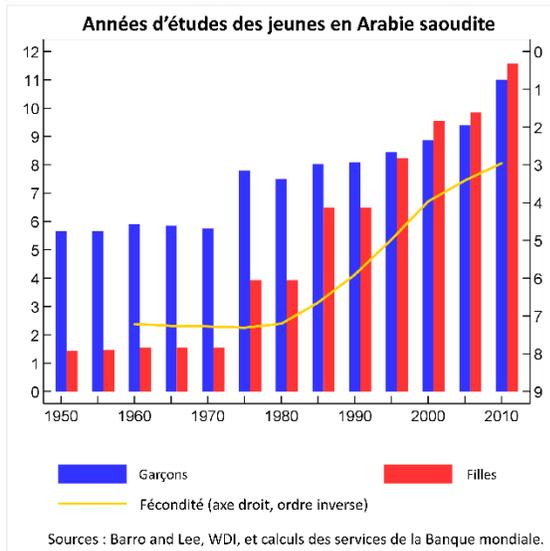
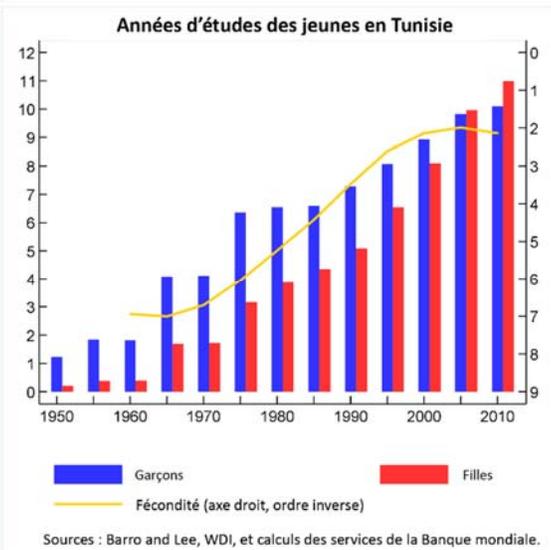
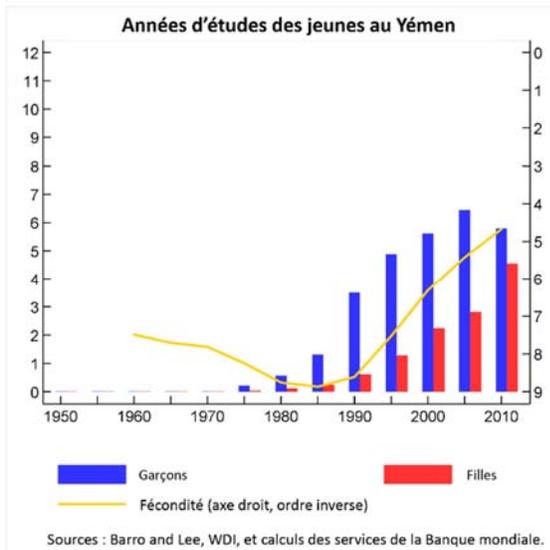
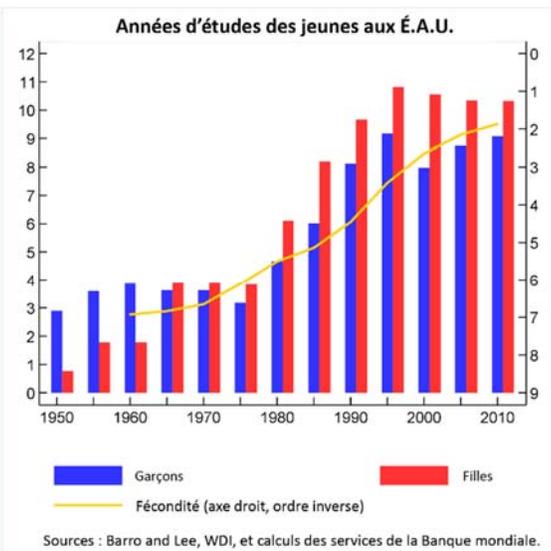
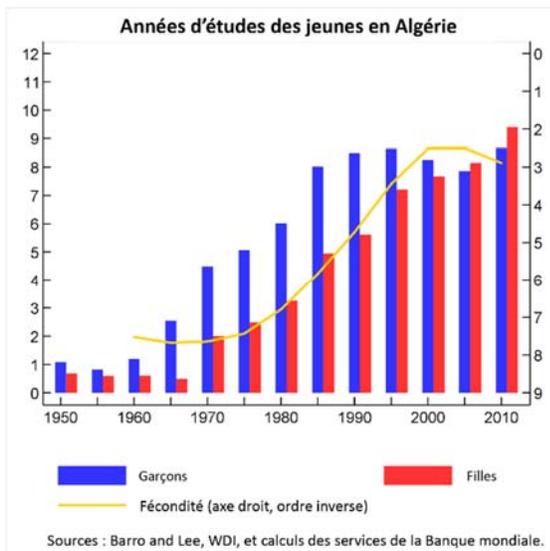
Controverse antitrust

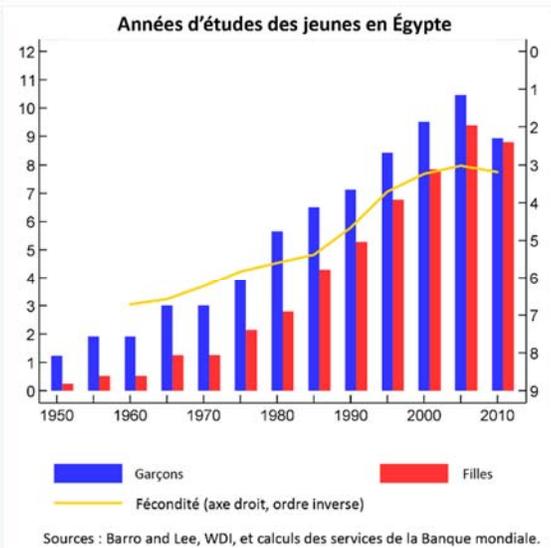
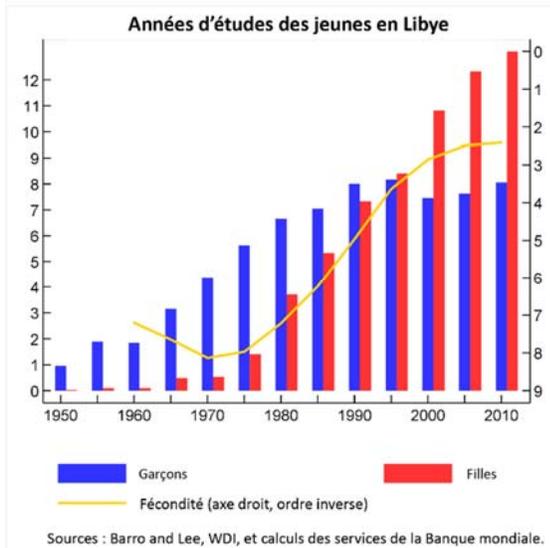
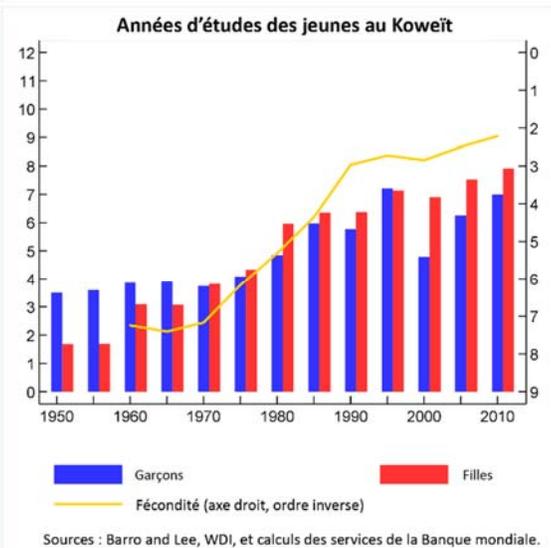
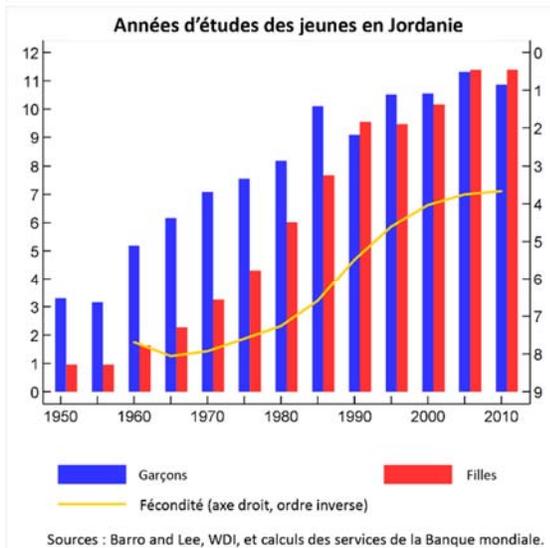
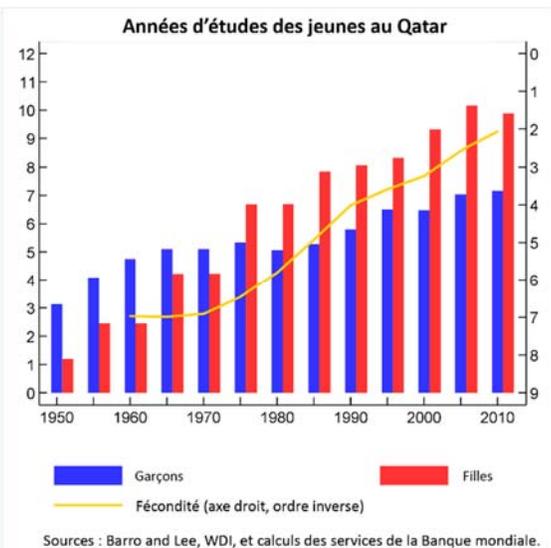
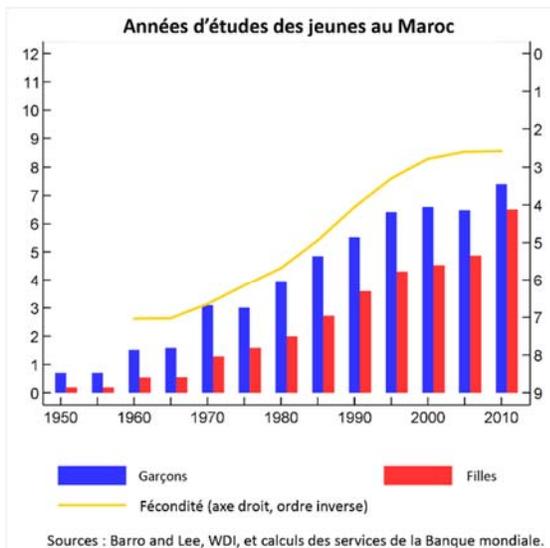
Le succès de Safaricom a suscité l'opposition de ses concurrents, qui l'accusent depuis des années de comportement anticoncurrentiel en raison de clauses d'exclusivité avec son réseau d'agents et du manque d'interopérabilité de M-PESA avec les autres services de paiement mobile. De fait, il est très difficile pour ses concurrents de trouver en zone reculée des entités capables de recevoir ou de décaisser des espèces, et les agents M-PESA pourraient donc en principe être considérés comme des « missions de service public ».

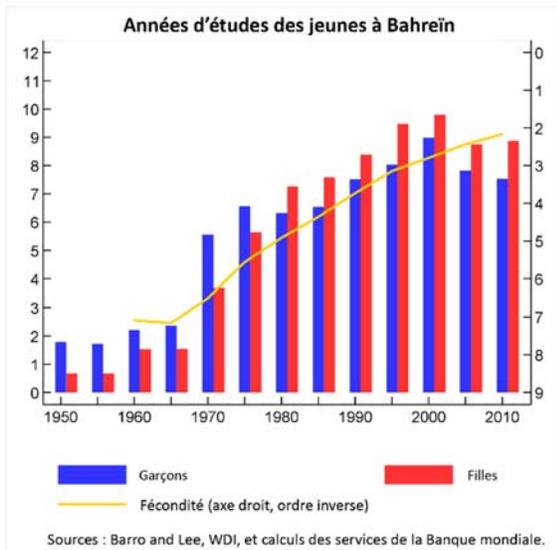
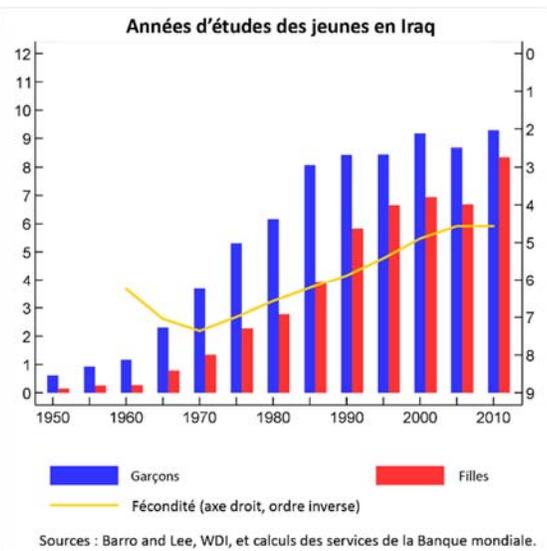
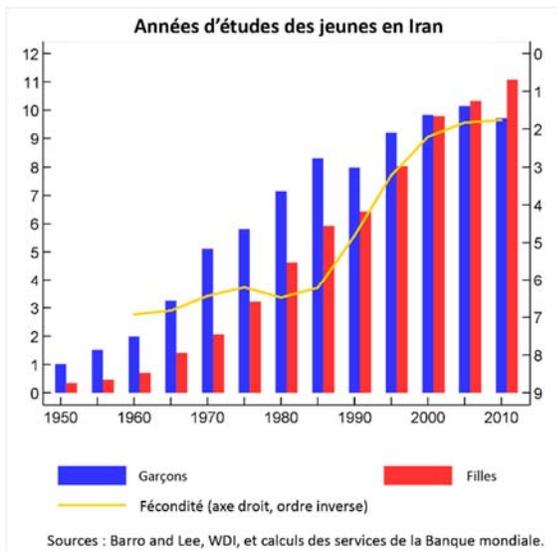
Ces arguments ont été entendus. En 2016, l'autorité de la concurrence du Kenya a ordonné à Safaricom d'ouvrir son réseau d'agents M-PESA aux autres sociétés de télécommunications offrant des services d'argent mobile. Et, en 2017, les opérateurs de télécommunications ont conclu un accord d'interopérabilité qui permet aux usagers d'envoyer des fonds, que les deux parties à la transaction utilisent ou non le même fournisseur.

Graphique I.1. La population féminine instruite dans la région MENA

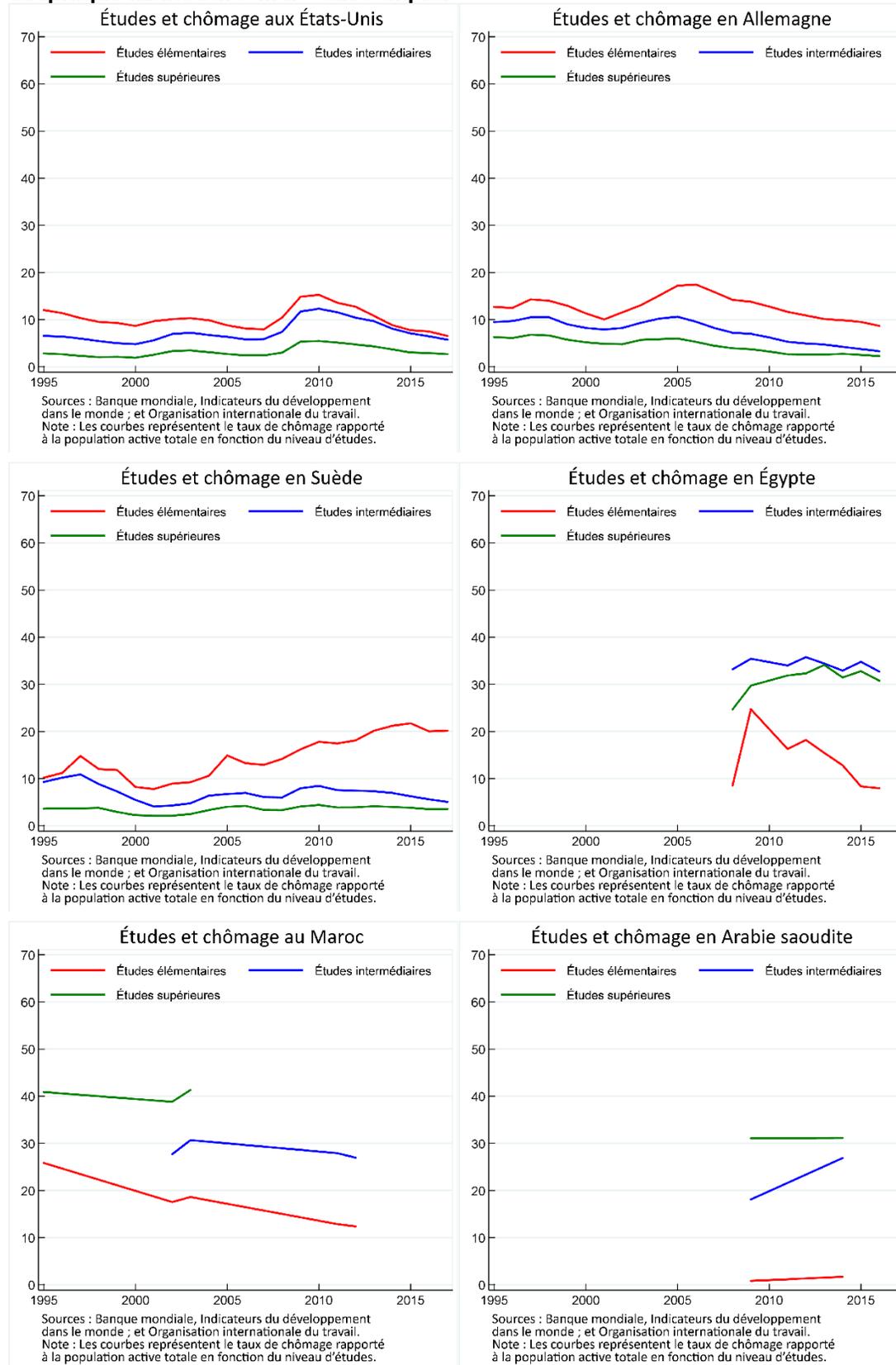


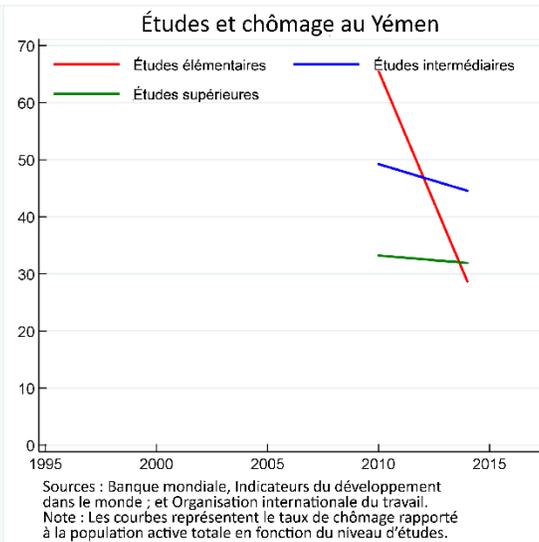
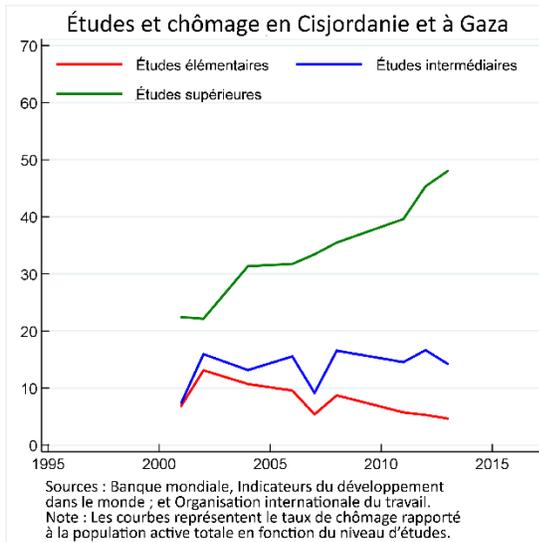
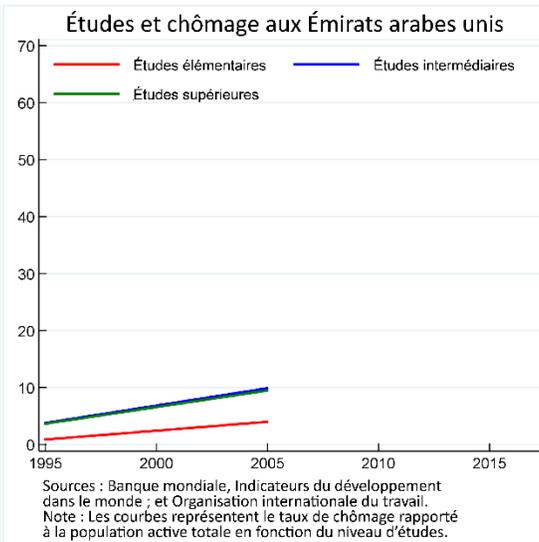
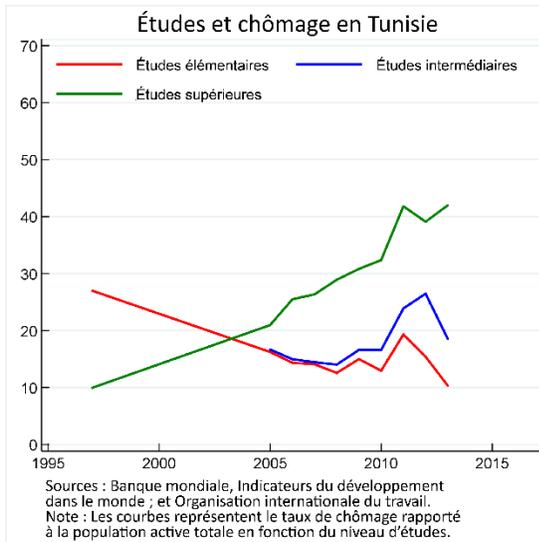






Graphique I.2 Instruits mais sans emploi





Chapitre 2.

Le piège du revenu intermédiaire au Moyen-Orient

Pour un pays en développement, accéder au statut de pays à revenu intermédiaire est à la fois une bénédiction et une malédiction. Si cette accession signifie que la pauvreté extrême et les privations ont disparu, le fléchissement de la croissance qui s'ensuit habituellement fait que rares sont les pays qui réussissent à progresser vers le groupe des pays à revenu élevé. L'histoire le montre et c'est effectivement ce qui s'est passé pour les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), pour la plupart membres du groupe des pays à revenu intermédiaire.

Au cours des 50 dernières années, les pays de la région MENA ont eu leur lot de ralentissements économiques, voire de stagnation. Et tandis que bon nombre de ceux dont l'économie dépend des exportations d'hydrocarbures ont connu des périodes de forte croissance, aucun rattrapage durable n'a été observé (voir encadré I.5).

Cet enfermement des pays de la région dans le statut du revenu intermédiaire indique la présence d'obstacles structurels à la croissance. Tous sont notamment pénalisés par l'absence d'un secteur privé dynamique, qui tient au manque de volonté ou à l'incapacité à adopter les technologies les plus récentes. Cette situation a empêché une hausse durable de la productivité sans laquelle aucun gouvernement ne peut assurer l'amélioration générale des niveaux de vie.

Cette atonie de l'activité privée s'explique notamment par plus d'un demi-siècle de politiques publiques fondées sur le fonctionnariat systématique et les subventions universelles afin « d'acheter » la paix sociale sans rendre de comptes. Parce qu'il assure aux citoyens une trajectoire économique sans risques, ce contrat social étouffe toute velléité d'innover et de créer des entreprises. Il a également nui à la fourniture des services publics et alimenté la défiance envers le gouvernement.

Mais les pays de la région MENA ont aujourd'hui de plus en plus de mal à respecter leurs engagements : la hausse des niveaux d'endettement les oblige à tailler dans les dépenses publiques, qui ont traditionnellement été le principal moteur de l'activité économique régionale, mais aussi à supprimer progressivement les subventions universelles. Avec le recul du tourisme et des investissements étrangers découlant des tensions géopolitiques, l'incertitude grandit.

D'autant que la fonction publique de ces pays ne peut plus absorber les diplômés de l'université, toujours plus nombreux. Même si la qualité et l'accessibilité des établissements scolaires soulèvent de sérieuses interrogations, le fait est que les primodemandeurs d'emploi sont de plus en plus instruits, mais inaptes au travail.

Autrement dit, ces améliorations du capital humain ne se sont pas traduites par une accélération de la croissance : la région MENA affiche l'un des taux de chômage les plus élevés du monde — qui alimente un exode des cerveaux plus important que partout ailleurs puisque les jeunes diplômés partent à l'étranger en quête de débouchés. L'incapacité des gouvernements des pays de la région à encourager l'innovation, quand ils ne font pas tout, dans certains cas, pour l'empêcher, est l'une des principales causes de cette situation. Alors que certains pays s'inquiètent de voir les robots se substituer à l'humain, la non-adoption des nouvelles technologies par les pays de la région entrave la création d'emplois.

Le problème tient au fait que, pour protéger les acteurs historiques, notamment dans la banque et les télécommunications, les gouvernements des pays de la région MENA imposent des réglementations excessives et archaïques qui dissuadent les nouveaux opérateurs d'entrer sur le marché. Ces réglementations entravent la concurrence, la diffusion des technologies courantes et les formes d'adaptation et d'évolution indispensables à l'émergence d'un secteur privé dynamique.

À l'inverse, des régions comme l'Asie ont fait le choix de s'ouvrir aux nouvelles technologies pour s'imposer comme un pôle manufacturier mondial. D'ailleurs, grâce à l'automatisation, l'Asie devrait conserver cette position dominante même lorsque les salaires dépasseront le niveau habituel dans les économies à forte intensité manufacturière.

Dans ce contexte, les pays de la région MENA ne peuvent pas compter sur leurs exportations traditionnelles de produits manufacturiers pour maintenir leur trajectoire de croissance. Ils vont devoir au contraire faire émerger une économie numérique plus sophistiquée en profitant de leur vivier de main-d'œuvre, jeune et instruite. Pour y parvenir, la première des priorités consistera à adopter les nouvelles technologies et à assurer la fourniture de « biens publics numériques » que sont un accès fiable à l'Internet haut débit et des solutions de paiement dématérialisées.

Malgré la généralisation des connexions Internet et des appareils numériques dans la région MENA, ces outils servent avant tout à accéder aux médias sociaux plutôt qu'à créer de nouvelles entreprises ou à embaucher du personnel. Cela tient sans doute au fait que la région affiche le plus faible débit alloué par abonné au monde. Et pour ce qui est de l'argent mobile, les pays d'Afrique de l'Est obtiennent de bien meilleurs résultats que leurs homologues de la région MENA.

Pour autonomiser les centaines de millions de jeunes qui frapperont aux portes du marché du travail dans les décennies à venir, les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord devront se doter d'un nouveau contrat social axé sur l'utilisation de la technologie. Indispensable, la fourniture de services publics numériques n'y suffira pas. Il faudra aussi remettre à plat tout l'arsenal réglementaire. À cet égard, les gouvernements des pays de la région MENA pourraient s'inspirer du Kenya qui, en optant pour une approche réglementaire allégée, a favorisé le déploiement rapide du système M-PESA de paiement de pair à pair (voir encadré I.4). Ils devront aussi faciliter l'accès de nouveaux acteurs, y compris les opérateurs non bancaires, aux marchés de la région.

La technologie peut aider les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à sortir du piège du revenu intermédiaire — à condition que les pouvoirs publics prennent l'initiative d'actionner ce levier. Sinon, la région continuera de perdre du terrain et ses habitants d'aller tenter leur chance ailleurs.

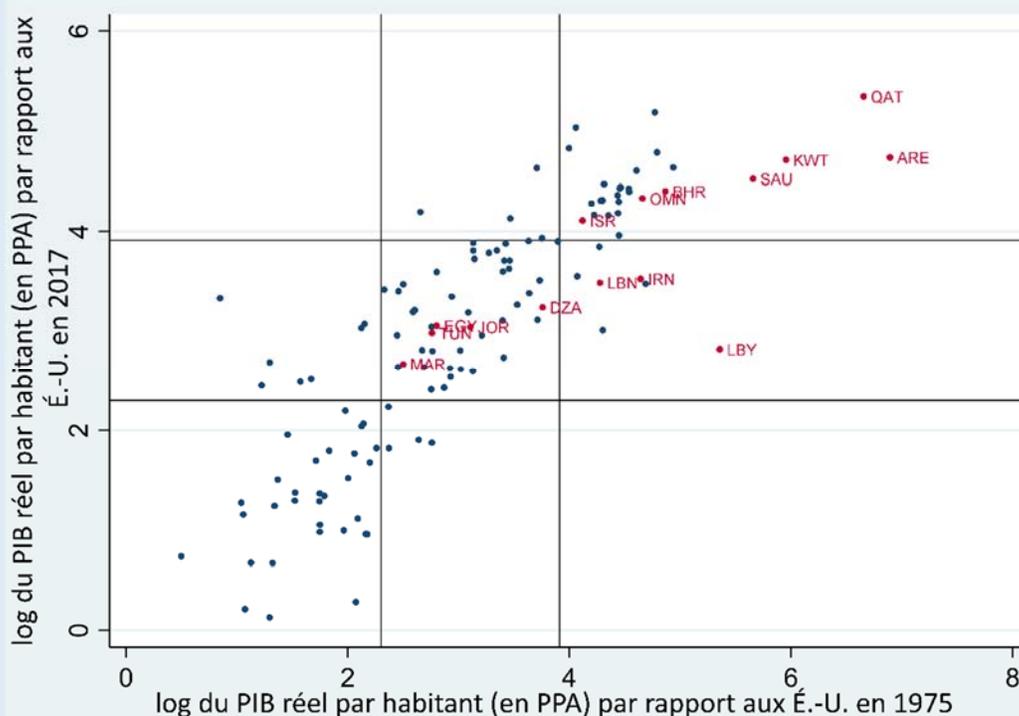
Encadré I.5. Le piège du revenu intermédiaire au Moyen-Orient : données empiriques

En 2007, Gill et Kharas ont été les premiers à définir le concept de piège du revenu intermédiaire, qui empêche les économies en développement d'atteindre le statut de pays à revenu élevé. Leur objet était de susciter un débat sur une théorie de la croissance devant éclairer les politiques de développement des pays à revenu intermédiaire (Gill and Kharas, 2015). Cette expression a été reprise par de hauts responsables de pays asiatiques, tels que la Malaisie, le Viet Nam et la Chine, pour attirer l'attention sur le risque de plafonnement de la croissance des économies ayant atteint le statut de pays à revenu intermédiaire.

Ce piège devrait également être une source de préoccupation pour les pays à revenu intermédiaire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, car aucun de ceux qui avaient ce statut en 1975 n'avait rejoint le groupe des pays à revenu élevé en 2017. Pire encore, l'examen de la croissance des pays à revenu intermédiaire de la région MENA indique non seulement qu'elle est faible, mais aussi qu'elle ralentit à mesure que leur revenu augmente.

Niveau regard sur le piège du revenu intermédiaire

Graphique I.3 Le piège du revenu intermédiaire



Les données sur les niveaux de revenu entre 1975 et 2017 indiquent que peu de pays sont sortis du groupe à revenu intermédiaire⁸ (voir graphique I.3). Comme Bulman et al (2017), nous classons chaque année les pays en trois groupes de revenu relatif : faible, intermédiaire et élevé, en comparant leur produit intérieur brut (PIB) en parité de pouvoir d'achat (PPA) à celui des États-Unis au cours de la même année. Un pays est dit « à faible revenu » si son PIB par habitant est inférieur ou égal à 10 % de celui des États-Unis, « à revenu intermédiaire » s'il se situe entre 10 % et 50 % de ce PIB de référence, et « à revenu élevé » s'il lui est supérieur de 50 %. Les pays de la partie médiane gauche du graphique sont ceux qui sont passés du groupe à faible revenu en 1975 au groupe à revenu intermédiaire en 2017, les pays de la partie médiane supérieure sont ceux qui sont passés du groupe à revenu intermédiaire au groupe à revenu élevé, tandis que les pays de la partie centrale sont ceux qui n'ont pu échapper au piège du revenu intermédiaire après plus de quatre décennies.

Si l'on considère les pays de la région MENA (en rouge), hormis les six qui ont conservé leur statut de pays à revenu élevé, cinq n'ont pas réussi à sortir du groupe à revenu intermédiaire (Algérie, Égypte, Jordanie, Maroc et Tunisie), trois ont été rétrogradés au rang de pays à revenu intermédiaire (Iran, Liban et Libye), et aucun n'a intégré le groupe à revenu élevé.

La dynamique de croissance des pays de la région MENA

Outre le fait d'identifier les pays enfermés dans le piège du revenu intermédiaire, nous cherchons également à comprendre le lien entre la dynamique de croissance et l'augmentation du revenu. L'étude de cette dynamique permet de mieux comprendre le pourquoi de ce piège. On observe par exemple que les pays à revenu intermédiaire enregistrant des taux de croissance faibles et en perte de vitesse en sont généralement les victimes.

À partir des données sur le PIB tirées des Perspectives de l'économie mondiale du FMI et des données sur la productivité totale des facteurs (PTF) tirées de la version 9.0 de la Penn World Table, nous estimons la croissance et la dynamique de la PTF pour chaque région, en utilisant une approche non paramétrique qui ne fait aucune hypothèse sur la forme fonctionnelle de cette relation. L'estimation non paramétrique est une régression linéaire locale par la méthode du noyau de $\Delta y_{it,t+10}$ et $\frac{y_{it}}{y_{US,t}}$, où $\Delta y_{it,t+10}$ est la croissance décennale annualisée du PIB par habitant en PPA (ou PTF) pour le pays i entre l'instant t et l'instant $t + 10$, et $\frac{y_{it}}{y_{US,t}}$ est le revenu par habitant du pays par rapport aux États-Unis à l'instant t . Les régressions comprennent les effets fixes par pays pour tenir compte de leurs caractéristiques constantes dans le temps, et les effets fixes par décennie pour neutraliser les effets des chocs mondiaux communs au cours de la décennie considérée. Nous effectuons les régressions pour les pays de quatre régions disposant de données suffisantes : Asie de l'Est et Pacifique (EAP), Europe et Asie centrale (ECA), Amérique latine et Caraïbes (LAC), et Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA).

⁷ Les prix réels du pétrole sont plus ou moins identiques pour ces deux années : 52,54 dollars le baril en 1975 et 54,19 dollars le baril en 2017 (en dollars constants de 2017), selon l'étude statistique de BP (2017).

⁸ Ces pays étaient la Corée, la Région administrative spéciale de Hong Kong, Chypre et le Portugal.

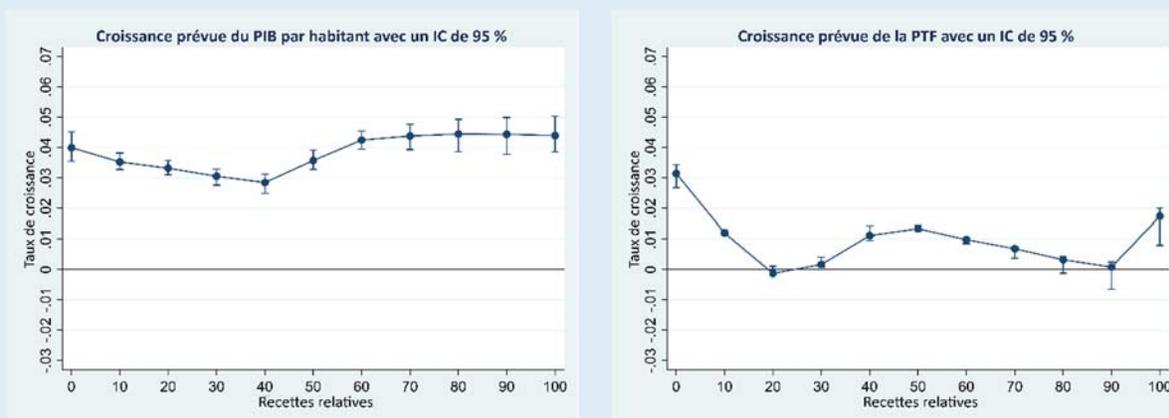
Pour chaque région, les régressions non paramétriques fournissent différentes pentes de croissance décennale annualisée du PIB par habitant en PPA et de la PTF à différents niveaux de revenu relatif, sur la base desquelles nous calculons la valeur prévue de la croissance décennale à mesure que le revenu relatif augmente. Les valeurs de la croissance prévue lorsque le revenu est inférieur ou égal à celui des États-Unis (revenu relatif < 100 %) sont indiquées sur le graphique I.49. Le revenu relatif est représenté sur l'axe des x et la valeur prévue de la croissance décennale sur l'axe des y, avec des intervalles de confiance de 95 %.

Nous constatons que la croissance prévue du PIB par habitant est faible dans les pays de la région MENA. Cette croissance n'est en moyenne que d'environ 2 % par an lorsque le revenu relatif est faible, et elle ne cesse de diminuer lorsque le revenu relatif augmente. Cette situation décrit le piège du revenu intermédiaire de la région MENA. La faible croissance est en partie attribuable à celle encore plus médiocre de la PTF. À un niveau de revenu relatif plus faible, la croissance moyenne de la PTF dans les pays de la région MENA se situe entre 0 et 1 % par an. Elle devient négative lorsque le revenu relatif dépasse de 40 % celui des États-Unis.

Les résultats de croissance de l'Amérique latine et des Caraïbes sont également préoccupants. La croissance prévue du PIB n'y dépasse jamais 2 % et celle prévue de la PTF devient négative lorsque le revenu relatif n'atteint que 30 % de celui des États-Unis. En revanche, la croissance du PIB par habitant et de la PTF est plus élevée dans les pays des régions ECA et EAP. D'autre part, les taux de croissance du PIB des pays de la région EAP augmentent lorsque leur revenu atteint 40 % de celui des États-Unis.

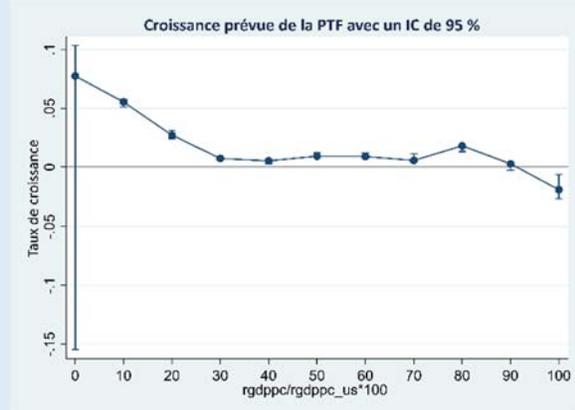
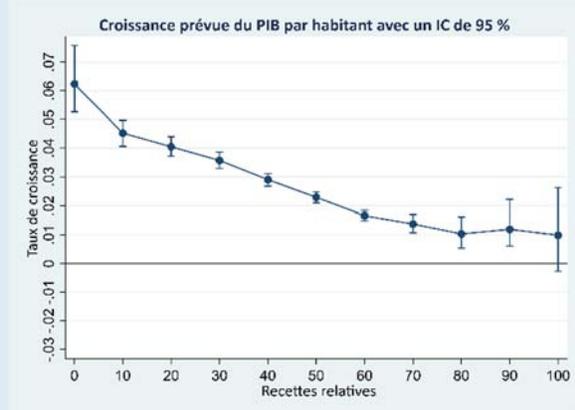
Graphique I.4 Croissance prévue des recettes

Asie de l'Est et Pacifique

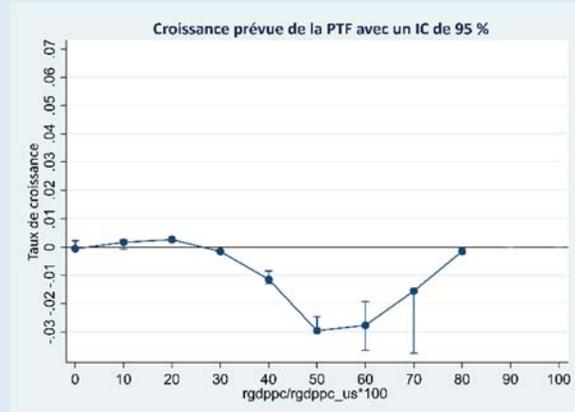
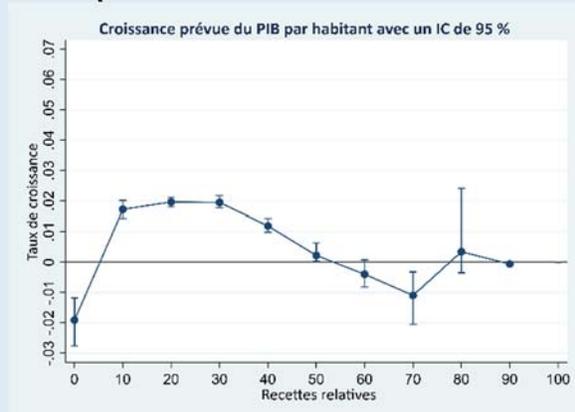


⁹ Les résultats ne sont pas reportés sur le graphique lorsque le revenu relatif dépasse 100 %, car la croissance ne peut être estimée avec suffisamment de précision en raison du faible nombre d'observations.

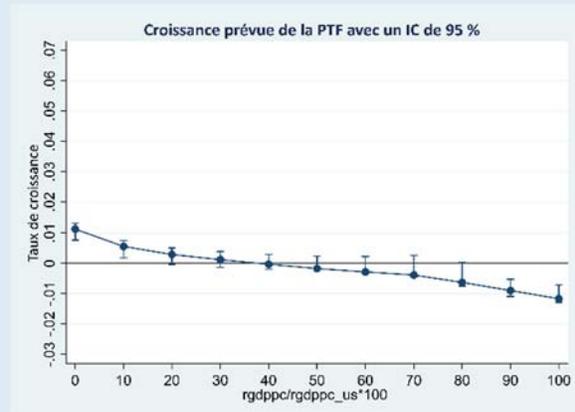
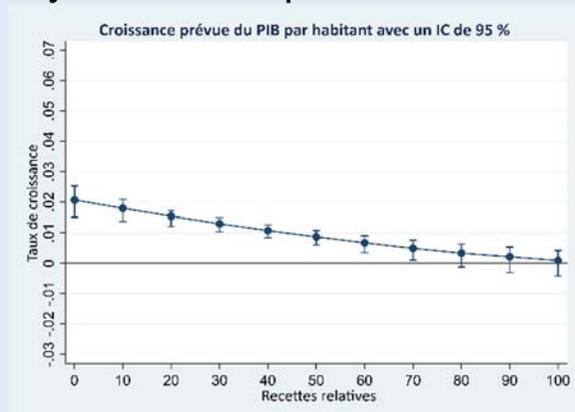
Europe et Asie centrale



Amérique latine et Caraïbes



Moyen-Orient et Afrique du Nord



Incidences pour la région MENA

Les résultats de croissance de la région MENA sont médiocres. Les pays à revenu intermédiaire de la région ont besoin d'un nouveau moteur de croissance pour sortir du piège dans lequel ils se trouvent enfermés. Les technologies de l'information pourraient ouvrir la voie à la croissance, en

particulier dans les pays de la région, qui disposent d'un important capital humain. L'adoption d'un modèle économique axé sur la technologie, qui mise sur l'innovation et encourage la prise de risques et la créativité, est riche de promesses pour la région MENA.

Références :

Bulman, David, Maya Eden and Ha Nguyen. 2017. "Transitioning from low-income growth to high-income growth: is there a middle-income trap?" *Journal of the Asia Pacific Economy*, volume 22, issue 1, pp 5-28

Gill, Indermit and Homi Kharas, 2015. "The middle-income trap turns ten," Policy Research Working Paper Series 7403, The World Bank

————— and others. 2007. "An East Asian Renaissance: Ideas for Economic Growth." World Bank, Washington, DC.

Graphique I.5 Dynamique projetée des entrées sur le marché du travail

Note :

Projections concernant la population active reposant sur trois scénarios :

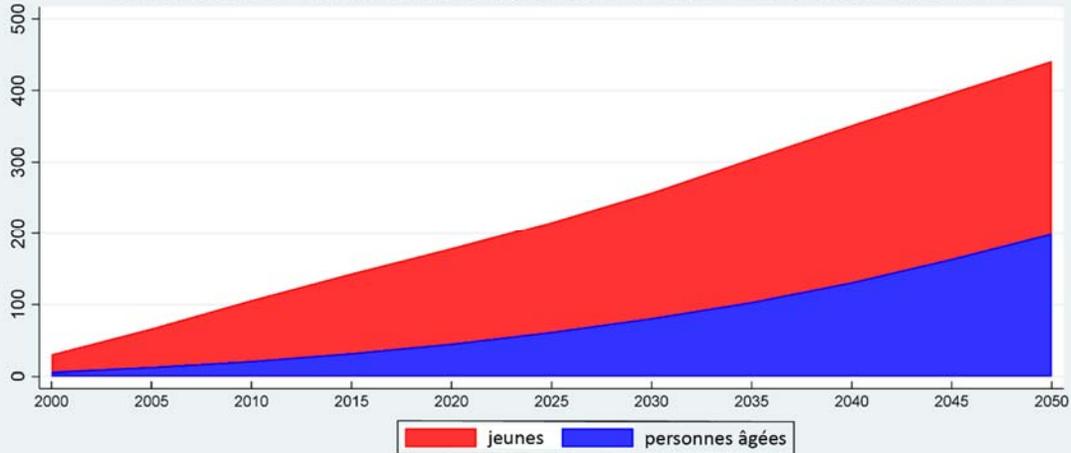
Les jeunes sont définis comme la population âgée de 20 à 24 ans (tranches de 5 ans) et les personnes âgées comme la population âgée de 60 à 64 ans (tranches de 5 ans).

Scénario 1 : le taux d'activité est supposé égal à 100 % pour toutes les années de l'échantillon.

Scénario 2 : le taux d'activité repose sur des statistiques historiques lorsqu'elles sont disponibles et se maintient au niveau de 2015 pour le reste de la période.

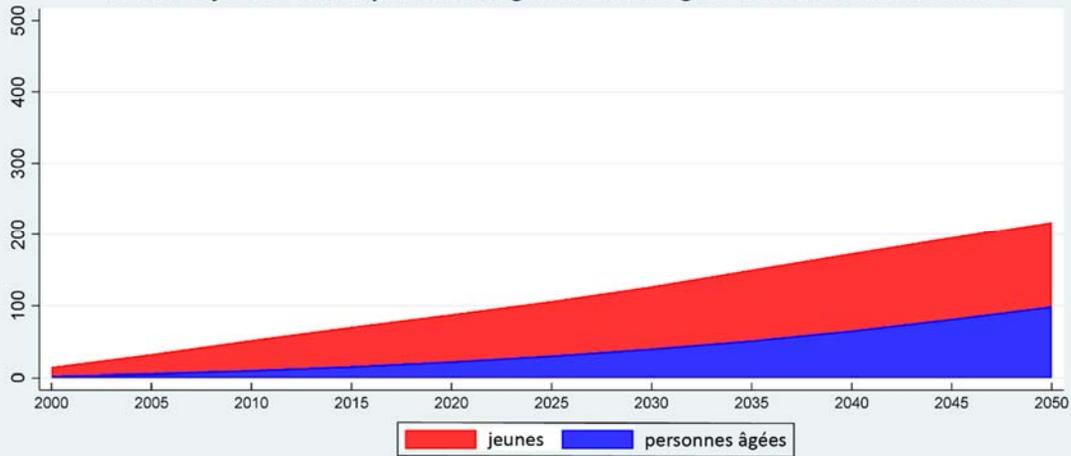
Scénario 3 : le taux d'activité converge de façon linéaire vers 89 % (niveau le plus élevé en 2015) en 2050.

Total des jeunes et des personnes âgées dans la région MENA avec le scénario 1



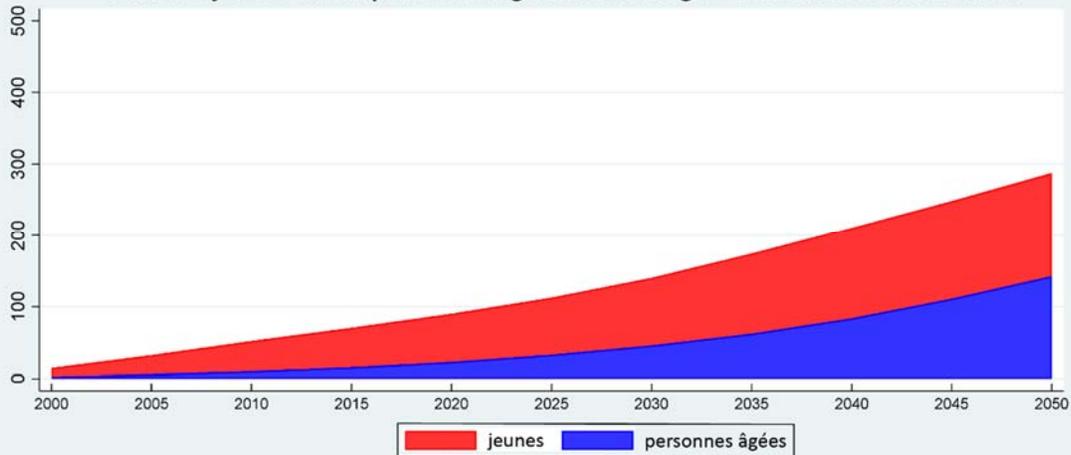
Sources : Organisation des Nations Unies, Perspectives de la population mondiale (2017) ; Banque mondiale ; Indicateurs du développement dans le monde ; et calculs des services de la Banque mondiale.

Total des jeunes et des personnes âgées dans la région MENA avec le scénario 2



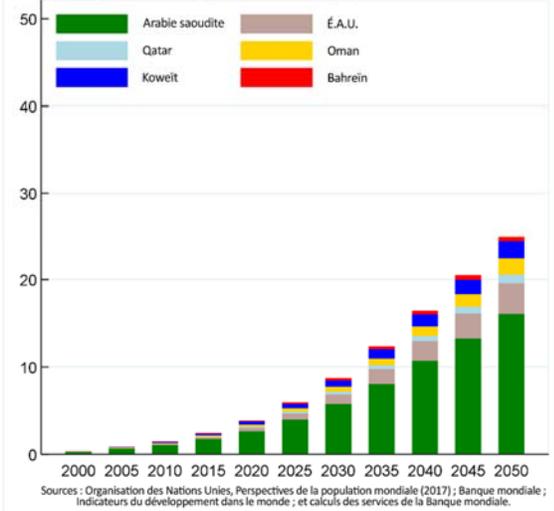
Sources : Organisation des Nations Unies, Perspectives de la population mondiale (2017) ; Banque mondiale ; Indicateurs du développement dans le monde ; et calculs des services de la Banque mondiale.

Total des jeunes et des personnes âgées dans la région MENA avec le scénario 3

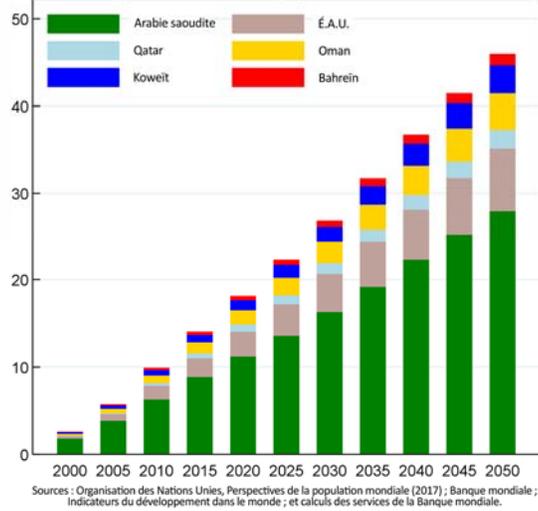


Sources : Organisation des Nations Unies, Perspectives de la population mondiale (2017) ; Banque mondiale ; Indicateurs du développement dans le monde ; et calculs des services de la Banque mondiale.

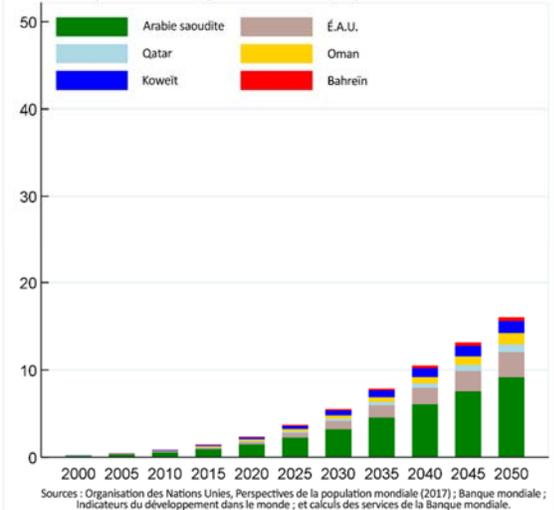
Total des personnes âgées dans les pays du CCG – scénario 1



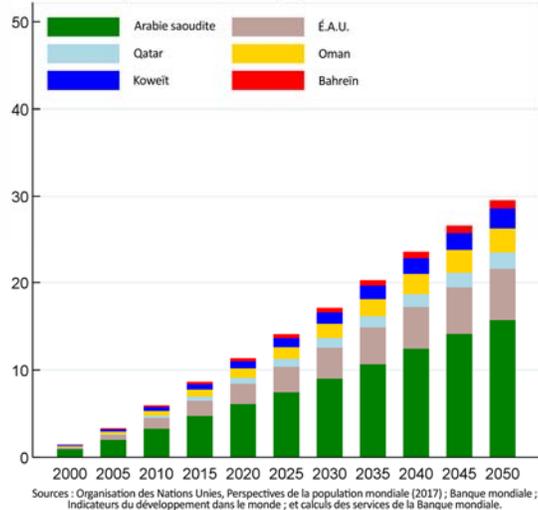
Total des jeunes dans les pays du CCG – scénario 1



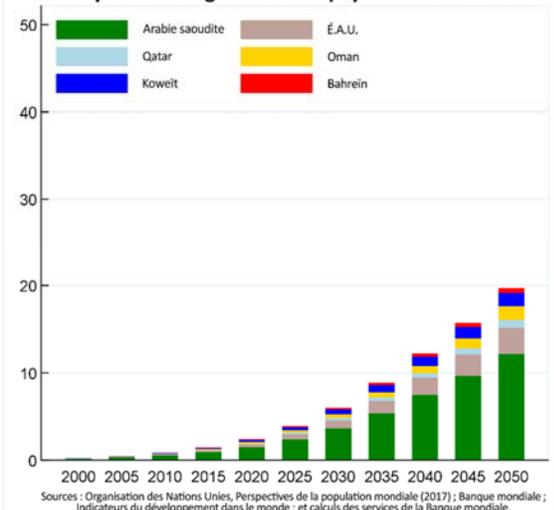
Total des personnes âgées dans les pays du CCG – scénario 2



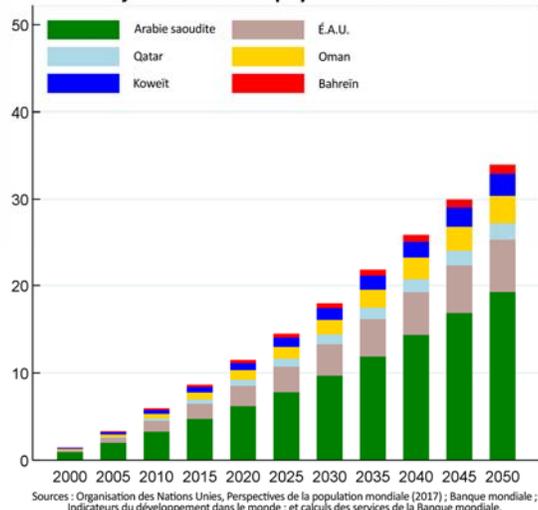
Total des jeunes dans les pays du CCG – scénario 2

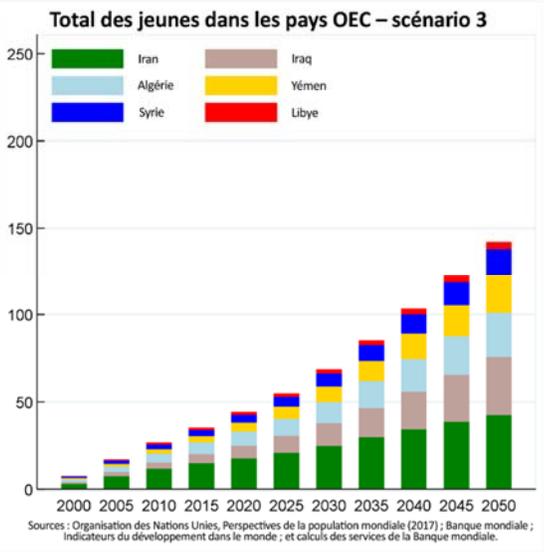
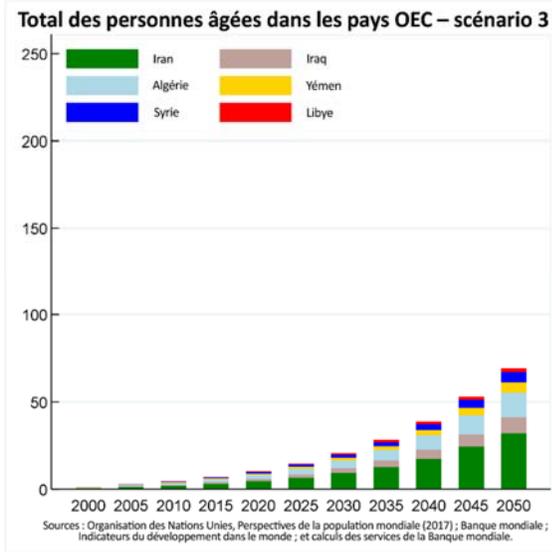
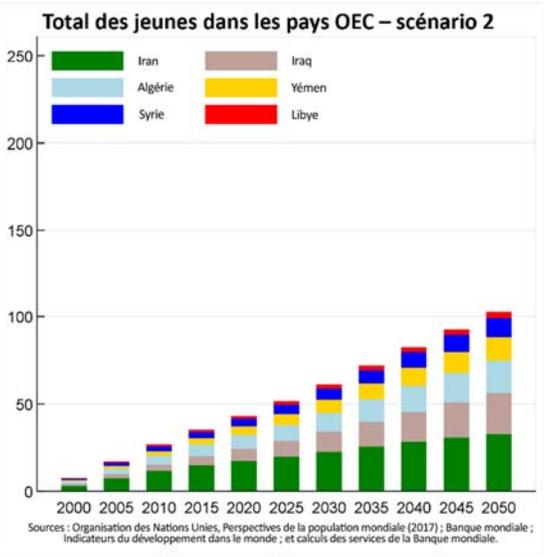
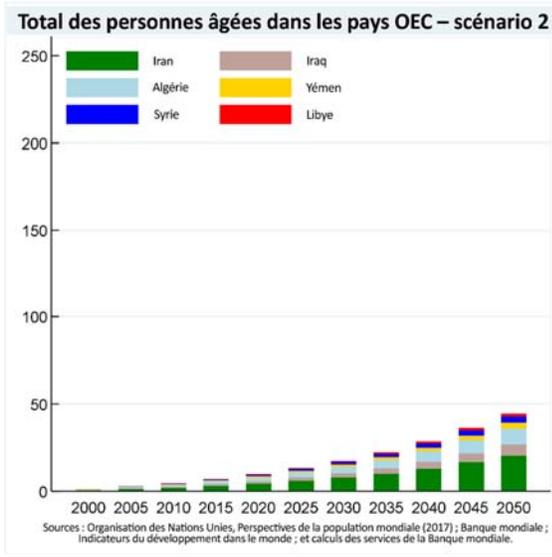
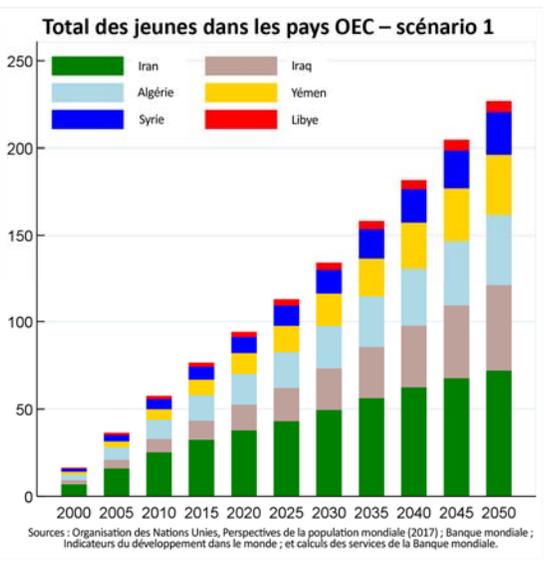
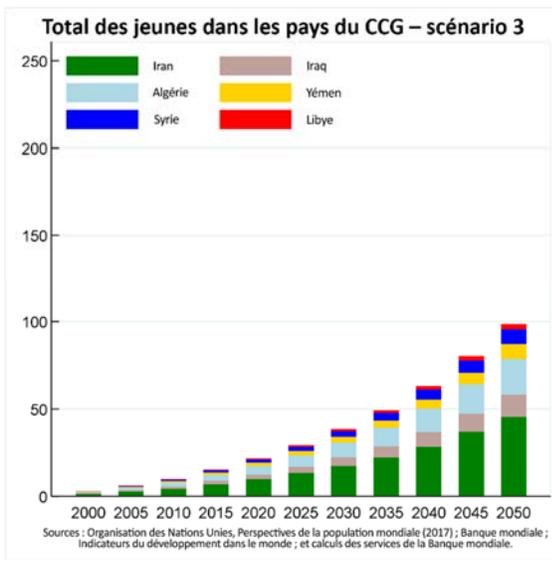


Total des personnes âgées dans les pays du CCG – scénario 3

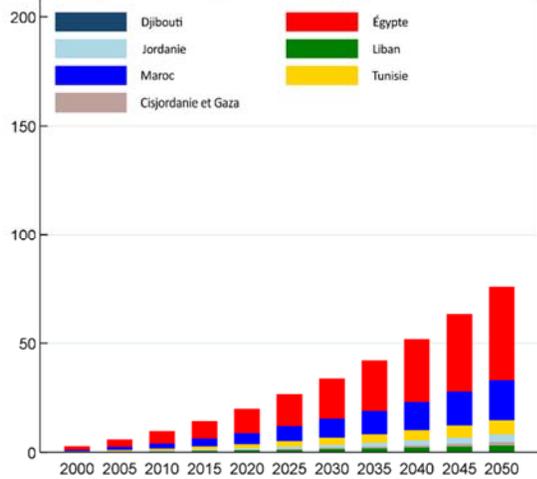


Total des jeunes dans les pays du CCG – scénario 3

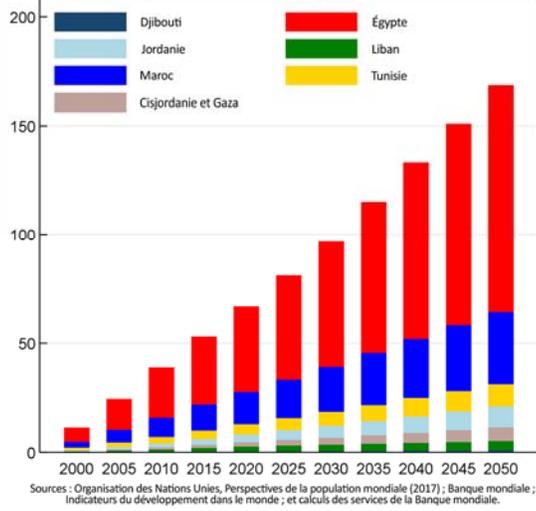




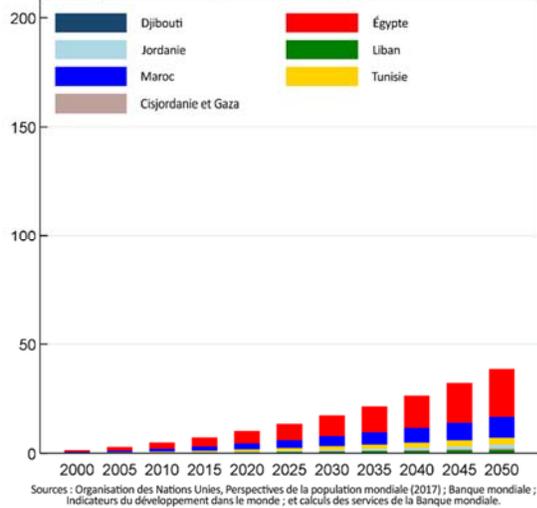
Total des personnes âgées dans les pays OIC – scénario 1



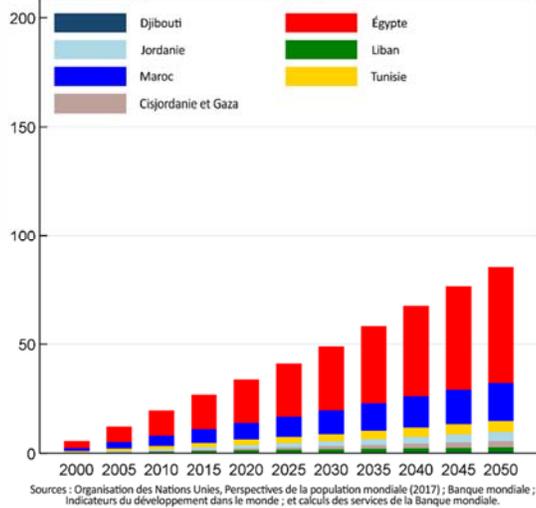
Total des jeunes dans les pays OIC – scénario 1



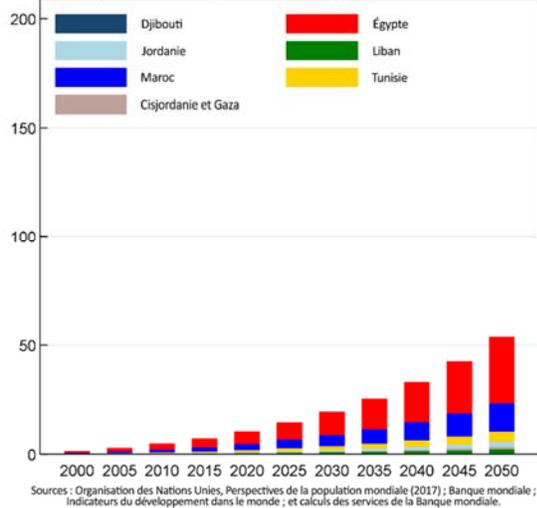
Total des personnes âgées dans les pays OIC – scénario 2



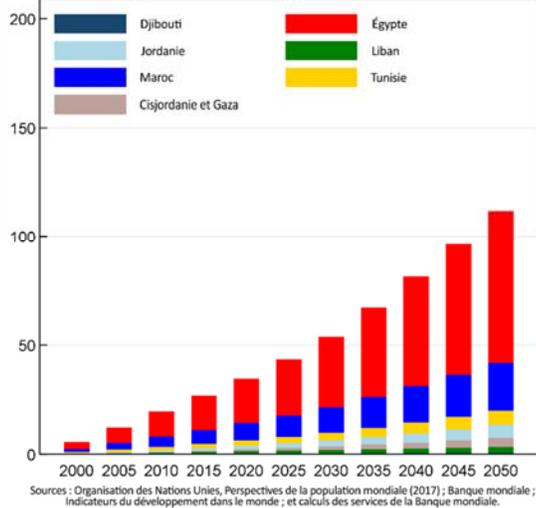
Total des jeunes dans les pays OIC – scénario 2



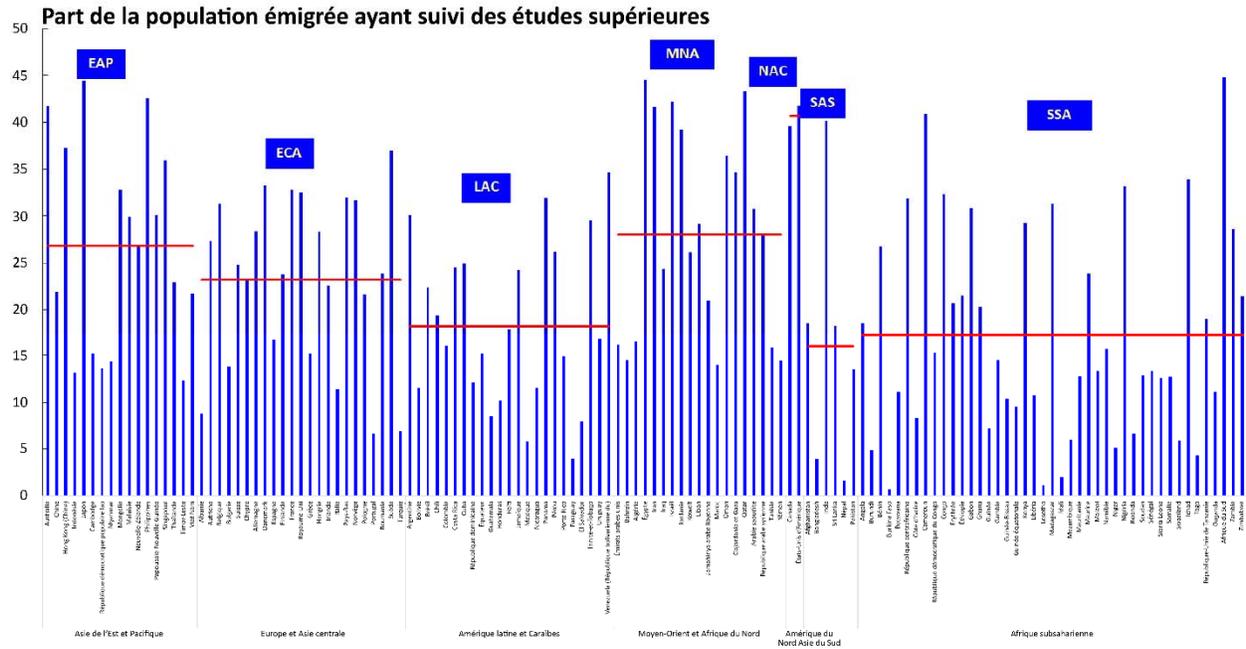
Total des personnes âgées dans les pays OIC – scénario 3



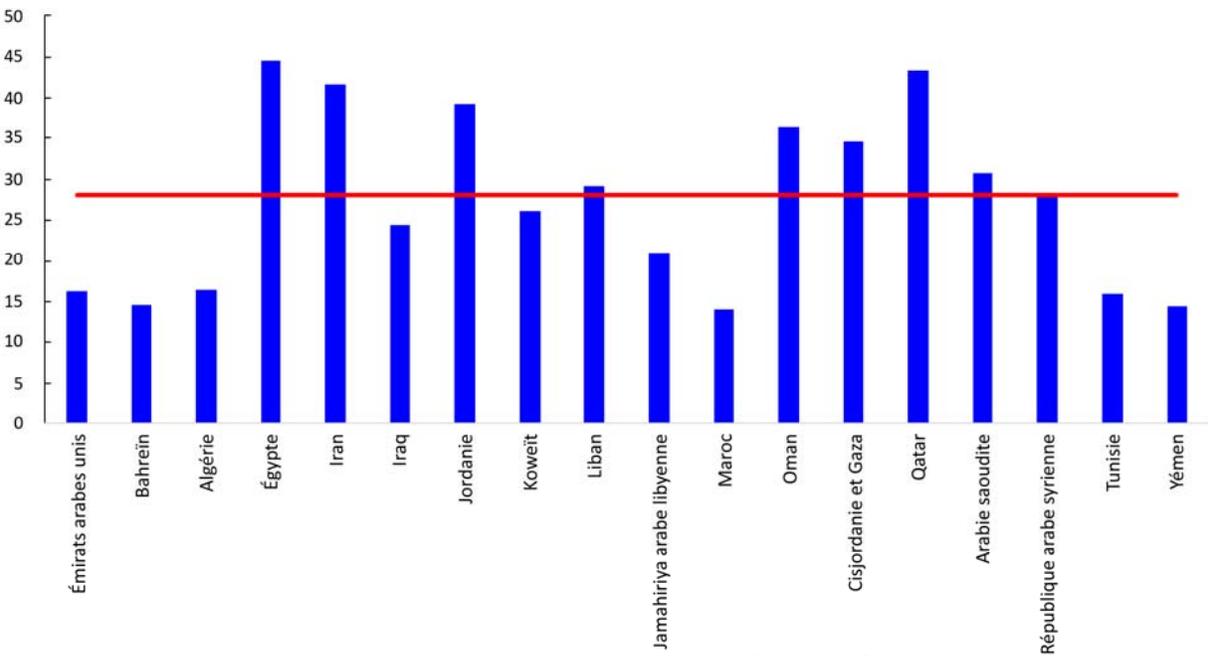
Total des jeunes dans les pays OIC – scénario 3



Graphique I.6 La fuite des cerveaux.



Part de la population émigrée de la région MENA ayant suivi des études supérieures



Note : Les traits rouges représentent les moyennes régionales.

Chapitre 3.

Les bases de la nouvelle économie : une approche visionnaire

Une nouvelle réalité économique doit s'imposer sans plus attendre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA). Dans une région où les contrats sociaux se délitent et où les économies obtuses ne parviennent pas à employer la main-d'œuvre la plus instruite et potentiellement la plus productive, une approche progressive du changement n'est pas viable.

Au lieu de cela, la région a besoin d'un effort concerté, comparable à celui déployé par les États-Unis lorsqu'ils ont décidé, au début des années 1960, d'envoyer un homme sur la lune. Une telle approche peut mobiliser les gens autour d'un objectif commun et transformer la manière dont les pouvoirs publics, les entreprises, les institutions financières internationales et les sociétés civiles mènent leurs affaires. Elle transformerait les économies de la région et contribuerait à ce que des millions de jeunes trouvent les bons emplois qu'ils méritent.

Alors que ces jeunes sont de plus en plus nombreux depuis des décennies à étudier à l'université, cette augmentation ne s'est pas accompagnée d'une hausse proportionnelle de la demande de compétences. Cette situation a pour effet pervers que les diplômés universitaires ont plus de chances d'être au chômage que les personnes moins éduquées, ce qui contribue au malaise social et freine les économies car la main-d'œuvre la plus instruite et potentiellement la plus productive reste inexploitée.

Pour changer la donne, la région MENA doit rapidement créer une nouvelle réalité économique susceptible d'offrir des débouchés à tous ses jeunes. L'ancien modèle économique étatique, qui est encore profondément ancré dans de nombreux pays de la région, a atteint ses limites et ne peut plus fournir les emplois nécessaires, sans même parler de leur qualité.

Un modèle de croissance fondé sur l'industrie légère à forte intensité de main-d'œuvre, comme celui adopté par les pays est-asiatiques, ne peut pas résoudre le problème des diplômés universitaires sans emploi. Qui plus est, cette trajectoire de croissance n'est sans doute plus d'actualité, car les nouvelles technologies modifient rapidement le secteur manufacturier.

L'approche la plus prometteuse pour les pays de la région MENA est d'adopter un modèle économique axé sur la technologie, qui mise sur l'innovation et encourage la prise de risques et la créativité. Car ce modèle peut offrir des débouchés à la main-d'œuvre instruite.

En outre, les applications de haute technologie, telles que les plateformes de placement des demandeurs d'emploi, peuvent aider les travailleurs moins instruits à trouver un emploi. Cette

approche nécessitera la création d'un système de télécommunications moderne, propice à l'avènement d'une économie numérique solidaire, et d'une infrastructure financière capable de soutenir cette économie.

Pour réaliser un programme aussi ambitieux, les pays devront mobiliser le soutien politique et stimuler l'imagination du public plutôt que de se contenter d'adopter une approche progressive du changement. Sans un véritable effort, c'est toute une génération de jeunes qui sera condamnée au chômage ou à des emplois à faible productivité et à bas salaire. Et l'écart technologique entre la région MENA et le reste du monde continuera de se creuser.

Les pays de la région doivent prendre modèle sur le président John F. Kennedy qui, en 1961, décida d'entreprendre un immense effort collectif national à la poursuite d'un objectif apparemment inatteignable. Quelques années plus tard, en 1969, le premier homme marchait sur la lune.

La région MENA peut viser aussi haut en prenant collectivement l'engagement d'atteindre, à l'horizon 2022, la parité avec les économies avancées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Les pays de la région se fixeraient pour objectif de rattraper, voire de dépasser, les pays de l'OCDE sur les plans de l'accès à Internet, de la transmission de données (bande passante) et du nombre de transactions financières électroniques.

L'effort nécessaire pour créer des systèmes de télécommunications et de paiement modernes devra reposer sur des objectifs spécifiques et audacieux, assortis d'échéances strictes, et sur une coopération regroupant tous les pans de la société, secteur privé compris.

Certains de ces éléments sont déjà en place. Les jeunes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord maîtrisent déjà bien le numérique. Ils sont actifs sur les médias sociaux et sont de gros utilisateurs de téléphones portables. Le taux de pénétration de la téléphonie mobile y est l'un des plus élevés au monde.

Mais c'est à peu près tout ce que l'on peut dire. La qualité des services Internet est médiocre dans la plupart des pays de la région et peu de gens y ont accès. Seules l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud comptent moins d'abonnés haut débit par habitant et la bande passante des abonnés de la région MENA est limitée.

La finance numérique est presque inexistante. La mauvaise qualité des connexions Internet et des systèmes de paiement entrave le développement d'une économie moderne qui crée des emplois de qualité pour ses citoyens.

Mais l'infrastructure numérique ne pourra être mise à niveau sans une refonte des dispositifs réglementaires de la région. Les organes de réglementation adoptent trop souvent une perspective prudentielle : trop soucieux de limiter les risques, ils sont insensibles au besoin de stimuler l'innovation ou la concurrence. L'ouverture des secteurs des télécommunications et de la finance à de nouveaux intervenants permettrait de réduire les prix et d'augmenter la qualité. Mais les opérateurs historiques et les organes de réglementation de ces deux secteurs entravent ce processus et freinent l'innovation.

Contrairement aux pays d'Amérique latine ou d'Asie de l'Est et d'Asie centrale, qui ont fortement encouragé la concurrence et la libéralisation dans le secteur des télécommunications, les pays de la région MENA ont adopté une approche très progressive du changement. Il s'ensuit que les pays d'Amérique latine et d'Asie, où les vitesses et les taux d'utilisation d'Internet étaient comparables à celles de la région MENA il y a dix ans, dépassent aujourd'hui de loin le monde arabe et rivalisent même avec les économies avancées.

La réglementation a tellement freiné la croissance des paiements numériques dans la région, en particulier en Afrique du Nord, que des pays d'Afrique de l'Est beaucoup plus pauvres sont plus avancés dans ce domaine. Les décideurs devraient étudier le modèle kenyan, où la réglementation allégée mais efficace a favorisé la croissance rapide du système de paiement de pair à pair M-PESA (voir encadré I.4).

Pour se préparer, les autorités de la région MENA devront se fixer deux objectifs audacieux et prévoir de les atteindre rapidement, dans un délai d'environ quatre ans :

- Créer un Internet haut débit moderne qui couvre tous les pays, y compris ceux qui sont à la traîne sur le plan économique.
- Développer l'infrastructure nécessaire au transfert d'argent numérique grâce à Internet et aux appareils mobiles.

Les organes de réglementation doivent pour cela relever un double défi. Ils doivent *encourager les nouveaux entrants et une concurrence accrue*, et aussi instaurer la confiance dans l'intégrité et la sécurité de la finance numérique sur le marché privé dans une région qui a été dominée par les banques publiques (voir encadré I.6).

À l'instar de la décision du président Kennedy qui a galvanisé les États-Unis en 1961, une approche visionnaire de la région MENA pourrait mobiliser en 2018 les autorités et les jeunes autour d'un objectif commun et transformer la manière dont les pouvoirs publics, les entreprises, les institutions financières internationales, les fondations, les sociétés civiles et même les gouvernements étrangers mènent leurs affaires et collaborent. Elle transformerait les économies de la région et contribuerait à ce que des millions de jeunes trouvent les bons emplois qu'ils méritent.

Encadré I.6. La mutation numérique des services financiers au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Il est de plus en plus admis que l'augmentation du nombre de personnes à faible revenu qui accèdent et recourent aux services financiers — autrement dit, l'inclusion financière — joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté et la promotion de la croissance économique¹⁰. L'accessibilité et l'utilisation de services financiers de qualité et abordables — comptes d'épargne et courants, assurance et crédit — permettent aux ménages de surmonter des difficultés comme la perte soudaine de revenus ou la maladie. L'inclusion financière peut également aider les petites entreprises à investir dans des actifs productifs et à se développer¹¹.

L'inclusion financière renforce également le système financier en contribuant à la stabilité et à l'intégrité financières. L'inclusion financière, et en particulier l'adoption généralisée des comptes d'opérations, peut stimuler la modernisation et l'amélioration continues des systèmes et des services de paiement et, à terme, améliorer le rendement global de l'économie¹².

L'évolution rapide de la technologie est favorable à l'inclusion financière et à l'expansion de l'économie numérique. Les services financiers numériques qui utilisent la téléphonie mobile, les plateformes de commerce électronique, les réseaux d'agents, et les technologies avancées telles que la chaîne de blocs et l'intelligence artificielle prolifèrent sur les marchés émergents. En Chine, la plateforme en ligne AntFinancial a réalisé l'an dernier plus de 8 billions de dollars de transactions et est considérée comme un vecteur de transformation sociale et culturelle rapide. Au Kenya, l'accès aux services M-PESA d'argent mobile a stimulé la consommation par habitant et a permis à 194 000 ménages kenyans (2 %) de sortir de l'extrême pauvreté, avec un effet particulièrement marqué sur les ménages dirigés par une femme. Les technologies numériques modifient fondamentalement les interventions en cas de déplacements forcés, en permettant aux déplacés et aux réfugiés d'accéder aux services d'identification numérique, aux portefeuilles mobiles et aux transferts monétaires grâce aux guichets automatiques et à la reconnaissance de l'iris.

La région accuse du retard

Pour la troisième fois consécutive (2011, 2014, 2017), l'enquête [Global Findex](#) a indiqué que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) a le taux d'inclusion financière le plus bas du monde. Alors que la proportion moyenne de personnes détenant un compte dans les pays en développement s'établit à 63 %, elle n'est que de 52 % pour les hommes et 35 % pour les femmes dans la région MENA, soit 145 millions d'adultes non bancarisés sur 250 millions. De plus, alors que 80 % des personnes non bancarisées possèdent un téléphone mobile, 7 % seulement de la population détiennent un compte d'argent mobile. Et seulement 33 % des adultes de la région ont effectué ou reçu des paiements numériques au cours de l'année écoulée, contre 44 % dans les

¹⁰ Les États membres des Nations Unies utilisent les données de la base Global Findex pour suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le cadre de l'initiative [accès universel aux services financiers](#), le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à ce qu'un milliard de personnes aient accès à un compte d'opérations à l'horizon 2020. **L'Égypte et le Maroc sont deux des vingt-cinq pays prioritaires dans le cadre de cette initiative.**

¹¹ Pour une analyse complète des données sur l'inclusion financière, voir Cull, Ehrbeck and Holle (2014) ainsi que Klapper and Singer (2017).

¹² CPMI-World Bank (2016). Payment Aspects of Financial Inclusion.

autres pays en développement et 91 % dans les pays à revenu élevé. Même sur les marchés où le commerce électronique gagne en popularité — comme les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et l'Égypte — l'argent liquide demeure la méthode de paiement préférée ; 51 % des adultes paient leurs achats en ligne à la livraison.

La région doit agir pour réaliser le potentiel de la transformation technologique en matière d'inclusion financière et de développement de l'économie numérique. Les mesures nécessaires comprennent un ferme engagement des secteurs public et privé, un cadre juridique et réglementaire favorable, une infrastructure technologique, financière et de communication fiable ; des comptes d'opérations et des solutions de paiement répondant aux besoins des clients ; des points d'accès aisément accessibles ; des programmes d'alphabétisation financière ; et des flux de paiements récurrents de plus grande valeur, comme les paiements entre l'État et les particuliers.

L'environnement réglementaire aussi

Le secteur financier de la région est centré sur les banques, et les prestataires de services monétaires non bancaires évoluent dans un espace réglementaire réduit, bien que la situation évolue. L'Égypte et la Jordanie ont notamment récemment mis à jour leur réglementation sur les paiements mobiles. Les prestataires de services monétaires non bancaires sont autorisés par la loi depuis 2015 au Maroc et 2016 en Tunisie. Le Maroc a depuis émis des règlements d'application visant ces prestataires et a récemment accordé des licences à cinq d'entre eux. La Tunisie devrait bientôt lui emboîter le pas. Le Yémen a adopté une réglementation sur les services bancaires mobiles peu avant le début de la guerre, ce qui a permis à des millions de personnes de recevoir des paiements numériques malgré le conflit. L'Égypte, le Maroc, l'Algérie et le Liban n'ont toujours pas donné de précisions sur les activités autorisées par la loi, ce qui continuera de décourager l'innovation commerciale.

L'essor des paiements numériques et de l'économie numérique au sens large pourrait s'accélérer grâce au développement et au suivi responsables des nouvelles entreprises de technologie financière (fintech) de la région. Alors que leur nombre a plus que doublé, passant de 46 à 105 entre 2012 et 2015, elles auraient levé, selon Wamda Capital, plus de 100 millions de dollars de capitaux au cours des 10 dernières années.

Toujours est-il que de nombreux pays émergents de la région sont dépourvus de cadre de surveillance régissant les services et les prestataires fintech, bien que certains d'entre eux adoptent des approches d'apprentissage par l'expérience. Il y a donc lieu de renforcer les structures de coordination au sein des banques centrales, d'obtenir l'adhésion des multiples départements concernés par l'évolution des technologies financières, et d'impliquer les autorités publiques compétentes dans l'octroi des licences et la surveillance de ces entités.

Malgré les progrès accomplis à ce jour, des investissements stratégiques restent nécessaires pour accroître l'adoption et l'utilisation des comptes d'opérations et des paiements numériques dans la région. Les systèmes de paiement nationaux ont été modernisés et, en avril 2018, le Fonds monétaire arabe a annoncé la création d'une entité régionale de compensation et de règlement des paiements intra-arabes. D'autres mesures ont été prises au niveau des pays pour promouvoir l'interopérabilité des systèmes de paiement. La Jordanie a annoncé en 2013 une solution nationale de paiement mobile (JoMo pay) rendant obligatoire l'interopérabilité des systèmes ; et au Maroc, la Banque centrale et l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) étudient avec les prestataires une solution commune pour assurer l'interopérabilité des services. Il sera important d'assurer une large interopérabilité entre les différents types de services de paiement et les différents prestataires. De plus, les progrès des technologies d'identification (numérique et

biométrique) permettront de « faire l’impasse » sur les systèmes traditionnels sur papier et de se doter de systèmes d’identification efficaces à une échelle jusqu’alors impensable. Quelques progrès ont été accomplis dans la région en matière d’identification. Au Maroc, un programme développe des systèmes d’identification reposant sur une plateforme ouverte utilisant des interfaces programmatiques (API) ouvertes.

Promouvoir l’adoption par les consommateurs

Même lorsque l’infrastructure et le cadre réglementaire sont relativement solides, des efforts concertés sont nécessaires pour stimuler l’utilisation des paiements numériques par les consommateurs. De nombreux nouveaux prestataires de la région sont des startups, dont certaines ne sont pas encore rentables tandis que leurs stratégies commerciales et offres de produits sont toujours en phase d’essai. Pour améliorer l’adoption de ces services de paiement numérique, les besoins et les profils des clients doivent être pris en compte lors de la conception des produits. Les modèles de prestation de services et le réseau d’agents desservant les clients doivent être élargis. Il convient aussi de redoubler d’efforts pour accroître l’alphabétisation financière, en recourant notamment à des incitations comportementales pour promouvoir l’adoption et l’utilisation des services numériques afin de surmonter la nette préférence régionale pour l’argent liquide. Les décideurs doivent investir dans de solides mécanismes de protection des consommateurs pour que les clients disposent d’un recours en cas de pratique déloyale de la part des prestataires de services financiers numériques.

À terme, le succès des paiements numériques sera étroitement lié aux efforts déployés pour dématérialiser les flux de paiements récurrents de plus grande valeur, tels que les envois de fonds nationaux, les salaires et les paiements entre l’État et les particuliers. Dans la région, 7 millions d’adultes bancarisés et près de 20 millions d’adultes non bancarisés perçoivent un salaire du privé en espèces et 4 millions reçoivent des paiements gouvernementaux en liquide. La dématérialisation de ces transferts, ainsi que des autres transferts importants, permettra non seulement d’accroître les paiements numériques, mais aussi d’améliorer la transparence (en réduisant les pertes et en ciblant mieux les destinataires), d’améliorer l’efficacité, de protéger la vie privée des bénéficiaires (en particulier des femmes) et de fournir une passerelle vers un ensemble élargi de services financiers. De fait, elle devrait inciter les gouvernements de la région MENA à redoubler d’efforts pour concevoir, tester et généraliser les flux de paiement numérique entre l’État et les particuliers.

Chapitre 4.

L'internet au Moyen-Orient et Afrique du Nord

L'avènement d'une économie numérique est essentiel au développement des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Les citoyens et les entreprises de la région ont besoin d'un accès Internet haut débit abordable pour exploiter les possibilités offertes par le numérique (Arezki and Ghanem 2018).

Mais l'infrastructure numérique de la région est en retard sur celle des autres régions émergentes. La vitesse est lente. Les prix, bien qu'inférieurs, restent élevés. Trop peu d'utilisateurs disposent d'un accès Internet à haute vitesse. De nombreux pays de la région sont caractérisés par des monopoles ou des obstacles à l'entrée sur le marché Internet. D'importants obstacles existent dans le domaine de l'infrastructure Internet, ce qui limite l'innovation tout au long de la chaîne de valeur. Les limites ainsi placées sur les centres de données et les entreprises à forte intensité de données nuisent au climat général d'une économie de la donnée.

Le rapport de la Banque mondiale intitulé MENA Broadband Report a souligné ces défis en 2014, mais peu de choses ont changé depuis (Rogy, Gelvanovska, Rossotto 2014). La région doit accroître la concurrence, promouvoir la refonte du modèle économique des opérateurs historiques, instaurer de nouveaux modèles d'investissement et plaider en faveur d'une profonde réforme du secteur. Alors que d'autres régions du monde s'orientent vers une économie numérique, la région MENA ne peut se permettre de rester à la traîne.

L'importance stratégique du haut débit

Le haut débit stimule la productivité des entreprises et favorise la croissance de l'emploi. Les entreprises qui adoptent les technologies numériques sont 26 % plus rentables que leurs concurrents et la création d'emplois dans le secteur de la technologie a progressé 27 fois plus vite que dans les autres secteurs entre 2001 et 2011 (Rapport de suivi de la situation économique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2018). Sous l'impulsion des plateformes numériques et de la numérisation croissante du secteur manufacturier, des services et de l'agriculture, l'économie numérique représentait 15,5 % du PIB mondial en 2016 et devrait atteindre 24,3 % à l'horizon 2025 (Oxford Economics and Huawei 2017). Le développement d'une infrastructure numérique en nuage à haut débit est essentiel à la création d'emplois dans les zones urbaines bien placées pour être des centres de services.

Le haut débit peut aider les pays à se diversifier en s'éloignant d'un modèle économique à forte intensité de ressources. Aux États-Unis, il a récemment été associé à une augmentation non négligeable de l'emploi chez les femmes mariées : « L'utilisation de l'Internet à haute vitesse déterminée de manière exogène entraîne une augmentation de 4,1 % du taux d'activité des femmes mariées. Aucun effet analogue n'est constaté chez les femmes ou les hommes célibataires. Parmi les femmes mariées, l'augmentation est la plus forte chez celles ayant fait des études supérieures et ayant des enfants » (Dettling 2016). Bien que l'on ne puisse pas extrapoler ces résultats à la région MENA pour des raisons culturelles et économiques, il n'en reste pas moins qu'elle est durement touchée par le chômage et qu'une grande partie de sa population active, dont les femmes instruites, est exclue du marché du travail.

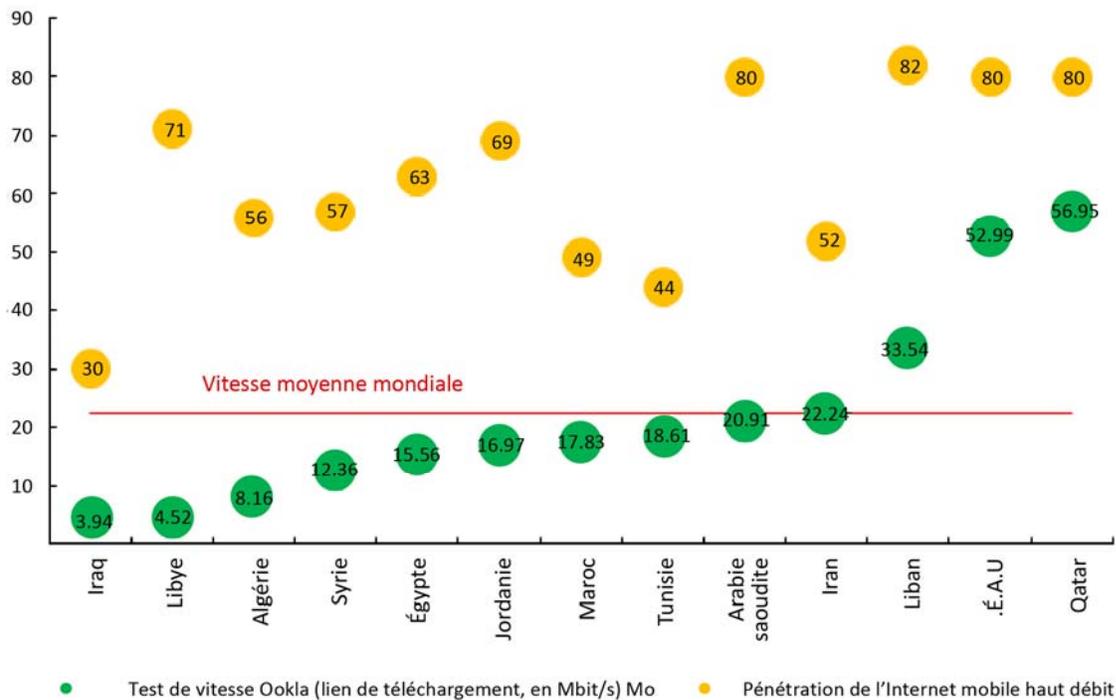
Le haut débit généralisé améliore également la prestation des services publics et la réalisation des objectifs sociaux de portée générale — par exemple, en utilisant les médias sociaux et les mégadonnées dans les programmes de sécurité sanitaire des aliments ; en utilisant les jeux, l'informatique et l'interaction en ligne pour l'éducation sexuelle et la prévention du VIH ; et en créant des communautés en ligne pour les programmes de sensibilisation à la santé et les programmes d'autonomisation des populations rurales. Un déploiement limité ou inégal du haut débit pourrait être contre-productif parce que les groupes mêmes qui sont les bénéficiaires cibles des programmes sociaux publics pourraient être exclus.

La région MENA accuse du retard

L'utilisation de l'Internet mobile haut débit dans la région MENA est plus limitée que dans d'autres régions, dont les marchés émergents d'Asie de l'Est et d'Asie centrale. La faible qualité du service pose également problème. Hormis le Liban, les Émirats arabes unis et le Qatar, la vitesse des connexions mobiles haut débit est inférieure à la moyenne mondiale. Ces indicateurs témoignent d'une bonne dynamique concurrentielle en ce qui concerne l'accès à l'Internet mobile, le seul segment de marché de la chaîne de valeur haut débit ouvert à la concurrence dans la plupart des pays de la région. Cela dit, bien que la concurrence ait entraîné l'expansion du service vocal de base, le sous-investissement dans l'infrastructure du réseau et l'utilisation limitée de l'infrastructure mise en place par les autres réseaux de distribution limiteront la croissance future.

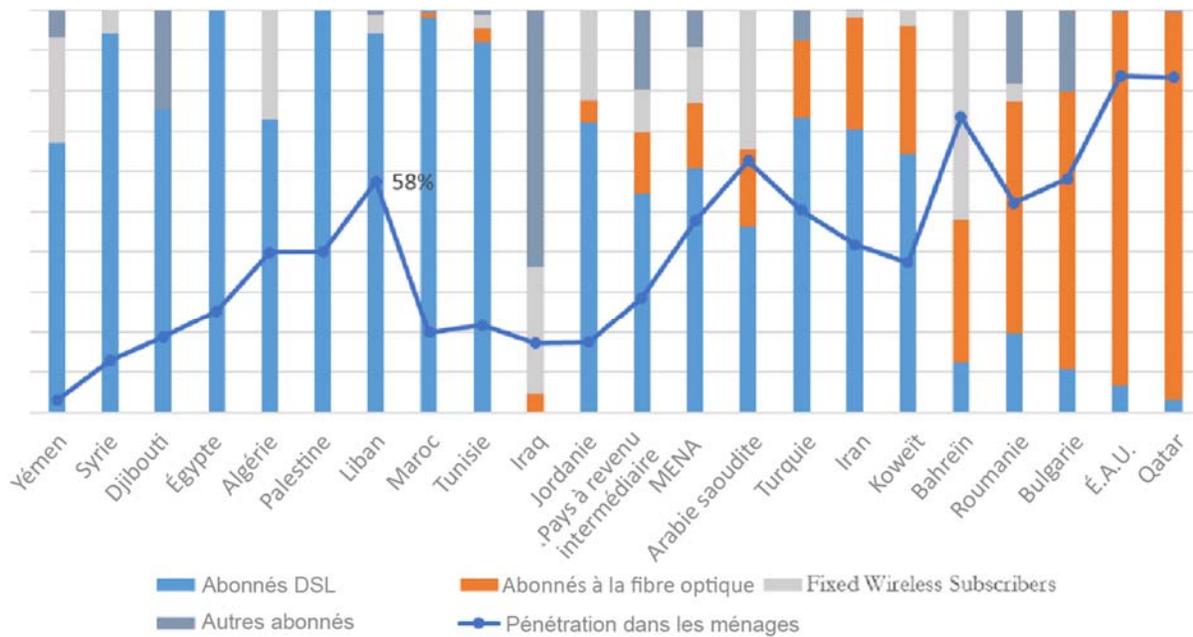
Les réseaux mobiles 4G et 5G reposent sur une infrastructure de collecte à fibre optique, c'est-à-dire qu'ils utilisent de la fibre optique plutôt que des fils de cuivre pour transmettre les données au relais et à la station de base.

Graphique I.7 L'Internet mobile haut débit dans la région MENA



La situation est pire en ce qui concerne l'Internet fixe haut débit. Le tableau I.8 montre le mix technologique de l'Internet fixe dans la région MENA par rapport aux pays d'Europe de l'Est. La majorité des pays de la région continuent d'utiliser les technologies existantes (les fils de cuivre) pour connecter les usagers, tandis que des pays comme la Roumanie et la Bulgarie ont adopté la fibre optique. Seuls les Émirats arabes unis et le Qatar utilisent un réseau de fibre optique pour desservir les usagers. À l'instar de l'Internet mobile haut débit, la vitesse de l'Internet fixe est décevante dans le Golfe. Aucun pays de la région n'offre une vitesse Internet comparable à la moyenne mondiale.

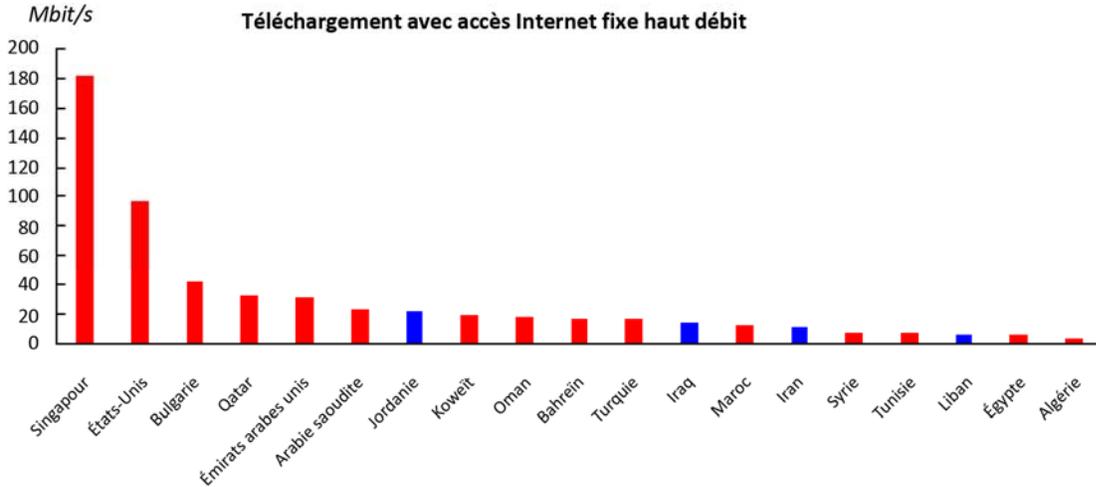
Graphique I.8 L'Internet fixe haut débit dans la région MENA



Source : Telegeography, 2017

La comparaison entre la Bulgarie et le Maroc illustre bien le retard technologique de la région. Alors que la Bulgarie compte 1,7 fois plus d'abonnés haut débit que le Maroc, ce facteur atteint 6,7 pour le haut débit fixe et 69 pour le très haut débit, qui utilise essentiellement la fibre optique. Tandis que des pays comme la Roumanie et la Bulgarie, entre autres, se sont dotés de la connectivité nécessaire à l'avènement de l'économie numérique (la vitesse Internet moyenne est supérieure à celle de Paris dans quelques villes roumaines et à celle de la France à l'échelle de la Roumanie), les pays de la région MENA continuent d'utiliser les infrastructures existantes, en migrant lentement leurs clients de la voix mobile vers les données.

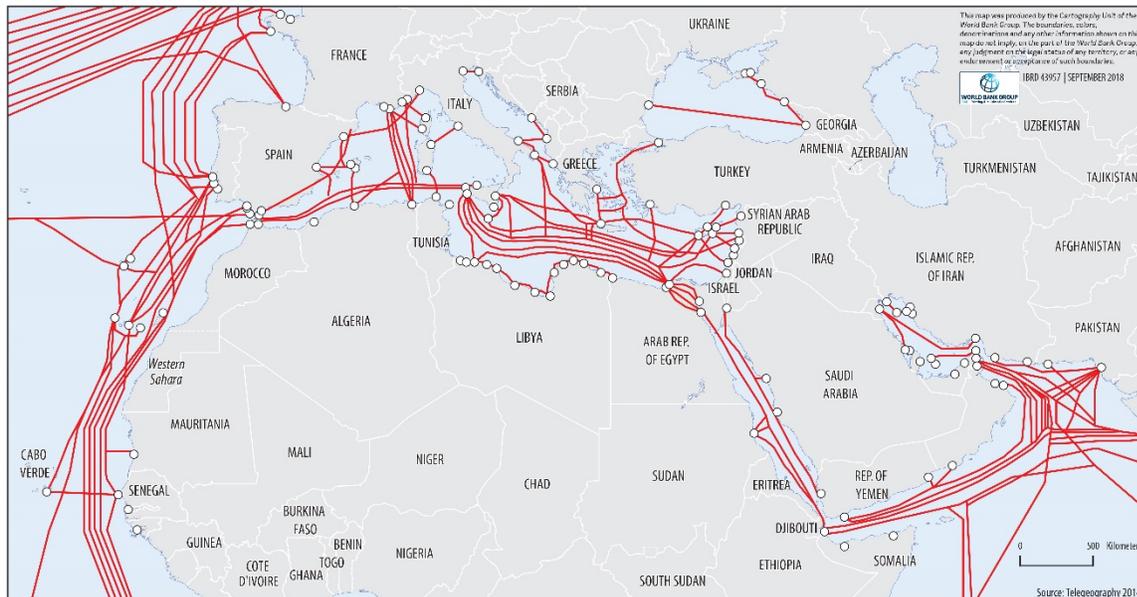
Graphique I.9 Téléchargement avec accès Internet fixe haut débit



Source : Test de vitesse Global index

Cette performance médiocre de l'accès à Internet tranche avec les impressionnants réseaux dorsaux à fibre optique (qui relient les réseaux entre eux). La majorité des câbles sous-marins reliant l'Europe et la Chine traversent la mer Méditerranée, la péninsule du Sinai, la mer Rouge et le détroit entre le Yémen et Djibouti avant d'atteindre la péninsule arabique et le sous-continent indien.

Graphique I.10 Réseaux sous-marins autour de la région MENA



Cette infrastructure est complétée par de puissants réseaux terrestres qui traversent le Machrek et offrent d'autres voies à grande vitesse.

Tableau I.1 : Statut des opérateurs historiques de télécommunications de la région MENA

Entreprise	Statut
Maroc Telecom	Majoritairement privé (30 % public)
Algérie Telecom	Entreprise d'État
Tunisie Telecom	Majoritairement public (30 % privé)
LPTIC	Entreprise d'État
Telecom Egypt	Entreprise d'État (cotée en bourse)
OGERO/MOT	Concessionnaire public
Jordan Telecom	Privé
Iraq IPTC	Entreprise d'État
Saudi Telecom	Fonds d'investissement public (70 %)
Paltel	Privé

Source : calculs de l'auteur

De fait, de nombreux maillons de la chaîne de valeur haut débit restent fermés à la concurrence. Par exemple, aucun pays du Maghreb n'a ouvert son marché aux fournisseurs d'accès Internet (FAI) privés. Si le Maroc, l'Algérie et la Tunisie comptent un certain nombre de moyennes entreprises de technologie de l'information (TI), celles-ci ne sont pas autorisées à offrir un service Internet haut débit utilisant leur propre infrastructure et doivent donc recourir à l'infrastructure existante des opérateurs historiques. C'est pourtant ce type d'acteurs — petites entreprises privées locales de technologie — qui a conduit les pays de l'Est de l'UE à occuper une position de leader dans ce domaine. En Lituanie, par exemple, la pénétration de la fibre optique de bout en bout (soit de la source à l'utilisateur) est aujourd'hui supérieure à 40 % et ces connexions ne sont généralement pas fournies par l'opérateur historique. Les moyennes entreprises maghrébines de technologies de l'information ont les mêmes compétences ou le même potentiel que les entreprises lituaniennes, mais ne peuvent entrer sur ce segment de marché. La situation est plus ouverte dans des pays comme la Jordanie et la Palestine, où les FAI privés peuvent développer une offre optique complète (désignée FTTH, ou fibre optique jusqu'à l'abonné).

Il s'ensuit que, dans la région MENA, l'infrastructure haut débit est toujours influencée par les opérateurs historiques publics, généralement en sureffectif, qui utilisent l'infrastructure cuivre existante. À l'heure où un ancien monopole comme Orange prévoit d'investir des centaines de millions de dollars dans la grande plateforme africaine de commerce en ligne Jumia, les pays de la région MENA sont encore paralysés par les opérateurs historiques publics.

Faire fonctionner les marchés

Pour que la région MENA puisse créer une infrastructure Internet haut débit fiable, pierre angulaire de l'économie numérique, les pays doivent :

- **Faire jouer la concurrence.** Les autorités devraient accorder des licences pour que de nouveaux opérateurs puissent lutter avec la concurrence dans les segments de l'infrastructure

de données et des passerelles internationales. Ces quatre dernières années, une seule nouvelle licence majeure a été accordée dans la région, à un opérateur haut débit de gros en Tunisie. Les acteurs locaux, principalement des entreprises informatiques compétentes employant des jeunes locaux, s'ils sont autorisés à entrer sur le marché, peuvent jouer un rôle déterminant dans la construction de l'infrastructure haut débit de la région.

- **Supprimer les rentes.** Du fait de l'absence de pressions concurrentielles en dehors de la téléphonie mobile, les télécoms ne migrent pas vers une offre haut débit, de peur de cannibaliser leurs principales sources de profit, telles que les appels internationaux entrants. Mais ces rentes créent un modèle qui n'est pas viable à long terme. Les opérateurs de télécommunications doivent réorienter leurs modèles économiques vers les données, de sorte que les entreprises publiques en sureffectif ne puissent pas empêcher les pays de la région d'établir les bases de connectivité nécessaires à une économie numérique.
- **Créer des incitations réglementaires à l'investissement dans le haut débit.** La population jeune, férue de technologie et urbanisée exercera une pression générationnelle sur l'immobilier. Les jeunes voudront offrir un logement décent à leur famille, avec un accès Internet haut débit. Les mesures réglementaires visant à stimuler une approche conjointe du développement urbain et du développement haut débit devraient être encouragées dans tous les pays de la région MENA. Les dépenses d'infrastructure nécessaires pour déployer la fibre optique jusqu'à l'abonné peuvent être partagées entre les différents services publics ou intégrées dans le coût des nouveaux logements. Les interventions réglementaires sur les droits de passage, la coordination des travaux de génie civil à travers les infrastructures, l'intégration des exigences de l'Internet haut débit dans le code de la construction et la cartographie numérique des infrastructures (pour faciliter l'entrée des petits opérateurs) sont autant de changements qui ont permis de stimuler le haut débit dans les pays d'Asie de l'Est et d'Asie centrale. Dans la région MENA, les caractéristiques démographiques de base et la disponibilité de capitaux pourraient stimuler un cycle d'investissement encore plus rapide si les conditions réglementaires sont en place. Des projets pilotes de réseaux sans fil 5G rapides pourraient être encouragés dans les principales villes pour attirer des groupes industriels et accélérer la transition vers l'économie numérique.
- **Assurer l'accès universel au haut débit.** Tout citoyen devrait avoir accès à une connexion Internet de haute qualité et à un prix abordable et avoir droit au haut débit à haute vitesse, indépendamment de son éloignement géographique ou de son niveau de revenu. La prestation d'un tel service universel pourrait nécessiter la création de mécanismes de financement pour garantir un niveau de qualité minimum dans toutes les zones desservies. Ces mécanismes pourraient inclure un financement public, un financement « sectoriel » (aux termes duquel tous les fournisseurs de télécommunications et d'accès Internet versent un pourcentage de leurs produits d'exploitation annuels pour soutenir les investissements dans les zones moins connectées), ou une combinaison des deux. Du côté de la demande, les gouvernements devraient envisager des tarifs subventionnés pour les pauvres et, éventuellement, une forme d'assistance financière pour l'achat de matériel tel qu'un smartphone bas de gamme et un ordinateur.

Les pays doivent également adopter une politique stipulant si les opérateurs de télécommunications et les FAI sont autorisés à privilégier le trafic moyennant paiement de la part des sites hébergés et des applications exécutées sur leurs réseaux. La « neutralité du Net » divise l'opinion, en raison des nombreux intérêts concurrents en jeu. Depuis sa création, l'Internet s'est développé selon le principe de neutralité, c'est-à-dire de non-discrimination des opérateurs de télécommunications à l'égard du contenu ou des applications.

Cette neutralité a notamment permis le développement de services de téléphonie sur Internet qui sont en concurrence directe avec les opérateurs qui fournissent le réseau sur lequel ils fonctionnent. Si les opérateurs de téléphonie avaient pu faire de la discrimination, ils auraient sans aucun doute rendu l'accès à leur infrastructure très coûteux pour ces applications (comme Skype), ce qui les aurait rendues beaucoup moins attrayantes pour les usagers. De leur côté, les opérateurs font valoir qu'ils pourraient, en cas d'abolition de la neutralité, mieux gérer la congestion du réseau (ce qui améliorerait l'expérience du consommateur) et obtenir des flux de revenus supplémentaires qui pourraient être investis dans l'amélioration de la capacité et de la qualité des réseaux. Parallèlement, pour accroître leur attrait auprès des consommateurs, certains fournisseurs de contenu pourraient choisir de « subventionner » la livraison plus rapide de leurs services à l'utilisateur. Le risque est que les jeunes startups innovantes ne puissent se permettre de tels paiements, ce qui les forcerait à rester sur la « voie lente », incapables d'atteindre suffisamment de consommateurs pour devenir rentables.

La question de la neutralité du Net n'est toujours pas réglée, que ce soit sur les plans théorique ou politique. Différents pays ont adopté différentes approches. L'UE a ainsi récemment adopté un règlement en faveur de la neutralité¹³, tandis que les États-Unis ont fait le choix inverse¹⁴. Les gouvernements des pays de la région MENA devraient comprendre les tenants et les aboutissants de la neutralité dans leurs contextes spécifiques pour comprendre quels risques minimiser : manque de ressources pour investir dans le réseau, création d'obstacles à l'entrée de nouveaux fournisseurs, risques de comportements anticoncurrentiels de la part des opérateurs ou des applications Internet établies.

Références :

Arezki R. and Ghanem H. (2018), A moonshot for MENA: laying the groundwork for the modern digital economy

Dettling, L. (2016), Broadband in the Labor Market, The Impact of Residential High-Speed Internet on Married Women's Labor Force Participation

Kelly T., Rossotto, C.M. (2012), Broadband Strategies Handbook, (Washington, DC: The World Bank)

Oxford Economics and Huawei (2017), Digital Spillover. Measuring the true impact of the global economy"

Rogy, M., Gelvanovska, N. and Rossotto, CM (2014), Broadband Networks in MENA, (Washington, DC: The World Bank)

World Bank (2014), Over the Horizon. A New Levant, (Washington, DC : The World Bank)

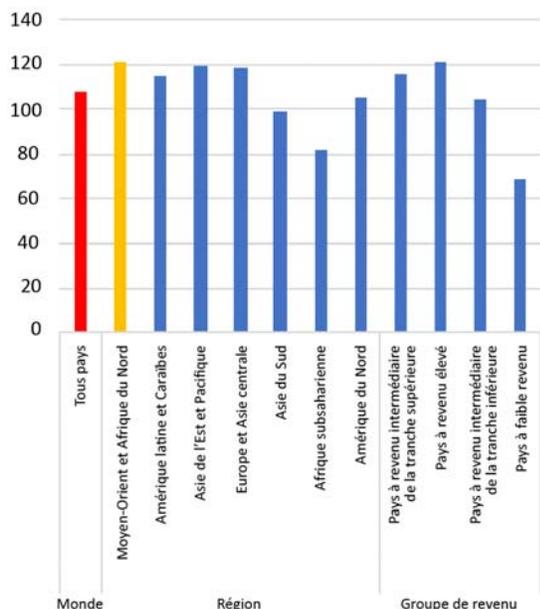
¹³ Voir le règlement (UE) 2015/2120 du 25 novembre 2015.

¹⁴ Voir la circulaire « Restoring Internet Freedom » de la Federal Communications Commission, entrée en vigueur aux États-Unis le 11 juin 2018.

Graphique I.12. La maturité technologique de la région MENA

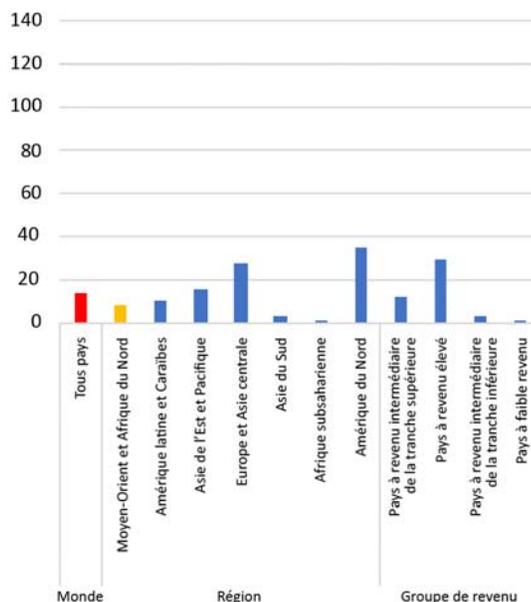
Pénétration mobile élevée mais haut débit limité

Abonnés mobiles pour 100 habitants



Sources : The Economist Intelligence Unit, Inclusive Internet Index 2018; et calculs des services de la Banque mondiale.

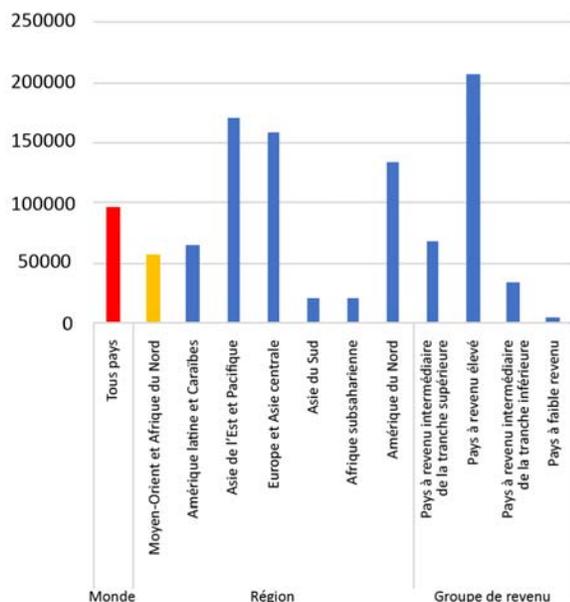
Abonnés haut débit fixe pour 100 habitants



Sources : The Economist Intelligence Unit, Inclusive Internet Index 2018; et calculs des services de la Banque mondiale.

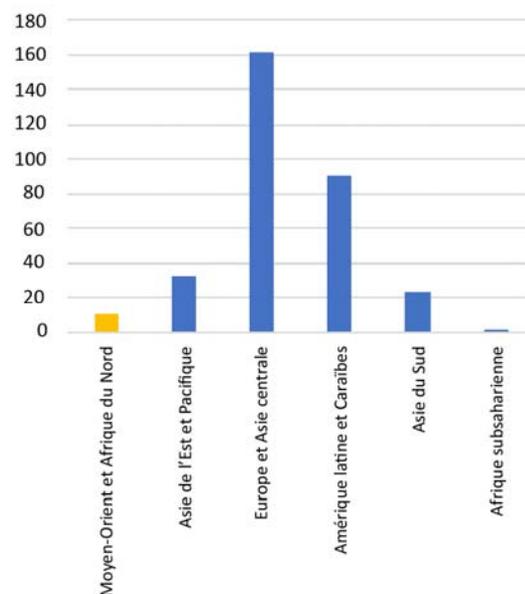
Mauvaise qualité des connexions Internet et paiements électroniques quasiment inexistants

Capacité de bande passante en bits par utilisateur Internet



Sources : The Economist Intelligence Unit, Inclusive Internet Index 2018; et calculs des services de la Banque mondiale.

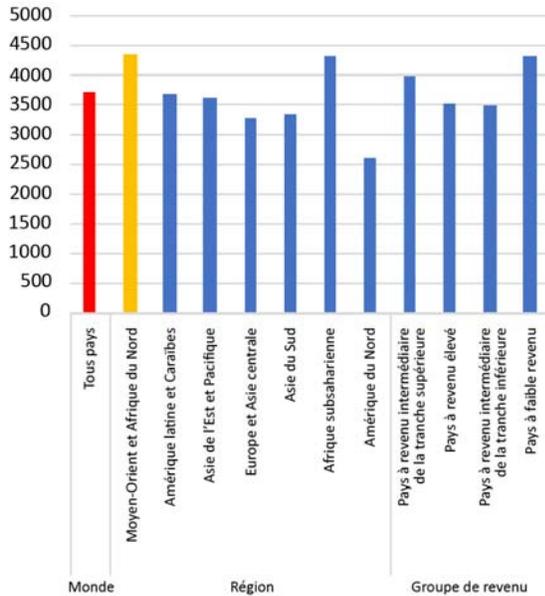
Nombre moyen de transactions électroniques par habitant (2015)



Sources : World Bank, Global Payment Survey 2016 ; et calculs des services de la Banque mondiale.

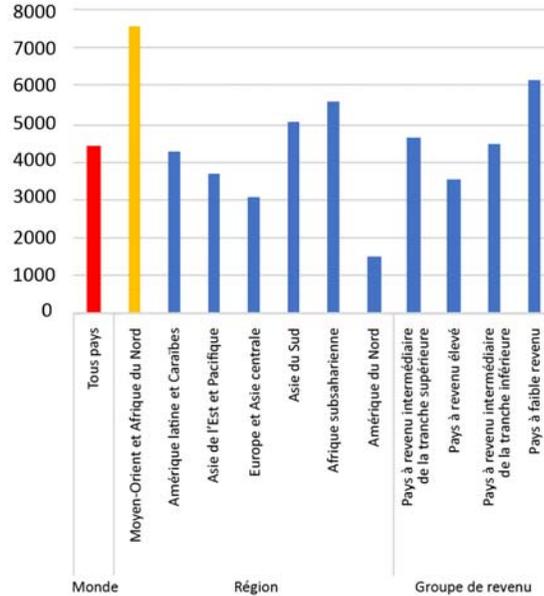
Structure du marché et position des opérateurs historiques sans fil et haut débit

Part de marché des opérateurs sans fil
Score HHI (0-10 000)



Sources : The Economist Intelligence Unit, Inclusive Internet Index 2018; et calculs des services de la Banque mondiale.

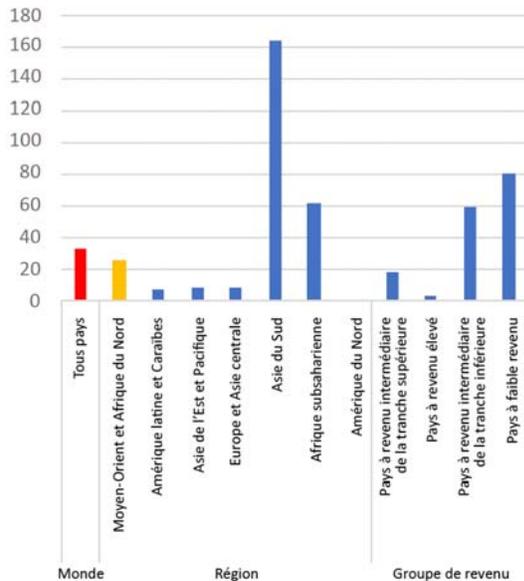
Part de marché des opérateurs haut débit
Score HHI (0-10 000)



Sources : The Economist Intelligence Unit, Inclusive Internet Index 2018; et calculs des services de la Banque mondiale.

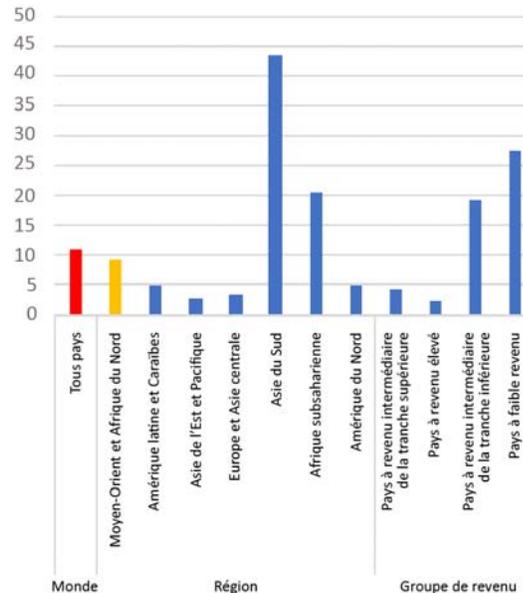
Disparités entre les sexes (absence de) dans la région MENA et pourquoi promouvoir la nouvelle économie

Disparités entre les sexes dans l'accès à Internet
(différence en %)



Sources : The Economist Intelligence Unit, Inclusive Internet Index 2018; et calculs des services de la Banque mondiale.

Disparités entre les sexes dans l'accès à la téléphonie mobile
(différence en %)



Sources : The Economist Intelligence Unit, Inclusive Internet Index 2018; et calculs des services de la Banque mondiale.

Chapitre 5.

Repenser le Rôle de l'Etat au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Si les économistes sont généralement d'accord sur les principes généraux devant régir l'intervention de l'État dans l'économie, ils ont souvent plus de mal à s'entendre sur les détails.

Le débat entre économistes sur l'inégalité croissante et la nécessité d'une redistribution pour assurer la cohésion sociale s'est ainsi avéré houleux. Les convictions et les attentes quant au rôle que l'État devrait jouer ou non varient selon les gens et les pays. Nous soutenons que les pays arabes devraient s'efforcer d'inculquer une culture de la rentabilité et promouvoir l'émergence d'organes de réglementation indépendants mais responsables, et moins compter sur l'État pour redynamiser leur économie et réduire les inégalités.

Bien que la tradition ancestrale de la région soit essentiellement ancrée dans le commerce, depuis leur indépendance, les pays arabes ont adopté des modèles de développement étatiques, qui ont conduit à une dépendance excessive de l'économie vis-à-vis de l'autorité centrale. Ce modèle économique a survécu aux spectaculaires revers des années 1990 qui ont donné lieu à diverses tentatives de réformes structurelles. La durabilité est enracinée dans un ensemble d'arrangements au titre desquels l'État fournit des emplois dans la fonction publique et des subventions universelles qui réduisent les risques de la vie économique des citoyens. Mais ces arrangements découragent également l'esprit d'entreprise et l'innovation et ont entravé la prestation des services publics, tout en alimentant la méfiance à l'égard du gouvernement. Ils doivent changer, et ces changements offrent aux autorités la perspective d'élaborer une nouvelle approche de la protection sociale (voir encadré I.7).

Les pays arabes doivent adopter une approche axée sur l'utilisation de la technologie pour autonomiser économiquement leurs jeunes. De fait, le secteur public semble incapable d'absorber les centaines de millions de jeunes qui entreront sur le marché du travail dans les décennies à venir. La création d'un secteur privé dynamique, qui produit des innovations technologiques, est une stratégie prometteuse pour aider les économies arabes à parvenir à une croissance durable et solidaire.

Cette approche s'inscrit dans le cadre des efforts requis pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), qui ont été approuvés par tous les pays arabes, et les autres États membres de l'ONU, et sont pleinement compatibles avec la reconnaissance accrue du rôle du secteur privé, de la science, de la technologie et de l'innovation. À cet effet, le Groupe de la Banque mondiale a lancé un nouveau programme désigné [Maximizing Finance for Development](#), dont l'objet est de promouvoir l'utilisation de financements privés pour soutenir les ODD. De même, compte tenu de la croissance de la dette

publique, le financement privé des infrastructures et des autres projets dans les pays en développement devrait primer sur le financement public, qui ne devrait être utilisé qu'en dernier ressort, en particulier dans les pays arabes.

La responsabilisation est essentielle au bon fonctionnement de l'État. Le développement d'une culture de la rentabilité au sein de l'administration publique permet de gagner la confiance des citoyens. Les premières étapes de ce développement reposent sur les données, l'évaluation et la divulgation, pour établir des diagnostics robustes et transparents. Une fois que les autorités ont pris des engagements avisés, des mécanismes tels que des circuits de remontée de l'information peuvent aider les administrations publiques à identifier rapidement les problèmes de qualité et à poursuivre les améliorations (voir encadré 8). La confiance peut être renforcée en adoptant l'approche de la [régionalisation](#) du développement utilisée dans des pays comme la Colombie, l'Indonésie et le Kenya, mais traditionnellement négligée par de nombreux pays arabes lorsqu'ils envisagent l'élaboration des budgets, la mobilisation des ressources nationales et le ciblage efficace des dépenses. S'ils réussissent à améliorer la capacité de leurs administrations locales à planifier, financer et fournir des services essentiels (voir encadré 9), les pays arabes pourront faire de grands progrès vers l'instauration d'un climat de confiance avec leurs citoyens et vers la réalisation des ambitieux ODD.

Alors que la plupart des pays arabes déploient d'importantes ressources compte tenu de leur niveau de revenu, leurs résultats sont relativement médiocres, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation. Parce que l'investissement dans le capital humain est la plus importante mesure à long terme qu'un gouvernement puisse prendre, l'initiative du Groupe de la Banque mondiale sur le capital humain (Human Capital Project) a pour objet d'étudier les raisons du manque d'efficacité de cet investissement et d'aider les pays à améliorer son rendement.

Les pays arabes sont également parmi les moins efficaces en matière de recouvrement de l'impôt. Cette situation tient en grande partie aux abondantes recettes qui proviennent, entre autres, du secteur de l'énergie, et qui réduisent le besoin de mobiliser des recettes fiscales. Mais la baisse rapide des réserves de l'État nécessite une sérieuse réforme fiscale. Un engagement renouvelé en faveur de la prestation de services de qualité renforcerait la confiance entre les citoyens et l'État et pourrait faciliter le recouvrement des recettes fiscales.

La protection des entreprises publiques et privées en place — en particulier dans les secteurs critiques comme les services financiers, les télécommunications et l'énergie — est courante dans les pays arabes et nécessite des réglementations excessives et archaïques qui dissuadent les nouvelles entreprises d'entrer sur le marché ou qui réglementent mal les monopoles naturels. Ces réglementations entravent la concurrence et la contestabilité, la diffusion des technologies courantes et les formes d'adaptation et d'évolution indispensables à l'émergence d'un secteur privé dynamique. Le statu quo réglementaire condamnera la jeunesse arabe au chômage et à l'exclusion.

La modification du rôle régulateur de l'État apporte toujours son lot de difficultés. Aujourd'hui, dans les économies avancées comme dans celles en développement, les États sont confrontés à la montée en puissance de géants technologiques comme Facebook, Amazon, Tencent ou Alibaba, dont les modèles économiques reposent sur la mise en correspondance (matchmaking) et bénéficient grandement de la technologie numérique. Ces modèles se prêtent tout particulièrement aux marchés dominés par quelques acteurs. La réglementation de ces marchés, en particulier pour garantir la libre entrée et la protection des données des usagers, exige la vigilance des organes de réglementation (voir encadré 10). Une réglementation intelligente conçue autour de l'accès aux données et de leur utilisation sera cruciale à l'ère numérique. Dans le monde en développement, le saut technologique ne devrait pas uniquement être l'affaire du secteur privé ; il devrait être une priorité absolue du secteur

public, pour renforcer les capacités de réglementation nécessaires à l'avènement du développement durable.

Encadré I.7. Repenser la Protection Sociale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

S'il ne fait guère de doute que le changement technologique améliore le niveau de vie, tous les travailleurs et toutes les entreprises d'un même pays n'en bénéficient pas également. Les bienfaits varient également selon les pays. Une nouvelle étude de la Banque mondiale réalisée pour l'Union européenne, intitulée [Growing United](#), fournit des enseignements utiles pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA). Elle montre que l'automatisation, l'intelligence artificielle et les technologies numériques créent des débouchés pour les travailleurs qualifiés et les entreprises de pointe, mais nuisent aux travailleurs peu qualifiés et aux entreprises moins productives.

Les travailleurs faiblement rémunérés sont laissés pour compte sur le marché du travail parce qu'ils ont peu de compétences, alors que le changement technologique exige des compétences plus vastes qui complètent la technologie (comme les compétences cognitives et socioémotionnelles). L'impact différentiel de la technologie selon le niveau de compétence est nettement marqué chez les jeunes — ce qui est particulièrement important pour la région MENA où des dizaines de millions de jeunes rejoindront la population active dans les décennies à venir. La technologie donne aux jeunes qualifiés un avantage sur les travailleurs plus âgés, mais accentue le retard des jeunes peu qualifiés, ce qui nécessite une réorientation de la protection sociale et de la politique du travail.

Les piliers de la protection sociale dépendent aujourd'hui, directement ou indirectement, de types d'activités qui seront amenées à changer radicalement dans une nouvelle économie numérique. L'assurance sociale contributive a été conçue pour protéger les revenus en cas de chômage, de vieillesse, de décès et d'invalidité. Elle repose sur l'hypothèse que la main-d'œuvre est principalement composée de travailleurs salariés des secteurs public et privé.

Les travailleurs indépendants ne sont généralement pas couverts par les régimes d'assurance sociale traditionnels et les efforts déployés pour remédier à ce problème ont été largement infructueux. L'assurance-chômage, par exemple, offre une protection temporaire du revenu aux travailleurs qui perdent leur emploi dans le secteur formel. De même, des programmes d'aide sociale ciblés peuvent offrir, à une échelle beaucoup plus réduite, une protection du revenu aux personnes les moins bien rémunérées qui n'ont pas pu cotiser suffisamment à un régime de retraite ou d'assurance-chômage.

Le problème n'est pas nouveau. La non-couverture des travailleurs du « secteur informel » obstinément vaste est depuis longtemps la norme dans de nombreux pays en développement, notamment en Afrique, en Amérique latine, dans la région MENA et en Asie du Sud. Les efforts entrepris pour aborder l'informalité du travail sous différents angles (tels que la conformité, les incitations et le soutien public) ont largement échoué, d'où le rôle croissant de l'assistance sociale non contributive. Non seulement ces programmes n'étaient pas prêts à être élargis, mais ils ont aussi souffert de l'existence d'une pléthore de programmes non ciblés, coûteux et difficiles à réduire — comme les subventions en nature à l'énergie et à l'alimentation — forts répandus dans la région MENA.

L'émergence d'une nouvelle économie n'entraînera pas l'abandon des systèmes de protection sociale efficaces, mais ouvrira la voie à une transition nécessaire et attendue des régimes contributifs de protection du revenu vers des régimes non contributifs beaucoup plus vastes, complétés par des régimes d'épargne-retraite souples.

Bien que cette transition ne sera ni automatique ni harmonieuse, certains pays y sont mieux préparés, en particulier ceux où les régimes d'épargne-retraite sont les plus développés (Chili, Costa

Rica, Mexique, Italie, Pologne et Suède) et ceux où les dispositifs de protection sociale se sont développés sur des bases solides et bien ciblées (Brésil, Inde et Turquie).

La majorité des pays de la région MENA connaîtront des difficultés en raison de la remarquable persistance des régimes d'assurance sociale traditionnels, qui sont généralement inéquitables, intenables sur le plan budgétaire et limités sur celui de la couverture démographique. Les dispositifs de protection sociale et leurs cadres institutionnels sont par ailleurs insuffisamment développés, malgré les importants progrès accomplis dans certains pays comme l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Palestine. Les contraintes politiques joueront un rôle déterminant lors des transitions, notamment dans les pays où certains acteurs, comme les syndicats, peuvent résister activement au changement (en Tunisie, par exemple).

Les politiques de protection sociale dans la nouvelle économie doivent offrir un ensemble universel de programmes, d'avantages et de services, allant de l'assurance sociale à un dispositif de protection de base et des services sociaux et de placement avancés, en étendant la protection de base à tous.

Un dispositif de revenu minimum garanti — qui est une garantie universelle, bien que tout le monde ne la demande pas — en offre un bon exemple. Toute réforme nécessite une adaptation aux nouveaux clients (travailleurs indépendants, entrepreneurs, travailleurs marginaux de l'économie des petits boulots, employés informels) et aux nouveaux risques (petit boulot infructueux, startup avortée, heures de travail insuffisantes, travail informel).

Si la protection sociale devra s'adapter aux réalités du nouvel environnement technologique, les interactions avec la nouvelle clientèle seront également profondément influencées par le progrès technologique.

L'économie numérique peut par exemple offrir des systèmes d'identification révolutionnaires, qui amélioreront la capacité des pouvoirs publics à atteindre les pauvres par le biais de programmes de protection sociale utilisant des bases de données biométriques et des systèmes administratifs informatisés. L'amélioration des systèmes d'identification réduira la possibilité de décisions arbitraires par les bureaucrates, limitera sérieusement les erreurs en matière d'inclusion et d'exclusion et endiguera la corruption.

Les systèmes de paiement qui acheminent les prestations sociales vers les ménages illustrent également l'importance de la technologie mobile pour éviter les erreurs de paiement, réduire de façon sensible les frais d'intermédiation et limiter la corruption au niveau de la prestation des services.

Les registres sociaux informatisés offrent une passerelle unique pour tous les demandeurs d'aide, car ils permettent de déterminer facilement leur admissibilité à différents programmes sociaux. Les systèmes informatisés de gestion de cas facilitent l'aiguillage des bénéficiaires admissibles vers des services qui répondent à leurs besoins. Et les paiements numériques permettent de garantir que les bénéficiaires des prestations reçoivent le montant prévu au moment prévu, tout en favorisant l'inclusion financière.

Les technologies numériques peuvent également contribuer à réduire les erreurs, la fraude et la corruption dans les paiements de protection sociale en général.

Certains programmes actifs du marché du travail, notamment les services d'intermédiation, sont également prêts à améliorer leur précision, en utilisant des technologies qui permettent des mises

à jour plus rapides et plus précises que les programmes actuels. Les plateformes numériques peuvent favoriser la fourniture d'aide à la recherche d'emploi et de formation professionnelle au plus grand nombre. Le développement des TIC ne crée pas seulement d'immenses opportunités pour les jeunes entrepreneurs de la région MENA, mais il permet également le travail en ligne (pour les télétravailleurs et les travailleurs indépendants en ligne).

L'amélioration des outils à la disposition des responsables de la mise en œuvre (gestionnaires de cas, travailleurs sociaux et conseillers en emploi) doit également être appuyée par l'investissement des décideurs dans les ressources humaines et les mécanismes de responsabilisation des systèmes de protection sociale et d'exécution du travail. La promesse de progrès technologique au niveau des registres sociaux, des systèmes d'information de gestion, du profilage et des systèmes de paiement ne se réalisera que si les responsables de la mise en œuvre savent utiliser ces outils — et sont motivés et responsables — dans l'intérêt de leurs clients.

Les programmes de protection sociale doivent relever de nombreux défis, notamment dans les pays en développement. Les défauts de conception, la fragmentation et la faiblesse des systèmes d'exécution entraînent de multiples lacunes ainsi que des erreurs d'inclusion et d'exclusion qui font que les programmes ne sont pas viables et accentuent les inégalités en profitant trop aux nantis.

Dans les pays de la région MENA, la préférence accordée aux subventions énergétiques et alimentaires plutôt qu'aux dispositifs de protection sociale ciblés en est un exemple notable. Le recours aux ressources publiques pour combler les déficits des régimes de retraite publics non viables en est un autre exemple classique. Si d'importants progrès ont été réalisés dans la réduction des subventions, en particulier en Égypte et en Jordanie, la réforme des retraites a peu ou pas progressé.

Encadré I.8. La promesse de l'administration numérique : la transformation numérique au service de la gouvernance

La gouvernance et la qualité des services publics sont des problèmes majeurs dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Selon les indicateurs de la gouvernance dans le monde compilés par la Banque mondiale en 2016, la région obtient des résultats médiocres dans les domaines de la maîtrise de la corruption, de l'efficacité des pouvoirs publics, de la voix citoyenne et de la responsabilité. Il s'ensuit que les services publics sont médiocres et inefficaces, et que la confiance à l'égard des pouvoirs publics est en baisse. Pour améliorer la qualité des services publics, les politiciens, les fonctionnaires et les prestataires de services devront rendre des comptes aux citoyens tandis que ceux-ci devront être encouragés à faire confiance aux institutions publiques. En transformant les institutions, les politiques et les processus pour mieux utiliser les données et les nouvelles technologies, ou en investissant dans l'administration numérique¹⁵, les pouvoirs publics peuvent accroître la réactivité, l'efficacité et la transparence des services qu'ils offrent aux citoyens et aux entreprises.

Les citoyens sont également des clients qui s'attendent de plus en plus à avoir une bonne expérience client. D'où le besoin d'identifier les principaux problèmes du secteur public que la technologie peut contribuer à résoudre et de réaliser des investissements fondateurs dans des approches pangouvernementales de la connectivité et de l'infrastructure, des paiements numériques et de l'identité numérique. Ces investissements créent les conditions nécessaires pour que les technologies telles que l'Internet des objets (qui connecte électroniquement les appareils), la téléphonie mobile, l'informatique en nuage et l'analyse de données — y compris l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle — contribuent à simplifier ou à éliminer les processus redondants, et stimulent de nouvelles capacités gouvernementales, comme la passation des marchés.

La transformation numérique peut favoriser la représentation et la participation des citoyens et leur permettre d'accéder à des services qui auraient pu être trop coûteux ou difficiles d'accès. Car les services numériques réduisent les points de contact entre les citoyens et les prestataires, et donc le risque de corruption, de discrimination et de paiements informels. Associée à des identifiants numériques ou uniques, la numérisation peut conduire à l'amélioration du ciblage et de la prestation des services, ainsi qu'à l'identification de la fraude ou de redondances en matière de pensions, de services sociaux et de marchés publics, par exemple.

Les pays de la région MENA utilisent déjà des applications Web ou mobiles pour améliorer la réactivité du gouvernement et la confiance des citoyens, comme l'application mobile Handasah et le système Rassed aux Émirats arabes unis, l'application mobile TALABI au Maroc, l'application douanière mobile « Smart Traveller » en Tunisie et l'application Kollona Amn en Arabie saoudite.

¹⁵ L'administration numérique fait référence aux capacités numériques d'un secteur public moderne. Elle a deux dimensions : l'utilisation de la technologie pour offrir des services plus efficaces, plus transparents et mieux adaptés aux besoins et pour élaborer des politiques plus intelligentes ; et le développement de l'administration en tant que plateforme de données, pour faciliter l'émergence de l'économie numérique.

Des études commencent à montrer comment le numérique améliore la représentation et la participation des citoyens. Pendant le printemps arabe égyptien de 2011, les médias sociaux ont facilité la mobilisation et la coordination des protestations. Celles-ci eurent un effet mesurable : baisse de la valeur des entreprises ayant des liens politiques, et réduction potentielle de la recherche de rente par ces entreprises (en usant de son influence pour obtenir des avantages non mérités).¹⁶ Cette forme de mobilisation sociale et politique reste courante en Iraq, au Maroc, en Jordanie et dans d'autres pays de la région.

La transformation numérique nécessite des investissements dans l'infrastructure informatique mais aussi des investissements complémentaires dans la réglementation, les compétences et les institutions responsables¹⁷. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a constaté que les technologies numériques favorisent la croissance de la productivité lorsqu'elles sont associées à ces investissements complémentaires¹⁸. L'absence de réglementation stricte et efficace dans des domaines importants tels que l'identification numérique, la protection des données et la cybersécurité peut entraîner divers comportements, notamment la fraude systématique, et la méfiance et la participation moindre des citoyens et des entreprises.

Les pouvoirs publics peuvent également apprendre du secteur privé et collaborer avec lui¹⁹ afin de mieux comprendre les risques et les possibilités associés à la technologie de rupture. La sensibilisation et la gestion du changement seront également importantes pour accroître l'adoption de solutions numériques par les administrations et pour surmonter les réticences culturelles que suscitent les nouvelles technologies. En Moldavie, par exemple, l'aversion culturelle au numérique fait que seulement 3 % des citoyens accèdent aux services publics en ligne, contre 76 % en personne²⁰.

L'impact économique de l'administration numérique

Il est difficile de mesurer l'impact économique des réformes gouvernementales numériques et des technologies de rupture parce qu'il n'existe pas de définition commune de l'« économie numérique » ni de classification des industries et des produits pour les plateformes Internet et les services associés. Les données indiquent que, dans la majorité des cas, le secteur numérique, mesuré par la valeur ajoutée, le revenu ou l'emploi, représente toujours moins de 10 % de l'économie. Dans la

¹⁶ Acemoglu, Hassan and Tahoun, 2014. The Power of the Street: Evidence from Egypt's Arab Spring. NBER Working Paper 20665.

¹⁷ Rapport sur le développement dans le monde 2016, Pourquoi les dividendes numériques ne se diffusent-ils pas rapidement ? Que faire ?

¹⁸ OECD (2004), The Economic Impacts of ICT - Measurement, Evidence and Implications, OECD Publishing, Paris.

¹⁹ Ready or Not, Disruption is Here, Excellence in Risk Management XIV, MARSH/RIMS, April 2017.

plupart des pays de la région MENA, l'économie numérique représente entre 1 et 8 % du PIB, selon le rapport « Digital Middle East » de McKinsey & Company, publié en octobre 2016.

Des études montrent que la numérisation peut produire des dividendes dans des domaines tels que l'emploi, les perspectives économiques, l'inclusion, la productivité des administrations et des entreprises, le commerce, la main-d'œuvre et les compétences. Mais la mesure de ces dividendes rapportés à la croissance du PIB est un domaine encore peu exploré. Des études de cas montrent que des indicateurs tels que l'indice de développement de l'écosystème numérique reflètent une augmentation de la croissance du PIB par habitant de 0,13 % en Colombie et plus dans les pays de l'OCDE²¹.

Bien que diverses organisations travaillent à l'élaboration de méthodes pour mesurer les effets de l'administration numérique — dont l'OCDE²², le Bureau des analyses économiques du gouvernement américain et le Fonds monétaire international — la majorité des données recueillies à ce jour sont empiriques. Il est donc difficile d'évaluer l'effet que la transformation numérique pourrait avoir sur les pays de la région MENA. Il ressort toutefois clairement des données empiriques provenant de pays comme la Chine, l'Estonie, la Corée, l'Inde, Singapour et les États-Unis que les investissements dans la transformation numérique du secteur public peuvent augmenter la présence en ligne des citoyens — pour payer leurs impôts ou accéder à des services publics —, contribuer à l'amélioration du cadre réglementaire des paiements numériques et de la confiance dans ces paiements, et créer un écosystème d'entreprises numériques privées qui desservent le secteur public.

²¹ Katz, R. and Callorda, F. (2017) cité dans OECD 2017. Estimación del impacto económico del crecimiento del ecosistema digital en América Latina. Document soumis à la dixième conférence CPR-Latam, Cartagena de Indias, 23 juin.

²² OECD 2017. Assessing the Impact of Digital Government in Colombia: Towards a New Methodology.

Encadré I.9. Solutions numériques dans les marchés publics

Les marchés publics de fournitures, de travaux et de services jouent un rôle clé dans la conversion des politiques publiques en résultats tangibles pour les citoyens — en fournissant des services essentiels, en exécutant des projets et des programmes et en améliorant la gouvernance, le climat des affaires et de l'investissement et l'environnement social d'un pays.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), comme partout ailleurs, les citoyens aspirent à l'égalité des chances économiques et au développement solidaire, à une plus grande influence sur les décisions gouvernementales, à un secteur public plus réactif et plus efficace, et à l'éradication de la corruption. Les gouvernements de la région doivent améliorer la transparence, la participation et la responsabilité sociale dans la gestion du secteur public. La réforme et la modernisation des marchés publics s'inscrivent dans cette perspective.

Les gouvernements ont atteint différents stades de ce processus de réforme : mise à jour des cadres juridiques et réglementaires, renforcement des capacités des principaux acteurs, et facilitation de la participation des différentes parties prenantes à l'écosystème des marchés publics. Il en va de même pour l'intégration des solutions numériques dans les marchés publics, qui améliorera considérablement la gouvernance.

Administration électronique et gouvernance

L'administration électronique tire parti des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour promouvoir une meilleure gouvernance du secteur public grâce à l'adoption d'une plateforme numérique et de services partagés, dans le but d'améliorer l'échange de données entre les services et de fournir en temps opportun des informations et des services électroniques aux citoyens, aux entreprises locales et aux entrepreneurs qui désirent travailler avec l'État. Les services électroniques partagés augmentent l'efficacité des administrations, simplifient l'accès à l'information, améliorent le climat des affaires grâce à une plus grande transparence, à la responsabilisation et à la collaboration, et favorisent une culture de confiance, de savoir et d'ouverture des pouvoirs publics.

La passation électronique des marchés publics est au cœur même de l'administration électronique. L'exécution du processus de passation des marchés par des moyens électroniques, en particulier les appels d'offres, les achats et la gestion des contrats, facilite les interactions et l'échange d'informations entre les secteurs public et privé et constitue l'un des principaux aspects transformationnels de la transition vers une administration électronique. La passation électronique des marchés améliore la gestion des finances publiques en renforçant la transparence, la responsabilité et l'ouverture des pouvoirs publics ; en soutenant le développement du secteur privé, en particulier en réduisant les obstacles à la participation des petites et moyennes entreprises (PME) ; en générant des économies de temps et d'argent grâce à une concurrence accrue ; et en renforçant les compétences numériques des citoyens. Elle peut jouer un rôle particulièrement important dans une région comme le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, qui est confrontée à une multitude de problèmes économiques, sociaux et de gouvernance enracinés dans l'absence d'inclusion, d'opportunités, de réactivité dans la prestation des services et de responsabilité sociale. L'expérience de la région MENA montre que le fait d'ignorer ces problèmes est une source de tensions sociales, voire d'instabilité. En revanche, le fait de s'y attaquer par le biais d'initiatives favorisant une gouvernance et un développement solidaires représente un bien public mondial qui peut désamorcer les tensions et contribuer à la paix et à la stabilité.

La passation électronique des marchés permet de saisir les données tout au long du processus, de les rendre accessibles au public et de les analyser. Dans la région MENA, l'amélioration de la

transparence, de la responsabilité et de l'ouverture institutionnelle est particulièrement importante car elle se classe en dessous du 50e percentile dans les six catégories mesurées par les indicateurs de gouvernance mondiale de la Banque mondiale : voix citoyenne et responsabilité, stabilité politique et absence de violence, efficacité des pouvoirs publics, qualité de la réglementation, état de droit, et maîtrise de la corruption (Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, 2016).

Accroître les opportunités pour les PME

Le secteur privé, et en particulier les PME, bénéficient de la passation électronique des marchés. Les PME ont traditionnellement été défavorisées lors de la passation des marchés publics parce qu'elles manquent souvent de capacités techniques et financières et n'ont pas accès à l'information. Elles peuvent également être bloquées par des élites qui s'emparent des marchés publics. Le temps et les coûts nécessaires à la préparation des offres et la taille des contrats constituent également des obstacles.

La numérisation des processus de passation des marchés publics peut faciliter la participation des PME. L'analyse montre que l'adjudication de marchés publics à des PME augmente la concurrence et crée des emplois. Qui plus est, les PME offrent des débouchés aux jeunes, aux femmes et aux membres d'autres groupes défavorisés qu'ils emploient en bien plus grand nombre. La création d'emplois est cruciale dans la région MENA parce que le chômage des jeunes y est le plus élevé au monde et continue d'augmenter ; la région aura besoin de 300 millions d'emplois supplémentaires à l'horizon 2050. Les gouvernements du Maroc et de la Tunisie reconnaissent le rôle critique des PME et leur réservent 20 % de la valeur annuelle estimée des marchés publics (OECD, 2016). Ces marchés peuvent également promouvoir l'entrepreneuriat féminin et d'autres objectifs d'égalité des sexes, ce qui est essentiel dans une région où le taux d'activité des femmes (26 %) est nettement inférieur à celui enregistré dans des pays comparables à revenu faible ou intermédiaire.

La passation électronique des marchés génère des économies de temps et d'argent en rendant les processus administratifs plus efficaces. Elle améliore également l'efficacité tout au long du processus et réduit au minimum la durée du cycle de passation des marchés. Les systèmes électroniques peuvent générer des économies de 20 % par rapport aux systèmes traditionnels sur papier. Ces économies revêtent une importance particulière, car plusieurs pays de la région MENA ont un niveau d'endettement insoutenable et réduisent leurs dépenses publiques.

Amélioration des compétences de la main-d'œuvre

Une économie numérisée exige une main-d'œuvre capable de suivre l'évolution rapide des TIC et de stimuler une croissance durable. La passation électronique des marchés contribue à l'acquisition de compétences numériques, essentielles dans une région où l'automatisation du travail est un véritable défi (We Forum, 2017). La région offre des perspectives d'emplois nécessitant des compétences numériques. L'investissement dans la passation électronique des marchés et l'adoption d'une culture de l'innovation peuvent contribuer au renforcement des compétences des citoyens et leur offrir des perspectives économiques.

Qui plus est, les pays ont beaucoup à gagner de l'association des systèmes de passation électronique des marchés à d'autres technologies numériques. Par exemple, l'Internet industriel des objets (qui relie électroniquement les processus industriels) peut être associé à des analyses en temps réel pour obtenir une compréhension plus profonde et plus utile et ainsi améliorer la prise de décision et identifier les problèmes potentiels et les solutions. Les systèmes cognitifs, tels que l'intelligence artificielle, peuvent être utilisés dans les marchés publics pour gérer les activités

transactionnelles comme les services d'assistance et jouer un rôle dans les applications stratégiques. Les analyses prédictives et avancées utilisent la modélisation, les statistiques, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle avec des données de tiers. Elles permettent entre autres la prévision des risques et la prise de décision anticipée. La technologie de la chaîne de blocs peut servir de base à une automatisation généralisée en restructurant les chaînes de valeur (Nayak and Nguyen, 2018). Aux États-Unis, par exemple, l'adoption de cette technologie et du traitement robotique dans les processus de passation des marchés publics a permis de réduire la durée d'un processus d'attribution de 110 à moins de 10 jours.

Questions plus générales

Les pouvoirs publics peuvent utiliser la numérisation pour s'attaquer à des problèmes économiques et sociaux plus vastes, comme l'amélioration de l'efficacité des services publics, le développement du secteur privé, en particulier des PME, la création d'une main-d'œuvre plus compétitive à l'échelle mondiale et la fertilisation croisée des connaissances, l'accroissement de la transparence et de la responsabilisation, et la prise de décisions stratégiques intelligentes fondées sur les données et leur analyse. Retarder la numérisation ne fera que creuser l'écart entre les grandes économies et celles qui sont déjà à la traîne.

Références :

Nayak, N. and D. Nguyen, "Blockchain, AI and robotics: How future tech will simplify federal procurement," Federal Times, 27 mars 2018,

OECD, Stocktaking Report on MENA Public Procurement Systems, 2016.

World Bank Governance Indicators for MENA, 2016,

World Economic Forum, "The Future of Jobs and Skills in the Middle East and North Africa," mai 2017.

Encadré I.10. La réglementation des géants technologiques

Le statu quo économique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord regorge d'opérateurs historiques solidement établis — entreprises publiques dans bien des cas — qui ne sont pas incités à offrir à l'ensemble des consommateurs un niveau de qualité comparable à celui existant dans d'autres régions du monde. Parallèlement, un grand nombre de travailleurs contribue péniblement à une économie informelle qui leur offre peu ou pas de protection et qui échappe largement au contrôle des autorités.

Ce statu quo fait qu'il est difficile pour les pays de la région MENA de passer à une économie numérique, qui peut offrir de nombreux avantages aux travailleurs comme aux employeurs. Mais le passage à une nouvelle économie est fort possible si les autorités politiques nationales prennent des mesures pour créer la capacité nécessaire pour adopter les technologies innovantes développées à l'échelle mondiale.

Les plateformes multilatérales qui permettent à plusieurs types de participants de procéder à des échanges perturbent de nombreuses activités traditionnelles dans le monde entier, et l'adoption de modèles commerciaux comparables par les pays de la région MENA pourrait contribuer à créer les emplois nécessaires pour les dizaines de millions de jeunes qui entreront sur le marché du travail dans les décennies à venir. Parallèlement, les autorités doivent être conscientes des difficultés que pourrait entraîner l'émergence de puissantes entreprises de haute technologie en matière de réglementation. Autrement dit, elles doivent créer un environnement qui exploite pleinement le potentiel de ces entreprises tout en limitant les risques associés sur les plans de la concurrence, de la protection des consommateurs, de la vie privée et de la cybersécurité.

À l'ère de l'information, les données sont la matière première qui permet aux plateformes numériques de développer des algorithmes (une suite de règles utilisées par un ordinateur pour résoudre des problèmes) qui peuvent répondre efficacement aux besoins des divers agents qu'ils se proposent de servir — comme les vacanciers et les hôtels sur les sites de voyages ou les chauffeurs sur les plateformes VTC (voitures de transport avec chauffeur). Des économies d'échelle sont par ailleurs possibles lors du développement des algorithmes : plus les données sont nombreuses, plus il est facile et rapide d'expérimenter avec diverses formules, en améliorant constamment les techniques d'appariement selon un processus d'autoalimentation. Ce qui revient à dire qu'il est avantageux d'entrer tôt dans l'industrie des données. D'importantes économies d'échelle sont également associées au traitement des données et aux externalités de réseau directes et indirectes liées aux participants à la plateforme.

Tendance au monopole

Toutes ces caractéristiques technologiques font que les marchés numériques sont facilement dominés par un petit groupe d'acteurs. Qui plus est, les données personnelles collectées par les différentes plateformes peuvent être utilisées pour adapter l'offre en fonction de l'utilisateur et pour modifier les prix en conséquence. Ce qui explique que les plateformes peuvent progressivement être étendues à de nombreux secteurs. C'est le cas de la plateforme indonésienne GO-JEK, à l'origine un service de recherche de motocyclistes, qui s'est transformée en société de logistique reliant toutes sortes d'intervenants et offrant des services aussi disparates que la recherche de VTC, la livraison de provisions, de colis et de médicaments, la vente de billets de spectacles, le massage et la beauté. Cette plateforme offre également un système de paiement électronique. Le fait de pouvoir offrir un large éventail de services peut renforcer l'emprise sur le marché des plateformes numériques.

Pour maintenir cette emprise à des niveaux raisonnables, il est important que les autorités de la région MENA développent d'efficaces dispositifs antitrust. De fait, l'application d'une réglementation classique fondée sur le contrôle des prix et les ruptures structurelles est difficile dans une économie numérique parce que la technologie évolue si rapidement que les interventions réglementaires prendraient tellement de temps qu'elles ne seraient plus adaptées à la situation au moment de leur application.

Dans les secteurs en évolution rapide, la meilleure façon de limiter les abus de position dominante (ou, dans le jargon antitrust américain, les tentatives de monopolisation) est de s'assurer que les obstacles à l'entrée sur le marché restent faibles. Cela signifie qu'il faut laisser la possibilité aux nouveaux entrants d'offrir leurs services et de concurrencer les entreprises déjà établies, qui bénéficient d'avantages tels qu'un accès plus facile au crédit et des clients fidèles qui leur rendent la tâche difficile, même lorsque leur offre technologique est supérieure. Les autorités de la concurrence doivent veiller à ce que les handicaps que doivent inévitablement surmonter les nouveaux entrants ne soient pas aggravés par des stratégies illicites des opérateurs historiques. Car ceux-ci peuvent adopter diverses pratiques (vente liée, distribution exclusive, remise de fidélité, comportement prédateur) pour empêcher des concurrents plus efficaces d'atteindre l'échelle nécessaire pour exploiter pleinement leurs innovations et gagner des parts de marché.

Incitation à la concurrence

Les autorités de la concurrence doivent également veiller à ce que les nouveaux entrants restent incités à lutter contre la concurrence et ne soient pas attirés par la possibilité d'être absorbés par les opérateurs historiques (désignée par l'expression acquisition des nouveaux entrants).

Un deuxième risque majeur en matière de concurrence est que, grâce à l'intelligence artificielle (IA) et à l'apprentissage automatique, les algorithmes puissent être utilisés pour faciliter la collusion sans interaction humaine, même dans des secteurs qui ne présentent pas de caractéristiques structurelles favorables à l'émergence d'accords tacites (concentration du marché, obstacles à l'entrée, demande stable ou croissante, symétrie de capacité ou de gamme de produits, existence de contacts multimarchés et fréquence d'achats plus élevée). De fait, la numérisation pourrait permettre aux entreprises de signaler leurs intentions, de mettre en œuvre des politiques communes, et de surveiller et de sanctionner automatiquement les écarts par rapport à un accord. Cette possibilité illustre bien la manière dont la politique de concurrence a toujours été appliquée, à savoir que la collusion tacite n'a presque jamais fait l'objet de poursuites en raison des risques élevés d'erreur.

Parallèlement, l'IA pourrait, en théorie du moins, également devenir un outil de détection des cartels dans un tel contexte.

Indépendamment des aspects antitrust (emprise abusive sur le marché et collusion), les données personnelles elles-mêmes soulèvent des questions spécifiques en matière de réglementation. La première concerne la répartition des droits de propriété sur les données personnelles entre l'utilisateur et l'entreprise de technologie. Si les données appartiennent à l'utilisateur, celui-ci doit être autorisé à les récupérer s'il change de prestataire de services. Si elles appartiennent à la plateforme, la question qui se pose est de savoir si elle paie un juste prix pour les données en offrant l'application gratuitement à l'utilisateur, ou si elle doit également le compenser financièrement.

D'un point de vue économique, la propriété des données devrait dépendre de la somme investie par l'entreprise de technologie pour recueillir et traiter les données personnelles de l'utilisateur. Si cet investissement est substantiel, les données devraient appartenir à l'entreprise afin de préserver les

incitations à innover et d'éviter l'expropriation. C'est le cas, par exemple, des évaluations d'hôtels ou de restaurants publiées sur les plateformes d'agences de voyages en ligne, dont l'examen coûte cher à ces dernières. En revanche, si le processus est suffisamment simple et bon marché, les données personnelles devraient manifestement appartenir à l'utilisateur. C'est le cas, par exemple, de la réputation des conducteurs et des passagers sur les plateformes de covoiturage ou de celle des commerçants qui vendent leurs produits par le biais de plateformes comme Amazon ou eBay. Dans la pratique, les entreprises qui traitent des données devraient donc développer leurs logiciels et algorithmes de manière à ce que les données personnelles brutes fournies par les usagers (ou les informations personnelles générées automatiquement lors de l'utilisation d'un service en ligne) puissent être facilement distinguées des éléments sur lesquels l'entreprise revendique des droits de propriété intellectuelle.

La deuxième question importante concerne la protection de la vie privée et la façon dont les entreprises de technologie partagent les données personnelles qu'elles obtiennent, avec leurs filiales ou des tiers. Car la confidentialité peut être menacée, surtout dans des circonstances extraordinaires comme des faillites, lorsque les créanciers peuvent être tentés de monétiser des données qui n'ont jamais été destinées à être partagées.

Les autorités ne doivent pas négliger la protection des consommateurs. Premièrement, des règles doivent garantir qu'ils comprennent parfaitement l'usage qui sera fait des données personnelles qu'ils fournissent aux entreprises numériques. Deuxièmement, lorsque les plateformes vendent des services, leurs évaluations et suggestions devraient mériter la confiance des consommateurs en les avertissant de l'existence de conflits d'intérêts potentiels, tels que des commissions plus élevées sur les ventes de marques spécifiques. De même, les fournisseurs de médias sociaux devraient prendre des mesures efficaces pour limiter la désinformation (les fameuses « fausses nouvelles »).

Enfin, l'économie numérique a créé le besoin de protéger les utilisateurs contre la cybercriminalité. Bien que les plateformes investissent des sommes considérables pour prévenir les atteintes à la sécurité des données, à en juger par leur fréquence (comme le vol de données de cartes de crédit de millions de clients chez les gros détaillants), beaucoup reste encore à faire. Les lois sur la responsabilité doivent être rendues plus strictes pour que les plateformes internalisent les énormes dommages subis par les victimes de vol de données personnelles.

Partie II.

Évolution économique récente et perspectives

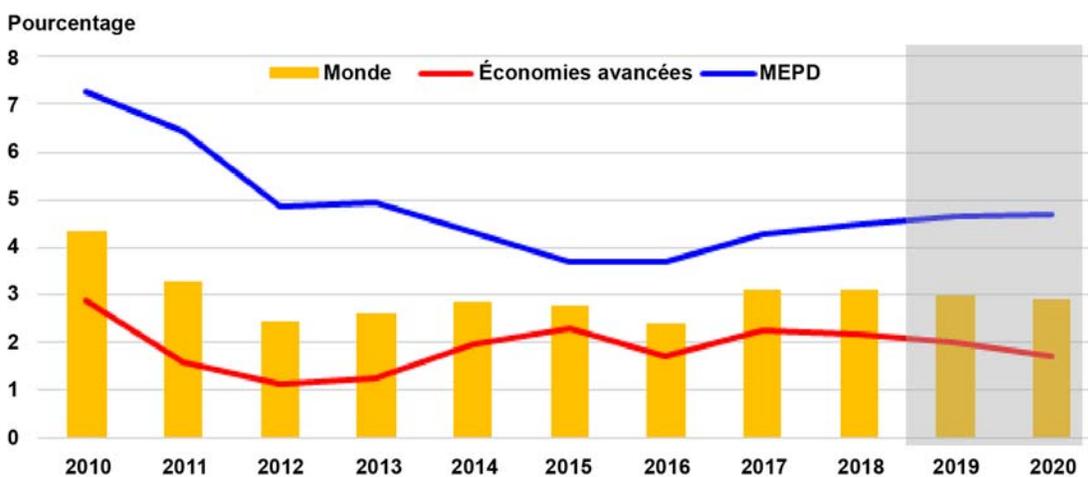
Chapitre 1.

Évolution de l'économie mondiale

L'économie mondiale devrait croître de 3,1 % en 2018 (World Bank 2018a, Figure II.1), même si des signes récents indiquent que la croissance du PIB pourrait ralentir. Les taux de croissance varient selon les régions et les économies avancées devraient enregistrer une croissance d'environ 2,2 % cette année, en partie grâce aux mesures de relance budgétaire récemment lancées aux États-Unis. La croissance devrait se maintenir autour de 2,1 % dans la zone euro en 2018, alors que la relance monétaire se poursuit. La reprise mondiale, et européenne en particulier, devrait profiter aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), et notamment aux importateurs de pétrole grâce à l'essor du commerce non pétrolier, des investissements directs étrangers (IDE), du tourisme et des envois de fonds. Les liens financiers de la région avec le reste du monde sont limités.

La reprise des exportations de produits de base se poursuivra dans les marchés émergents et les pays en développement. La croissance de ce groupe de pays devrait atteindre 2,5 % en 2018, soit le double de celle enregistrée en 2017, alors que la consommation et l'investissement continuent de se redresser. En Russie, la croissance est restée stable, quoique lente. L'activité économique des importateurs de produits de base continue également d'être soutenue. La croissance reste vigoureuse en Chine, où elle atteint 6,5 % en 2018. Les pays de la région MENA, en particulier les exportateurs de pétrole, devraient bénéficier de la forte croissance de la Chine, un partenaire commercial majeur.

Graphique II.1 Perspectives de croissance à l'échelle mondiale



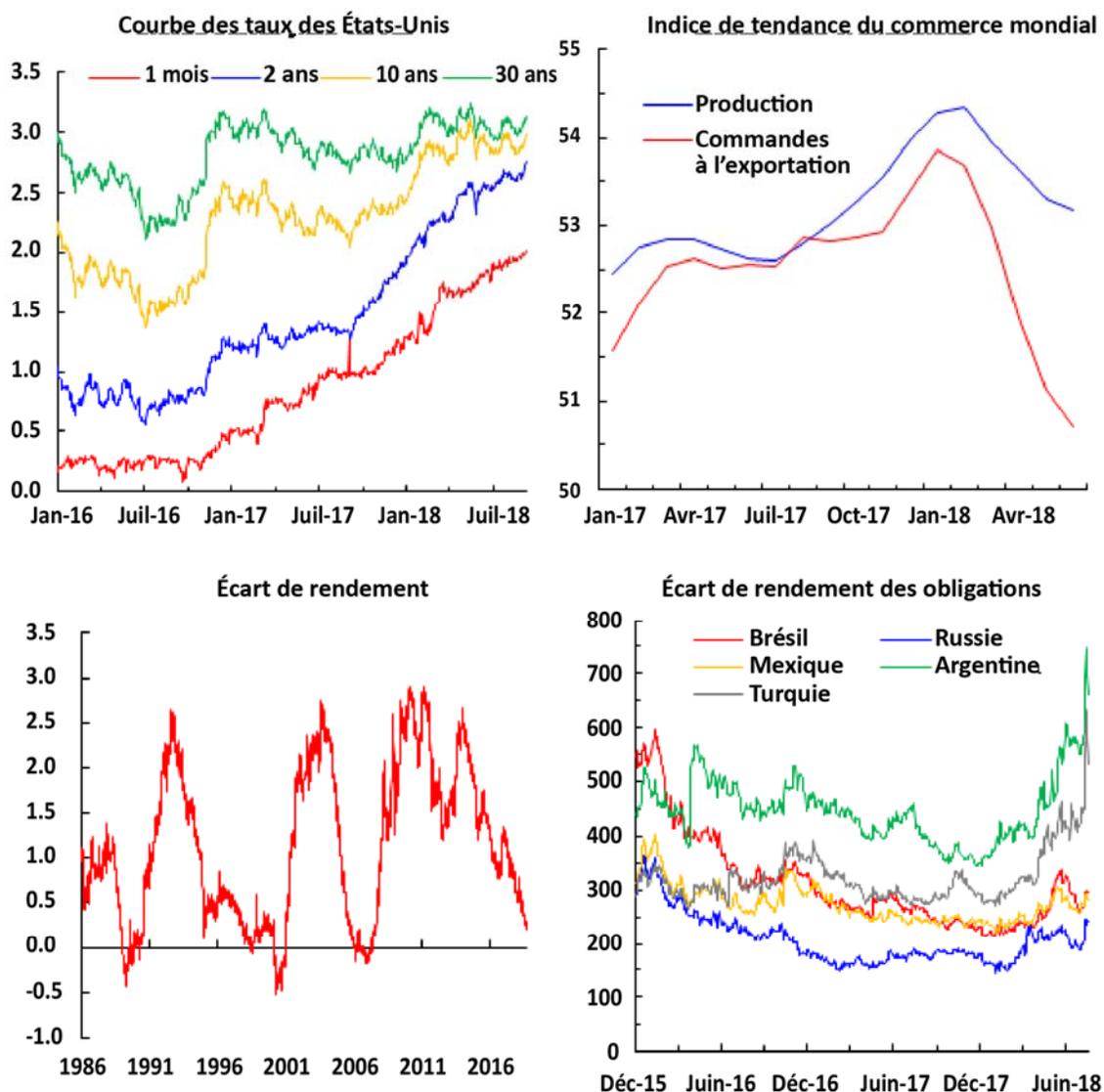
Sources : Données de la Banque mondiale.

Note : MEPD = marchés émergents et pays en développement.

Mais des risques à la baisse pèsent de plus en plus sur ce scénario de croissance vigoureuse. Certaines données récentes indiquent une décélération de l'activité. Les données mensuelles mondiales sur les biens manufacturés et les nouvelles commandes à l'exportation sont en baisse depuis le début de 2018 (graphique II.2, panneau supérieur droit). De nombreux marchés émergents et pays en développement, dont la Turquie, l'Argentine et l'Indonésie, ont connu une dépréciation de leur monnaie, une volatilité financière et une hausse des charges d'emprunt, qui les vulnérabilisent aux chocs (graphique II.2, panneau inférieur droit). Les marchés émergents et les pays en développement ont plus de mal à emprunter à l'étranger en raison de la hausse des taux d'intérêt mondiaux et de la vigueur renouvelée du dollar américain. L'écart entre le taux habituellement plus élevé sur 10 ans et celui habituellement plus bas sur 2 ans des titres du Trésor américain permet généralement de prévoir le resserrement des conditions financières mondiales. Lorsque l'incertitude augmente, les investisseurs se réfugient dans des titres à long terme du Trésor américain (graphique II.2, panneau supérieur gauche), avec pour effet de réduire le taux par rapport au titre à court terme (la courbe des taux s'aplatit). L'écart de taux baisse depuis le début de 2014, lorsqu'il était supérieur à 250 points de base (un point de base est égal à un centième de point de pourcentage). Fin août 2018, cet écart était de 22 points de base (graphique II.2, panneau inférieur gauche). Historiquement, les récessions aux États-Unis ont été précédées d'une courbe des taux inversée — lorsque les taux à court terme sont plus élevés que les taux à long terme.

Dans ce contexte, la croissance mondiale devrait ralentir au cours des deux prochaines années pour s'établir à environ 2,9 %, alors que le commerce et l'investissement restent modérés et que les conditions de financement se resserrent (World Bank 2018b). La croissance des économies avancées devrait décélérer jusqu'à 1,7 % en 2020, en raison de son ralentissement aux États-Unis, dans la zone euro et au Japon, après plusieurs trimestres de croissance supérieure au potentiel. Les marchés émergents et les économies en développement devraient maintenir leur performance robuste et croître de 4,7 % en 2019 et 2020 (graphique II.1).

Graphique II.2 Évolution des marchés internationaux



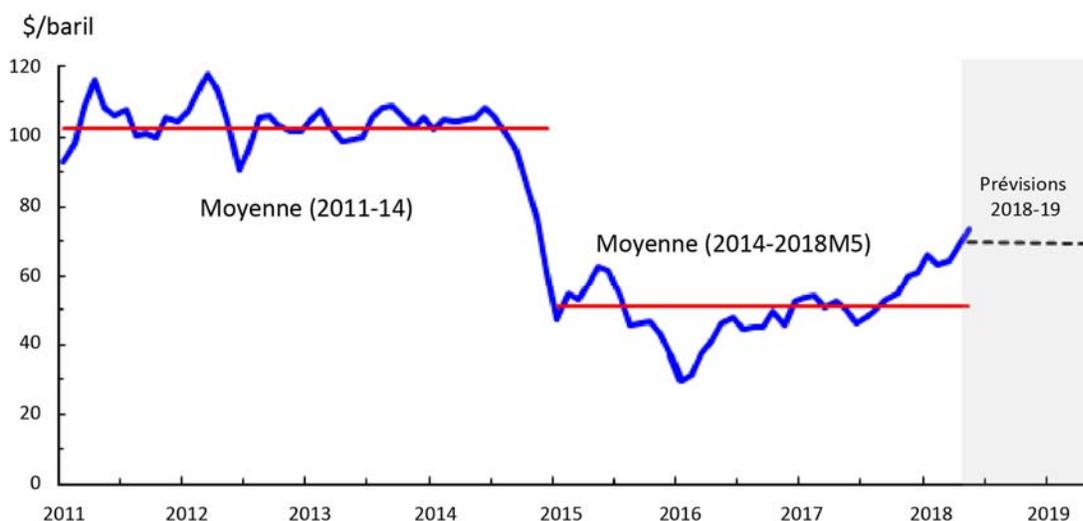
Sources : J.P. Morgan; Unité Global Macro & Market Research de la Société financière internationale, Trésor américain, Banque fédérale de réserve de St. Louis, et Banque mondiale 2018c.

Note : L'écart de rendement est égal à la différence entre le taux à échéance constante des titres du Trésor sur 10 ans et le taux à échéance constante des titres du Trésor sur 2 ans. L'indice de tendance du commerce mondial est égal à la moyenne sur 3 mois, et un indice supérieur ou égal à 50 indique une expansion.

Les risques pesant sur les perspectives mondiales sont orientés à la baisse. Ces risques comprennent un protectionnisme commercial accru, de fortes incertitudes en matière de politique économique, la possibilité de perturbations des marchés financiers et, à long terme, le ralentissement de la croissance potentielle. Les hausses tarifaires récemment annoncées par les États-Unis et les mesures de rétorsion de leurs partenaires commerciaux assombrissent les perspectives de reprise mondiale en réduisant les échanges, en sapant la confiance des investisseurs et en accroissant la volatilité financière mondiale. Et la reprise économique pourrait avorter si les différends entre les États-Unis et leurs partenaires commerciaux provoquent une guerre commerciale.

Les perspectives des prix du pétrole restent moroses en raison de multiples chocs. Au cours des cinq premiers mois de 2018, la forte croissance de la consommation, les réductions de l'offre et le rétablissement des sanctions géopolitiques américaines contre l'Iran ont fait grimper les prix du pétrole de 11 %, soit de 66 dollars le baril en janvier à 73,40 dollars le baril en mai. La Banque mondiale a relevé ses prévisions concernant le prix du pétrole pour 2018 à une moyenne de 70 dollars le baril (soit une hausse de 12 dollars par rapport à ses prévisions de janvier) et à 69 dollars le baril en 2019 (soit une hausse de 10 dollars). Ces prix restent toutefois inférieurs d'environ 40 % à leur moyenne de 2011-14 et les perspectives d'un retour à ces niveaux élevés sont limitées (graphique II.3).

Graphique II.3 Évolution des prix du pétrole



Source : Banque mondiale.

Plusieurs facteurs compensatoires pourraient influencer les prix du pétrole. Premièrement, la possibilité d'un ralentissement de la reprise mondiale et l'incertitude pesant sur l'investissement et la consommation, engendrée par les tensions commerciales, pourraient entraver la demande mondiale de pétrole. En revanche, les sanctions américaines imposées en novembre dernier contre le secteur pétrolier iranien pourraient réduire les exportations de pétrole iranien de plusieurs centaines de milliers de barils par jour. Toute baisse de la production non compensée par une augmentation de la part d'un autre pays exportateur de pétrole, de l'Arabie saoudite notamment, entraînerait le sous-alimentation du marché pétrolier et exercerait une pression à la hausse sur les prix. De nouvelles sanctions pourraient également exercer une pression à la hausse sur les prix en raison des incertitudes concernant le transport du pétrole par la route commerciale vitale du Moyen-Orient. La récente interdiction décrétée par les États-Unis concernant l'exportation de produits sensibles et de technologies du secteur pétrolier vers la Russie et l'imposition de sanctions contre le secteur pétrolier du Venezuela sont d'autres facteurs susceptibles d'entraîner la hausse des prix. Ces mesures pourraient provoquer le recul de la production pétrolière, et augmenter ainsi le risque d'un marché pétrolier sous-alimentation si la demande ne diminue pas. La montée des tensions géopolitiques dans les principaux pays producteurs de pétrole — dont la Libye, l'Iraq et l'Angola — pourrait contribuer à la volatilité et à la fluctuation des prix.

Les prévisions des prix du pétrole comportent d'importants risques à la hausse comme à la baisse. L'augmentation de la volatilité des marchés pétroliers frapperait aussi bien les économies productrices

que les économies importatrices de pétrole de la région MENA, car ces dernières dépendent fortement du financement extérieur des premières.

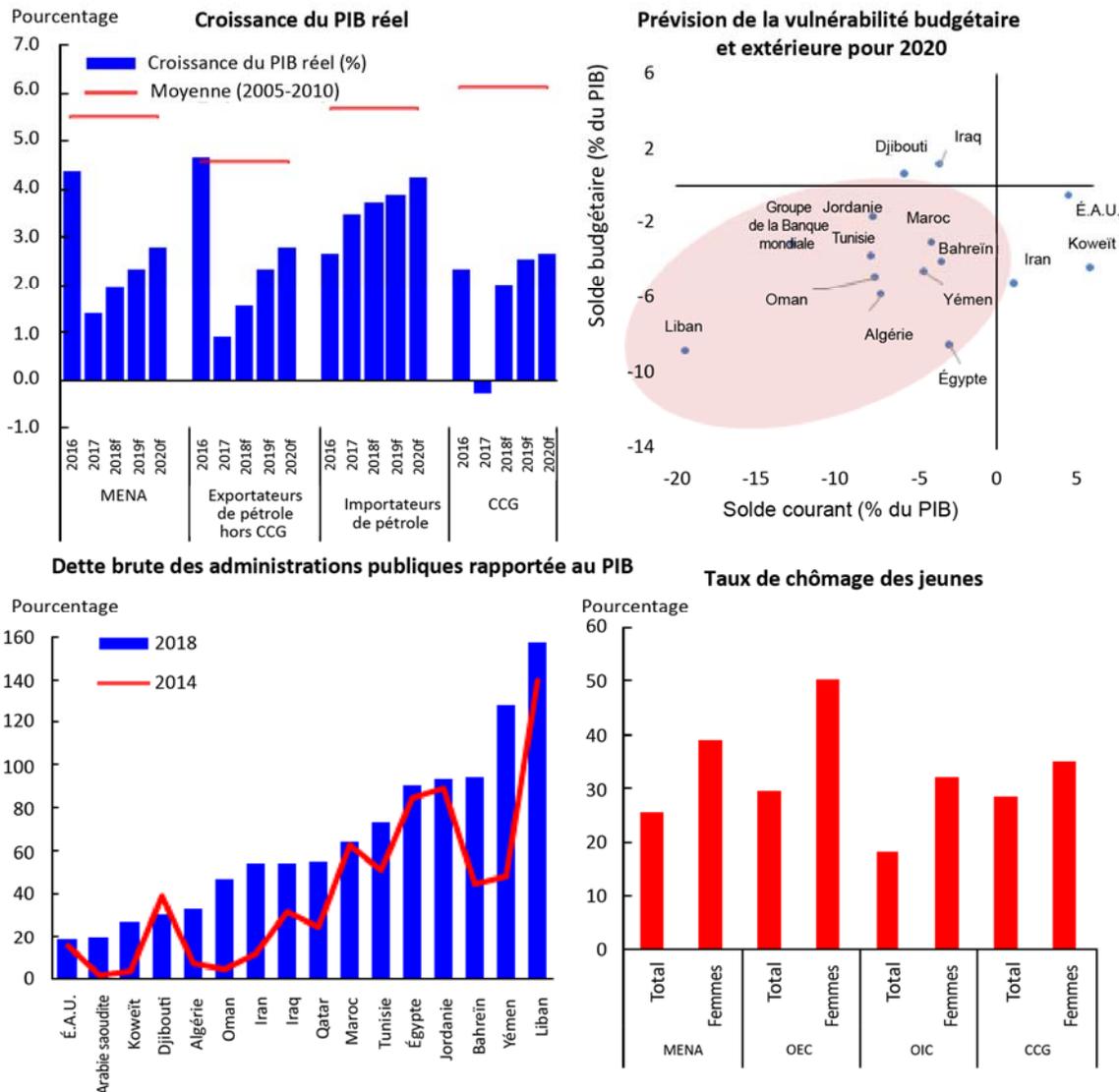
Chapitre 2.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

La croissance économique de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) devrait rebondir à 2 % en moyenne en 2018, contre 1,4 % en moyenne en 2017. La reprise est tirée par une croissance économique plus vigoureuse que prévu dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), où la croissance négative observée en 2017 (-0,3 %) se transformera en croissance positive en 2018 (estimée à 2 %) (graphique II.4, panneau supérieur gauche). Le léger rebond de la croissance régionale reflète l'impact positif des réformes et des politiques de stabilisation entreprises dans de nombreux pays, ainsi que le récent accroissement de la production et des prix du pétrole et la hausse de la demande extérieure (tableau II.1). Les prévisions de croissance pour la région MENA sont toutefois inférieures à celles publiées dans le Rapport de suivi de la situation économique d'avril (Banque mondiale 2018c). Les estimations de la croissance pour 2017 et 2018 étaient plus élevées en avril et ont été réduites de 1 % en raison de l'effet négatif possible sur le secteur financier et les exportations pétrolières de l'Iran du rétablissement des sanctions américaines, qui avaient été levées il y a deux ans, et du prolongement de la baisse de production décidée par l'OPEP+, de 2017 jusqu'en 2018. Le groupe des exportateurs de pétrole — membres ou non de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) — a réduit l'offre totale de 1,8 million de barils par jour en moyenne, avec un taux de conformité de 94 % au cours de cette période.

Bien que la croissance globale semble vigoureuse, le rythme de la reprise dans la région est encore lent, et les prévisions de croissance d'environ 2 à 3 % restent bien en deçà des taux élevés observés entre 2005 et 2010. Des taux de croissance beaucoup plus élevés sont nécessaires pour créer suffisamment d'emplois pour les millions de personnes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Même pendant la période où les taux de croissance étaient élevés, soit de 2005 à 2010 (graphique II.4, panneau supérieur gauche), le taux de chômage des jeunes dans la région MENA était en moyenne de 24 % et ce chiffre était encore beaucoup plus élevé pour les femmes. En revanche, la dynamique de croissance actuelle pourrait permettre aux gouvernements de la région d'accélérer le

Graphique II.4 Perspectives et enjeux économiques de la région MENA



Sources : Organisation mondiale du travail ; Fonds monétaire international ; Banque mondiale ; Organisation mondiale du tourisme ; et estimations des services de la Banque mondiale

Note : e = estimation ; p = prévision. Le taux de chômage des jeunes est égal au taux de chômage en pourcentage de la population totale de 15 à 24 ans en 2017

rythme des réformes politiques et institutionnelles qui renforcent le capital humain et améliorent l'environnement économique. Ces réformes pourraient stimuler l'investissement et l'activité du secteur privé, et ainsi promouvoir la croissance solidaire à moyen terme. Les innovations numériques ont le potentiel de créer de nouveaux moteurs de croissance économique, d'accroître la productivité de la main-d'œuvre et du capital et de répartir plus équitablement les avantages de la croissance entre tous les segments de la société. La transformation induite par la technologie dans le secteur des services, y compris les plateformes de commerce électronique, de santé en ligne, de paiement dématérialisé et de téléenseignement, est indispensable pour libérer le potentiel du secteur privé et créer des millions

d'emplois pour les jeunes de la région MENA (Banque mondiale 2018c).²³ La partie II du présent rapport propose une vision de la nouvelle économie de la région MENA qui englobe l'innovation et l'esprit d'entreprise.

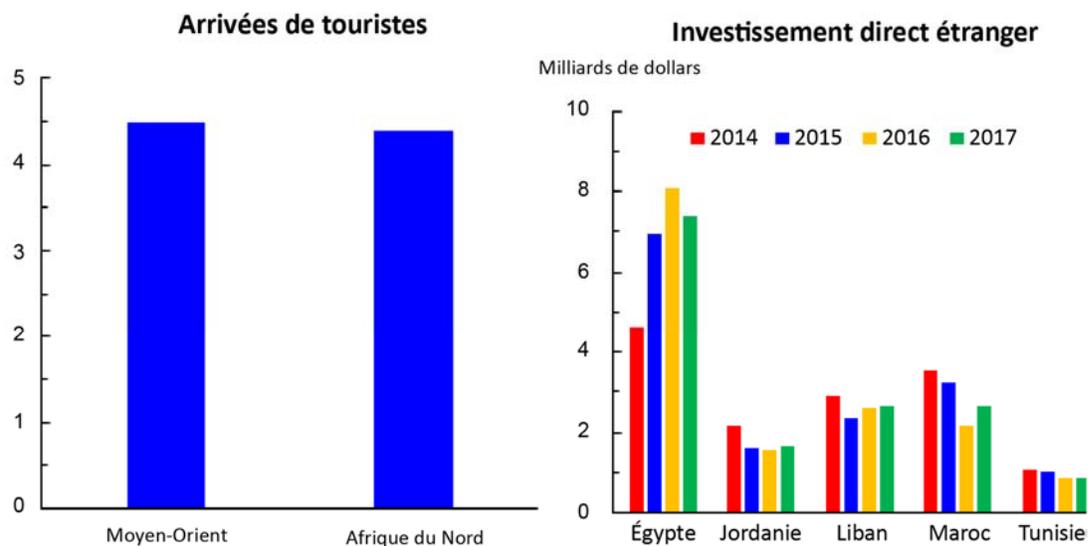
Les positions budgétaires et extérieures de l'ensemble de la région MENA devraient s'améliorer en 2018. L'important déficit budgétaire d'environ 10,7 % du PIB (environ 329 milliards de dollars) enregistré en 2016 devrait se réduire sensiblement en 2018, pour atteindre 4,5 % du PIB (environ 155 milliards de dollars), en partie grâce aux mesures de rééquilibrage budgétaire adoptées par les gouvernements de la région pour contenir les dépenses courantes, notamment la réduction des subventions énergétiques, le gel de l'embauche dans la fonction publique et la diversification des recettes non pétrolières. Les quelque 180 milliards de dollars que les États, pour la plupart exportateurs de pétrole, ont économisés ont accru leur marge de manœuvre budgétaire et leur a ainsi permis de poursuivre leurs réformes économiques.

Le déficit courant, qui s'élevait à environ 4,4 % du PIB en 2016, se transformera en un excédent de 1,9 % en 2018. Cette amélioration reflète l'augmentation des recettes pétrolières et non pétrolières, en particulier chez les exportateurs de pétrole, due à la remontée des prix du pétrole, au redressement du tourisme et à la hausse des envois de fonds. Selon les estimations de l'Organisation mondiale du tourisme, les recettes touristiques ont augmenté en 2017 de 13 %, soit de 68 milliards de dollars en termes réels. Cette augmentation est principalement liée à l'embellie du tourisme observée en Égypte et aux bons résultats de la Tunisie, de la Jordanie et du Liban. La vigoureuse croissance des arrivées internationales s'est poursuivie en 2018 dans la majorité des pays de la région MENA (graphique II.5). En Afrique du Nord, la Tunisie a enregistré une augmentation de 21 % des arrivées de touristes au premier trimestre 2018. À l'inverse, le Maroc a connu une légère baisse après de bons résultats en 2017. Parallèlement, la reprise se poursuit en Égypte et en Oman, où les arrivées internationales ont augmenté de 33 et 19 % respectivement au premier trimestre. Au Liban et aux Émirats arabes unis (Dubai), elles ont progressé de 3,3 et 1 % respectivement au premier semestre 2018. Les recettes touristiques en Arabie saoudite devraient augmenter de 16 % cette année par rapport à l'année dernière.

La forte croissance enregistrée en Europe a stimulé les envois de fonds vers les pays du Maghreb en 2017. Selon les estimations de la Banque mondiale, les envois de fonds vers la région MENA ont progressé d'environ 12 % en 2017 après avoir baissé pendant deux ans. Cette hausse est essentiellement liée à l'augmentation de 20 % des envois vers l'Égypte, où ils ont atteint 20 milliards de dollars, et de 5 % vers le Maroc (7,4 milliards de dollars) et la Tunisie (1,9 milliard de dollars). Les envois de fonds vers la Jordanie ont augmenté de 1 % (4,4 milliards de dollars) et ceux vers le Liban de 5 % (7,9 milliards de dollars) en 2017. Ils représentent 18 % du PIB du Liban et 8 % de celui de la Jordanie. La hausse des envois de fonds et des IDE vers la région MENA devrait se poursuivre en 2018 (graphique II.5, panneau de droite). L'Égypte prévoit d'attirer 11 milliards de dollars d'IDE au cours de l'exercice 2018-19, contre 7,4 milliards de dollars il y a un an.

²³Les plateformes de commerce électronique constituent de remarquables exemples de création massive d'emplois dans la région. Le groupe Alibaba a estimé que ses plateformes de vente en ligne en Chine ont créé 30 millions d'emplois, en particulier pour les jeunes entrepreneurs, les communautés rurales et les groupes défavorisés ([Aliresearch 2017](#)).

Graphique II.5 Apports étrangers dans la région MENA



Sources : Organisation mondiale du tourisme, Baromètre du tourisme mondial, juin 2018 ;
et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Notes : Les arrivées de touristes sont égales à la variation en pourcentage entre le 1er trimestre
2018 et la même période de l'année précédente.

Tableau II.1 Perspectives macroéconomiques de la région MENA, 2016-2020

	Croissance du PIB réel (%)					Solde budgétaire (% du PIB)					Solde courant (% du PIB)				
	2016	2017	2018e	2019f	2020f	2016	2017	2018e	2019f	2020f	2016	2017	2018e	2019f	2020f
MENA	4,4	1,4	2,0	2,3	2,8	-10,7	-6,3	-4,5	-3,6	-3,1	-4,4	-1,3	1,9	1,5	1,4
Pays MENA en développement	6,9	3,4	1,9	2,0	2,8	-9,5	-6,0	-6,1	-5,7	-5,4	-5,4	-3,8	-3,4	-3,7	-3,4
Exportateurs de pétrole	4,7	0,9	1,6	1,9	2,4	-11,0	-5,8	-3,7	-2,8	-2,2	-3,6	0,5	4,1	3,5	3,4
CCG	2,3	-0,3	2,0	2,5	2,7	-11,9	-6,6	-2,9	-1,5	-0,7	-3,4	1,2	7,2	6,8	6,5
Bahreïn	3,2	3,9	3,2	2,6	2,8	-17,9	-12,9	-5,0	-4,8	-4,0	-4,6	-4,5	-2,8	-1,9	-3,4
Koweït	2,9	-3,5	1,5	3,1	3,1	-13,9	-90,0	-5,9	-4,9	-4,4	-4,6	5,9	10,6	7,8	5,9
Oman	5,0	-0,9	1,9	3,4	2,8	-20,9	-13,7	-6,4	-5,2	-4,9	-18,7	-15,1	-9,8	-8,8	-7,6
Qatar	2,1	1,6	2,3	2,7	3,0	-4,7	-1,6	2,3	2,9	2,9	-5,4	3,6	7,4	7,6	7,9
Arabie saoudite	1,7	-0,9	2,0	2,1	2,2	-17,2	-9,0	-4,1	-1,9	-0,5	-3,7	0,0	9,8	9,7	9,5
Émirats arabes unis	3,0	0,8	2,0	3,0	3,2	-2,4	-1,8	-1,4	-0,8	-0,5	1,4	4,6	5,3	5,1	4,4
Exportateurs de pétrole en développement	9,5	3,4	0,7	0,7	1,9	-9,5	-4,5	-5,1	-4,9	-4,9	-3,8	-0,6	-1,5	-2,3	-2,0
Algérie	3,3	1,6	2,5	2,3	1,8	-13,6	-9,0	-6,9	-5,8	-4,5	-16,7	-12,8	-80,5	-7,2	-5,9
Iran, Rép. islamique d'	13,4	3,8	-1,5	-3,6	1,1	-2,2	-1,8	-4,7	-5,2	-4,8	3,9	3,5	0,6	0,0	1,1
Iraq	13,0	-2,1	1,9	6,2	2,9	-14,2	-1,4	1,2	1,1	-1,1	-9,0	1,2	2,1	-1,2	-3,5
Libye	-2,8	26,7	7,2	6,8	2,5	-81,2	-34,5	-25,9	-22,6	-20,0	-18,0	2,5	-2,9	-5,0	-5,4
Rép. arabe syrienne	1,7	-18,2	-2,9
Yémen	-13,6	-5,9	-2,6	14,7	13,0	-8,9	-4,7	-10,7	-4,5	-1,4	-5,1	-4,0	-9,3	-7,4	-4,5
Pays importateurs de pétrole en développement	2,7	3,5	3,7	3,9	4,3	-9,5	-8,1	-7,5	-6,7	-6,1	-7,5	-8,1	-6,0	-5,4	-5,1
Djibouti	8,6	5,7	6,7	7,3	7,5	-16,7	-0,5	0,6	0,9	1,2	-13,3	-11,3	-9,9	-7,8	-5,7
Égypte, Rép. arabe d'	4,3	4,2	5,3	5,6	5,8	-12,5	-10,9	-9,8	-8,5	-7,5	-6,0	-6,6	-3,2	-3,0	-3,0
Jordanie	2,0	2,0	2,1	2,3	2,4	-3,2	-2,2	-1,8	-1,7	-0,7	-9,5	-10,7	-9,6	-8,6	-7,7
Liban	1,7	1,5	1,0	1,3	1,5	-9,2	-6,6	-8,3	-8,9	-9,2	-20,3	-23,1	-21,4	-20,0	-19,2
Maroc	1,1	4,1	3,2	2,9	3,5	-4,3	-3,6	-3,3	-3,0	-3,0	-4,2	-3,6	-4,3	-4,0	-4,0
Tunisie	1,0	2,0	2,4	2,9	3,4	-6,0	-5,9	-5,2	-3,7	-2,5	-8,8	-10,5	-9,6	-8,6	-7,8
Cisjordanie et Gaza	4,7	3,1	1,7	1,9	1,9	-4,0	-3,1	-3,7	-3,1	-2,6	-13,9	-10,6	-11,9	-12,4	-12,6

Source : Données de la Banque mondiale. Note : e = estimation ; p = prévision. Les données concernant l'Égypte correspondent à l'exercice budgétaire (juillet à juin). Compte tenu de l'absence de données sur la Syrie, les moyennes régionales et sous-régionales ne sont pas nécessairement comparables dans le temps.

PERSPECTIVES

La croissance économique de la région MENA devrait s'améliorer modestement en 2019-20 pour atteindre une moyenne de 2,3 % en 2019 et 2,8 % en 2020 (graphique II.4, panneau supérieur gauche). La reprise de la croissance est liée à l'amélioration notable de l'activité économique tant chez les exportateurs que chez les importateurs de pétrole. Les prévisions de croissance reflètent en grande partie le ralentissement de l'ajustement budgétaire, la hausse des dépenses de reconstruction dans les pays touchés par des conflits, notamment l'Iraq, la fin de la réduction de la production décidée pour une période de deux ans par plusieurs exportateurs de pétrole, les réformes économiques et la reprise modérée de la demande extérieure. Les exportateurs de pétrole bénéficieront considérablement du niveau relativement élevé des prix du pétrole, de l'augmentation de la production pétrolière, des réformes et d'un possible accroissement de la demande extérieure. Les importateurs de pétrole devraient bénéficier des réformes, de l'augmentation des échanges commerciaux avec l'Europe et la Chine et des apports financiers des exportateurs de pétrole de la région MENA. Les taux de croissance globaux dans les pays exportateurs et importateurs de pétrole restent toutefois inférieurs aux niveaux observés en 2005-10 (graphique I.4, panneau supérieur gauche).

Il est vraisemblable que le déficit budgétaire total de la région se réduira à 3,1 % du PIB à l'horizon 2020 (tableau II.1). Les exportateurs de pétrole, pays du CCG compris, devraient voir leurs déséquilibres budgétaires s'améliorer sensiblement avec la hausse du prix des hydrocarbures, la modeste augmentation de la production pétrolière à la fin de l'accord OPEP+ et les efforts déployés pour diversifier leurs revenus et moins dépendre de l'or noir. Les importateurs de pétrole (Djibouti, l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie, le Maroc, la Cisjordanie et Gaza) enregistreront également en 2019-20 une légère amélioration de leurs importants déficits budgétaires, grâce aux réformes et politiques de stabilisation récemment menées. La position du compte courant de la région MENA devrait sensiblement s'améliorer et afficher un excédent de 1,4 % du PIB en 2020, après plusieurs exercices déficitaires, grâce à l'augmentation des envois de fonds, du tourisme et des recettes à l'exportation (pétrolières et non pétrolières). Cela dit, les comptes budgétaires et extérieurs d'un grand nombre de pays devraient rester négatifs en 2020 (graphique II.4, panneau supérieur droit).

La croissance des exportateurs de pétrole de la région devrait atteindre 2,2 % en moyenne 2019-20, soit plus du double de celle enregistrée en 2017. Les perspectives de croissance du groupe des exportateurs de pétrole du CCG devraient s'améliorer durant la période étudiée. Le renforcement de la croissance dans les pays du CCG est le principal facteur d'amélioration des perspectives des exportateurs de pétrole. La croissance de ce groupe de pays augmentera de plus de 600 % en 2019-20 par rapport à 2017 (tableau II.1). L'économie de l'Arabie saoudite, qui a connu une contraction en 2017, renouera avec une croissance supérieure à 2 % en 2020. Aux Émirats arabes unis, la croissance dépassera 3 % (contre 2 % en 2017) d'ici à la fin de la décennie. L'inversion prévue des réductions de production imposées par l'OPEP+ après 2018, le relèvement des prix du pétrole, l'amélioration de la capacité de production pétrolière et les récentes politiques et réformes de stabilisation, dont la mise en place d'une taxe sur la valeur ajoutée de 5 % et d'autres mesures fiscales, ainsi que la réduction des subventions aux carburants, devraient contribuer à la reprise économique du groupe.

Les importants déficits budgétaires et courants du CCG consécutifs à l'effondrement des prix du pétrole en 2014 devraient se réduire sensiblement en 2020 (tableau II.1). Bien que les gouvernements aient entrepris des réformes dans plusieurs domaines, notamment les subventions et le recouvrement des recettes non pétrolières, ils n'ont pas modifié en profondeur la rémunération de la fonction publique. La dette publique restera sans doute élevée car les dépenses courantes, notamment celles liées aux traitements et aux avantages sociaux dans la fonction publique, ont augmenté. L'année

dernière, l'Arabie saoudite a annulé la réduction des traitements dans l'administration et a rétabli les primes pour les fonctionnaires et les indemnités pour les militaires. La hausse des prix du pétrole et la résorption des déficits budgétaires et courants qui en découle pourraient réduire la volonté de mener des réformes difficiles, notamment en ce qui concerne les importants effectifs de la fonction publique et la masse salariale associée, et inciter les décideurs à revenir à des politiques procycliques.

Le ralentissement de l'économie iranienne devrait maintenir la croissance des pays du CCG non exportateurs de pétrole en dessous de 1 % en 2019, avant qu'elle ne remonte à 1,9 % en 2020 (tableau II.1). Après une croissance régulière en 2017, l'activité économique de l'Iran (la plus grande économie du groupe par son PIB) devrait se contracter de 1,5 et 3,6 % en 2018-19 en raison d'une baisse anticipée des exportations et de la consommation de pétrole et d'un repli du secteur pétrolier. Les sanctions imposées par les États-Unis —contre le secteur pétrolier à compter de novembre ont obligé d'importants partenaires commerciaux de l'Iran à réduire les importations de pétrole iranien et de nombreuses entreprises étrangères à cesser leurs activités avec ce pays (encadré II.1). La monnaie iranienne s'est fortement dépréciée sur le marché non officiel depuis le mois d'avril en raison de la confusion entourant la politique monétaire du pays, qui a engendré des anticipations inflationnistes. Il est vraisemblable que le taux d'inflation annuel dépassera 30 % en moyenne en 2019, contre 9,6 % l'an dernier. La dépréciation de la monnaie pourrait favoriser les exportations non pétrolières, mais pas suffisamment pour compenser les pertes liées aux exportations pétrolières. L'économie iranienne est plus diversifiée que celle des autres exportateurs de pétrole de la région, mais l'or noir représente toujours 40 % des recettes publiques et des recettes d'exportation et la reprise des sanctions américaines pourrait exacerber les déséquilibres budgétaires et extérieurs à court terme. Lors de la précédente série de sanctions, les exportations de pétrole iranien ont baissé de 1,2 million de barils par jour (Mb/j) en 2014-16.

Le relèvement post-conflit et l'investissement dans la reconstruction continueront de stimuler l'économie iraquienne dans les années à venir, après le renversement de Daech. La Banque mondiale estime le coût de la reconstruction à 88 milliards de dollars. La croissance économique globale de l'Iraq reprendra modestement en 2018, sous l'effet de l'amélioration des conditions de sécurité et de la hausse des prix du pétrole. Elle devrait s'accélérer sensiblement en 2019 en raison de la hausse de la production pétrolière. L'économie iraquienne non pétrolière va fortement rebondir et rester positive grâce au démarrage du processus de reconstruction. La situation budgétaire continuera de s'améliorer à mesure que les recettes augmenteront sous l'effet de la hausse des prix du pétrole, ce qui permettra de financer la reconstruction, si le pays continue de prendre des mesures pour contenir le déficit et l'endettement. L'incertitude politique au lendemain des élections de mai 2018 pourrait toutefois retarder les efforts de reconstruction, et ainsi entraver la croissance économique et la création d'emplois.

En Algérie, la croissance devrait rester stable, à plus de 2 % en moyenne, jusqu'à la fin de la décennie, mais ce taux est trop faible pour créer suffisamment d'emplois pour le grand nombre de jeunes chômeurs du pays (graphique II.4, panneau inférieur droit). Le double déficit s'améliorera en 2019 et 2020, si les réformes économiques attendues — telles que la suppression des subventions et l'amélioration du climat des affaires — sont mises en œuvre.

Les autres pays de ce groupe sont toujours en proie à des conflits, à l'insécurité croissante et à l'incertitude politique. Les efforts de redressement et de reconstruction, qui devraient reprendre au Yémen, en Libye et en Syrie, pourraient améliorer la performance économique de ces pays si les réformes nécessaires sont engagées.

Les soldes budgétaires et courants de ce groupe de pays, à l'exception de l'Iran, devraient s'améliorer jusqu'en 2020 et devenir excédentaires en Iraq si les conditions de sécurité s'améliorent et si l'incertitude politique diminue. Les ajustements budgétaires, la hausse des prix du pétrole et de la production pétrolière, associés au rebond des recettes étrangères, devraient contribuer à ce redressement.

La croissance économique des importateurs de pétrole de la région MENA devrait atteindre 4 % en moyenne en 2019-20, soit près de 0,5 % de plus qu'en 2017. Les principaux facteurs ayant contribué au redressement de ce groupe de pays — Djibouti, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie, Cisjordanie et Gaza — sont la forte reprise de l'activité économique de l'Égypte et la croissance régulière de Djibouti (tableau II.1). La croissance soutenue des exportations et l'augmentation du tourisme et des envois de fonds devraient dépasser la hausse de la facture des importations énergétiques liée au renchérissement du pétrole. Le double déficit des importateurs de pétrole devrait légèrement s'améliorer d'ici à la fin de la décennie, ce qui aidera les gouvernements à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour réduire les taux de chômage chroniquement élevés (graphique II.4, panneau inférieur droit).

L'économie égyptienne se redresse après des années de déclin de la croissance, de hausse de la dette et d'aggravation des déficits budgétaires et courants. Les réformes récentes, notamment la libéralisation du taux de change, la rationalisation des subventions et l'augmentation de la protection sociale des pauvres, ont renforcé la croissance et contribué à l'accumulation de réserves de change adéquates. La croissance de l'Égypte devrait s'accélérer, de 5,6 % en 2019 à 5,8 % en 2020, et ainsi dépasser celle des autres importateurs de pétrole. Cette hausse tient principalement à la reprise de la consommation et de l'investissement privé et au rebond des exportations de marchandises et du tourisme. Parmi les autres importateurs de pétrole, la Tunisie devrait également connaître une croissance accélérée. Après avoir doublé pour atteindre 2 % en 2017, elle devrait s'établir à 3,4 % en 2020, soutenue par l'agriculture, le tourisme et la production tournée vers l'exportation, principalement électrique et mécanique. L'économie marocaine dépend fortement de la production agricole et reste vulnérable au changement climatique. Sa croissance restera toutefois supérieure à 3 % en moyenne sur la période étudiée.

Outre la crise des réfugiés qui continue d'affaiblir les économies libanaise et jordanienne, les retards dans la formation des gouvernements et le déclin de l'activité dans le secteur de la construction, lié à la baisse des prêts bancaires au Liban, empêchent la croissance d'atteindre son potentiel. La Jordanie a poursuivi une politique monétaire déflationniste au premier semestre 2018, dans le cadre des efforts visant à maintenir une prime de risque attrayante par rapport aux taux américains. La pression du marché des changes, les taux de dollarisation élevés et les faibles apports de capitaux étrangers ont pesé sur les réserves de change de la Jordanie. La croissance au Liban et en Jordanie ne devrait pas dépasser 1,5 et 2,4 % respectivement en 2020, soit nettement moins que le taux de croissance moyen de 6 % enregistré entre 2005 et 2010, avant le début du conflit régional. La croissance économique en Cisjordanie et à Gaza devrait se maintenir autour de 2 %, sous l'impulsion de l'activité en Cisjordanie, tandis que la situation à Gaza continue de se détériorer. Les conditions de vie y ont empiré, et près d'un tiers de la population active est sans emploi.

RISQUES ET DÉFIS

Les pays de la région MENA sont confrontés à plusieurs défis qui, s'ils ne sont pas relevés, pourraient décourager la reprise économique et entraver les perspectives de croissance à long terme. Ces défis comprennent le rythme inadéquat des réformes, la tentation de revenir à des politiques budgétaires

procycliques (encadré II.2) et des taux de chômage élevés chez les jeunes et les femmes (graphique II.4, panneau inférieur droit). L'augmentation des niveaux d'endettement dans les pays de la région pourrait également assombrir les perspectives de croissance.

Les risques pesant sur les perspectives de la région MENA sont en hausse. Les risques à la hausse comprennent l'augmentation des dépenses de reconstruction dans les pays ravagés par la guerre — en Iraq d'abord, puis en Libye, au Yémen et en Syrie — et des investissements dans des infrastructures matérielles et immatérielles, comme l'Internet haut débit et la téléphonie mobile, qui pourraient améliorer les perspectives d'une reprise économique soutenue et d'une croissance solidaire dans la région. Ces investissements pourraient favoriser une croissance accrue ainsi que la création d'emplois tant attendus par les jeunes de la région.

Inversement, le ralentissement de la mise en œuvre des réformes économiques et des politiques de stabilisation dans la région MENA pourrait limiter son potentiel de croissance. La détérioration de la sécurité et l'augmentation des risques géopolitiques dans la région pourraient également ralentir le redressement du tourisme et la hausse des envois de fonds et de l'IDE, qui sont d'importantes sources d'emplois dans le secteur des services et de recettes en devises pour les pays de la région importateurs de pétrole. L'augmentation de l'endettement public et extérieur occasionné par des années de fragilité de la position du compte courant et de la situation budgétaire pourrait entraver les perspectives de croissance. L'absence de politique budgétaire contracyclique lors de la flambée des prix des produits de base, conjuguée à la lenteur de l'ajustement budgétaire opéré après ce choc, s'est soldée par une forte augmentation de l'endettement public. Les économies ayant connu les plus fortes hausses de la dette publique par rapport au PIB au cours des dernières années comprennent Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, Oman et le Qatar.

Sur le plan international, les risques sont presque tous à la baisse. La hausse des taux d'intérêt internationaux pourrait limiter l'accès de la plupart des pays de la région MENA aux finances internationales, en particulier de ceux dont le niveau d'endettement est élevé (encadré II.3). De plus, la hausse du dollar américain observée depuis avril, qui a mis en danger plusieurs pays émergents et en développement lourdement endettés, pourrait pénaliser les économies de la région fortement dollarisées, notamment le Liban. La récente volatilité des marchés émergents comme la Turquie devrait être surveillée de près, en particulier dans le cas des pays de la région qui ont des liens économiques avec ce pays (encadré II.4). Le protectionnisme et les guerres commerciales pourraient faire baisser les prix des produits de base, dont le pétrole, sous l'effet du resserrement de la demande. Les prix du cuivre et du zinc, par exemple, ont fortement chuté depuis juin, en raison de l'intensification des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Vu l'augmentation rapide de la part de la Chine dans la consommation mondiale de produits de base, tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible de peser sur les prix de ces produits, pétrole compris. En 2017, la consommation chinoise de pétrole s'est chiffrée à 12,8 millions de barils par jour, soit environ 13 % de la consommation mondiale. Mais les pays de la région MENA ont largement été épargnés par la volatilité persistante des marchés émergents et l'escalade des tensions commerciales, car ils ont limité leur exposition commerciale et financière à l'économie mondiale.

RÉFÉRENCES

World Bank (2018a) "Global Economic Prospects, June 2018: The turning of the Tide?" Washington, D.C.

World Bank (2018b) "Global Monthly July 2018" Washington D.C.

Banque mondiale (2018 c), Rapport de suivi de la situation économique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (avril 2018) : la transformation économique, Washington, DC.

World Bank (2016) "Global Economic Prospect January 2016: Spillovers amid Weak Growth" Washington D.C.

Encadré II.1 L'impact des sanctions américaines sur l'économie iranienne

La reprise des sanctions américaines contre l'Iran annoncée le 7 août et les sanctions pétrolières devant entrer en vigueur en novembre pourraient exacerber les vulnérabilités et les problèmes macroéconomiques de l'économie iranienne. Sur le plan intérieur, les sanctions pétrolières à venir devraient réduire les exportations de centaines de milliers de barils par jour, et ainsi lourdement grever les recettes publiques. La chute des recettes pétrolières, qui sont une source majeure de fonds publics, aggravera les déséquilibres macroéconomiques, budgétaires et extérieurs et pourrait provoquer une récession en 2018 et 2019. Selon les estimations, l'activité économique devrait se contracter de 2,5 % en moyenne au cours des deux prochaines années, ce qui augmentera les taux de chômage, d'inflation et de pauvreté. La forte dépréciation de la monnaie iranienne sur le marché non officiel, l'augmentation des pressions inflationnistes et le taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes — estimé à 30 % en 2018 par la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail — pourraient entraîner une stagflation si l'Iran ne prend pas de contre-mesures efficaces.

La reprise des sanctions américaines pourrait en outre retarder les plans de développement de la National Iranian Oil Company (NIOC). Le développement du secteur énergétique iranien est entravé depuis des décennies par le sous-investissement et le manque d'accès aux technologies, qui s'aggravaient en cas de sanctions et pourraient empêcher la NIOC d'atteindre ses objectifs de croissance de la production. Sur le plan géopolitique, les sanctions américaines pourraient accroître la participation de la Russie et de la Chine au développement du secteur pétrolier et gazier iranien. Le gouvernement iranien élabore actuellement une stratégie énergétique à long terme visant à minimiser le risque de sanctions futures, qui pourrait atténuer certains effets des sanctions américaines contre l'industrie pétrolière iranienne.

Bien qu'il soit fort improbable que ces sanctions puissent toucher la totalité des 2,2 millions de barils de pétrole brut exportés par l'Iran, elles entraîneront au minimum des difficultés logistiques pour les exportateurs iraniens et des réductions des volumes exportés, et pourraient se traduire par la réduction de la production en retardant les investissements nécessaires. Il est difficile de prédire le volume de pétrole iranien qui sera retiré du marché (les estimations varient considérablement), en raison de la complexité des considérations géopolitiques, économiques et logistiques. Ces sanctions surviennent à un moment où les marchés mondiaux du pétrole sont tendus, en raison de réductions intentionnelles de l'offre et de perturbations imprévues chez certains grands producteurs de pétrole. De nouvelles réductions de l'offre de pétrole pourraient accroître la volatilité et entraîner la hausse des prix internationaux, et ainsi profiter à l'économie iranienne et compenser en partie les pertes de recettes dues à la réduction des exportations.

Sources : Estimations des services de la Banque mondiale et [Center for Strategic and International Studies, août 2018](#).

Encadré II.2 La hausse des prix du pétrole et le devenir des réformes des subventions dans la région MENA

Le récent renchérissement des prix du pétrole constitue un test critique pour les importateurs et les producteurs pétroliers de la région MENA et déterminera sa future trajectoire économique. Tous les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord dépendent depuis longtemps des subventions énergétiques pour assurer une protection sociale et, dans le cas des exportateurs de pétrole, pour répartir les bénéfices tirés de leurs ressources naturelles. Selon le Fonds monétaire international, le [total des subventions énergétiques de la région avant impôts](#) s'élevait à près de 240 milliards de dollars en 2011, soit 22 % des recettes publiques et près de la moitié de l'ensemble des subventions énergétiques mondiales. Mais depuis quelques années, notamment depuis la baisse des prix du pétrole entamée en 2014, les pays de la région se sont efforcés d'apprendre aux consommateurs et aux entreprises à se passer de ces subventions, tout en cherchant à moderniser et à diversifier leurs économies.

Les gouvernements qui ont profité de la chute des prix du pétrole pour réduire les subventions aux carburants qui grèvent leurs budgets sont confrontés à un véritable dilemme. Les conséquences à long terme de l'abandon de réformes critiques et difficiles pourraient l'emporter largement sur les avantages à court terme. Pour l'heure, la hausse des prix mondiaux du pétrole entraînera également celle des prix intérieurs, à moins que les gouvernements n'aient recours à des subventions pour limiter les répercussions sur les consommateurs locaux. Mais si cette approche peut empêcher la baisse à court terme de la demande globale et de la consommation énergétique, elle augmenterait également les niveaux d'endettement public et limiterait les ressources pouvant être investies dans le développement du secteur privé et la transformation économique au sens large. Le résultat net de ces subventions pourrait être négatif, y compris à court terme, même si elles étaient financées par la réduction des dépenses publiques. Par exemple, la réduction des transferts aux ménages à faible revenu entraînerait des difficultés supplémentaires pour les populations les plus vulnérables. En outre, les subventions aux carburants pourraient profiter davantage aux riches qu'aux pauvres. Car les ménages les plus aisés, qui consomment plus de carburant et d'électricité que les ménages à faible revenu, recueilleraient la majorité des fonds alloués aux subventions universelles, qui sont calculées par unité de consommation indépendamment du revenu. Les gouvernements pourraient utiliser les économies budgétaires découlant de la réforme des subventions pour étendre et renforcer les dispositifs de protection sociale, et ainsi protéger les pauvres tout en favorisant le dynamisme économique nécessaire pour donner aux plus démunis une chance d'échapper à la pauvreté.

En principe, des réformes énergétiques intelligentes associées à des régimes d'indemnisation bien ciblés pourraient permettre de réaliser des économies budgétaires tout en protégeant les groupes vulnérables. Mais un tel équilibre n'est pas facile à trouver, car la réforme des subventions peut faire des perdants, mais aussi parce qu'elle exige une bonne gestion de l'opinion publique en ce qui concerne les coûts et les avantages associés. Si les défis à court terme posés par la hausse des prix du pétrole sont correctement gérés, l'existence d'un secteur privé prospère assorti de solides dispositifs de protection sociale encouragerait la prise de risques et l'esprit d'entreprise, deux moteurs puissants de la croissance à long terme.

Encadré II.3 L'impact de la hausse des taux d'intérêt américains sur les économies de la région MENA

Alors que la région MENA est la moins intégrée au monde sur le plan financier, la hausse des taux d'intérêt internationaux pourrait affecter directement ou indirectement ses économies. Plusieurs pays de la région ont traditionnellement contenu l'inflation en indexant leur monnaie sur une monnaie à faible taux d'inflation, comme le dollar américain. Tout relèvement des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait donc avoir un impact direct sur leur économie, car ces pays doivent augmenter leur taux d'intérêt national en même temps que la Fed. Le resserrement de la politique monétaire pourrait entraver l'activité économique lorsqu'une économie se remet d'un faible taux de croissance. Dans les pays où les taux de change sont fixes, comme Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, la hausse des taux d'intérêt américains entraîne celle des charges d'emprunt pour les ménages, les pouvoirs publics et les entreprises.

La décision de la Fed de relever le taux d'intérêt directeur (ou taux des fonds fédéraux) pèse également indirectement sur ces économies du fait de la hausse des charges d'emprunt sur les marchés financiers internationaux. Le financement des projets devient plus coûteux, ce qui entraîne des retards dans les projets nationaux qui reposent sur des partenariats internationaux. Dans les pays ayant un fort niveau d'endettement et une économie dollarisée, comme le Liban, une hausse du taux de la Fed augmente la charge fiscale du gouvernement et pourrait ainsi freiner la croissance économique.

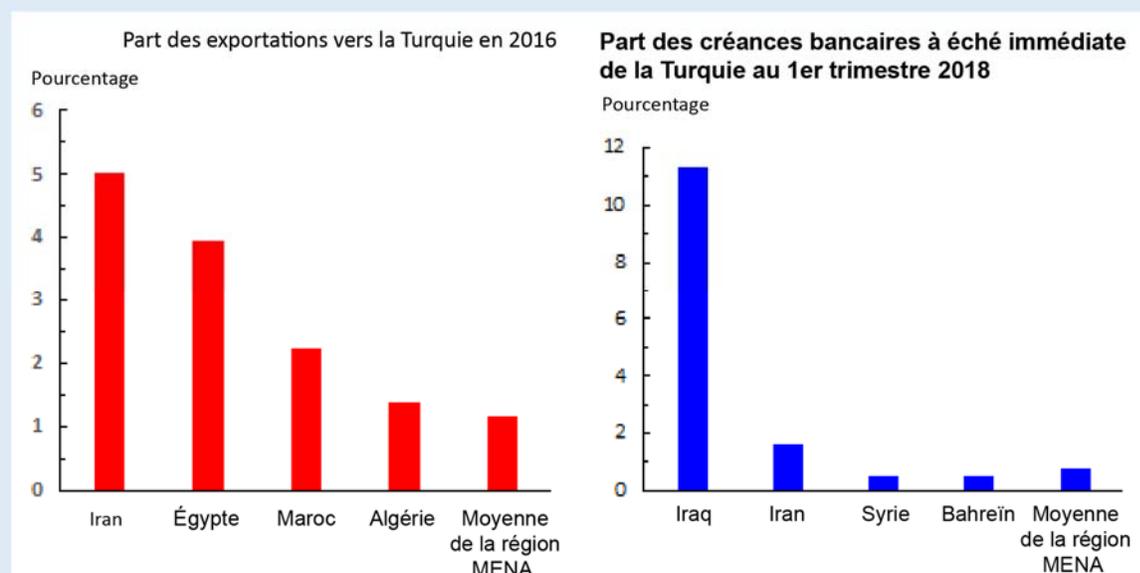
Dans les économies à taux de change flottant, comme l'Égypte, les taux de change nominaux auront tendance à se déprécier. Dans la mesure où les dépréciations nominales se traduisent par des dépréciations du taux de change réel, les secteurs marchands gagnent en compétitivité, ce qui pourrait stimuler l'économie. Il n'est toutefois pas garanti que la meilleure intervention des pouvoirs publics consiste à laisser flotter les taux de change, compte tenu de la volatilité de ces taux et du passif dollarisé.

Encadré II.4 Liens économiques entre la Turquie et les pays de la région MENA

L'économie turque est sensible à l'instabilité financière internationale et à la hausse du dollar américain en raison de l'importance de sa dette libellée en dollars. Les tensions politiques avec les États-Unis et le relèvement des taux d'intérêt américains n'ont fait qu'aggraver la situation. Entre janvier et août 2018, la bourse turque a baissé de quelque 25 % tandis que la lire a chuté d'environ 40 %.

Les liens économiques et commerciaux de la Turquie avec le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) sont limités. Une analyse vectorielle autorégressive structurelle utilisant des données couvrant la période allant du premier trimestre 1998 au deuxième trimestre 2015 montre qu'une baisse de 1 % de la croissance de la Turquie a des effets faibles ou statistiquement insignifiants sur la croissance de la région MENA (Banque mondiale, 2016). L'exposition commerciale de la région à la Turquie est relativement faible, à quelques importantes exceptions près. En 2016, les exportations de la région MENA vers la Turquie ont représenté en moyenne environ 1,1 % de ses exportations totales (graphique II.6). L'Iran, l'Égypte, le Maroc et l'Algérie sont les quatre pays de la région qui exportent le plus vers la Turquie. Les importations en provenance de ce pays sont légèrement plus substantielles et représentent en moyenne 3,5 % des importations de la région. En 2016, elles étaient les plus importantes en Iraq (10,8 %), au Yémen (9,8 %), en Tunisie (4,2 %) et en Iran (4,2 %). Les relations bancaires entre la région et la Turquie sont généralement négligeables, si ce n'est dans le cas de l'Iraq. Le graphique II.6 indique les créances bancaires turques à effet immédiat en pourcentage de toutes les créances bancaires étrangères à effet immédiat au premier trimestre 2018 pour l'ensemble de la région MENA et pour les quatre pays de la région les plus exposés aux banques turques, dont l'Iraq en tête. Les créances bancaires turques à effet immédiat sur l'Iraq au premier trimestre 2018 se sont élevées à 269 millions de dollars américains, soit environ 11 % de toutes les créances bancaires étrangères à effet immédiat sur l'Iraq.

Graphique II.6 Liens économiques avec la Turquie





GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE